Diplôme de conservateur de bibliothèque

La politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme : quelle articulation avec le Service commun de la documentation ?

Françoise VERNATON

Sous la direction de Raymond Bérard Directeur des Etudes à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques



Titre

La politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme : quelle articulation avec le Service commun de la documentation ?

Title

Documentation policy of the *Maisons des sciences de l'homme*: what is the link with the *SCD*?

Résumé

Le réseau national des Maisons des sciences de l'homme, outil d'aménagement du territoire et de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales, offre aux chercheurs des structures documentaires proposées dans le cadre de services communs. Bibliothèques ou centres de documentation, ces structures mutualisent au sein de réseaux documentaires ressources et compétences et collaborent de diverses manières avec les Services communs de la documentation des Universités. Comment poser les bases d'une collaboration équitable et fructueuse entre la Maison des sciences de l'homme de Dijon récemment intégrée au réseau et le SCD de l'Université de Bourgogne ?

Abstract

The national network of the *Maisons des sciences de l'homme*, which is a tool for national development and for the structuring of the research in social and human sciences, provides researchers with documentation structures within the framework of common services. Theses structures (libraries or documentation centres) collect and offer resources and skills within documentation networks, and work in many ways with the common services of documentation within universities. How is it possible to lay the foundations of a fair an fruitful collaboration between the *Maisons des sciences de l'homme* of Dijon (recently integrated into the network) and the *SCD* of the University of Burgundy?

Mots-clefs

Université de Bourgogne. Bibliothèques
Bibliothèques de recherche - France - Dijon (Côte d'or)
Coopération entre bibliothèques - France- Dijon (Côte d'or)
Sciences humaines – Bibliothèques
Sciences sociales – Services de documentation

Keywords

Université de Bourgogne. Libraries

Research libraries – France – Dijon (Côte d'Or)

Library cooperation – France- Dijon (Côte d'Or)

Humanities libraries

Social sciences – Information services

Sommaire

יטעט	CTION7
SEA	J NATIONAL DES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME10
Les	origines 10
1.1.	L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
	1.3.3. Les dernières nées
La s	tructuration de la recherche en sciences humaines et sociales14
2.1. 2.2.	Une Action Concertée Incitative pour les Maisons des sciences de l'homme
	2.2.1. La structuration de la recherche en sciences humaines et sociales : une priorité
	2.2.2. La mise en réseau : consolidation et renouvellement
	2.2.4. Les moyens du dispositif
La d	ocumentation recherche dans les MSH 17
3.1. 3.2. 3.3.	La documentation : un service commun des MSH
2.4	19
3.4.	Une logique d'aménagement du territoire : les complémentarités locales et nationales21
3.5.	Les ressources documentaires
	l'interdisciplinarité23
	SUR LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE DES MAISONS DES DE L'HOMME
	ocumentation des Maisons des sciences de l'homme vue à travers site WEB 26
	Point de méthode
	27
1.3.	Les services de documentation des MSH sur le WEB : vers une documentation en réseau
	Les 1.1. 1.2. 1.3. La s 2.1. 2.2. La d 3.1. 3.2. 3.3. 3.4. 3.5. La d leur 1.1.

		1.3.3. La documentation : ni bibliothèque, ni centre de documentation, un axe fonctionnel	, mais
	1.4.		
		·	
2.	A la	recherche d'expériences de collaboration 35	
	2.1.	Tome de mediode i renvoi à un questionnaire infinition	
	2.2.	Politique documentaire et collaboration	
		2.2.1. La mutualisation	
3.	Colla	aborer : une difficile nécessité 40	
	3.1.	La coopération : une mission fondamentale du SCD40	
		3.1.1. La coopération au cœur des textes de création du SCD40	
		3.1.2. La collaboration avec les bibliothèques associées au SCD41	
	3 2	3.1.3. Enseignement et recherche : un pari difficile à tenir	
	5.2.	3.2.1. Relations difficiles et frictions	
		3.2.2. Les attentes	
		N DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON : VERS UNE RATION AVEC LE SCD45	
COLL	ABOR	RATION AVEC LE SCD45	
1.	La M	1SH de Dijon et son service documentaire 45	
	1.1.	Le projet de Maison des sciences de l'homme à Dijon45	
		1.1.1. Le besoin d'un espace fédérateur45	
		1.1.2. Le projet scientifique	
	1.2.	1.1.3. La construction	
	1.2.	1.2.1. Les projets en cours au SCD	
		1.2.1.1. La réinformatisation : vers un système d'information	
		documentaire	
		1.2.1.2. L'intégration de bibliothèques associées	
		1.2.1.3. La numérisation 49	48
		1.2.2.1. La Bibliothèque Electronique de Bourgogne	49
		1.2.2.2. La Base Bibliographique Bourguignonne	
	1.3.	La conception du service documentaire de la MSH50	
2	Vorc	s une politique d'acquisitions concertée ou l'étude du fonds	
۷.		chéologie au sein du SCD 52	
	2.1.	Objectif de l'étude52	
	2.2.		
	2.3.	F	
		2.3.1. Point de méthode	
		2.3.2. Les monographies 56 2.3.3. Les périodiques 57	
		2.3.4. Autres types de documents, autres supports	
		2.3.5. Quelques pistes en vue d'affiner l'analyse du fonds d'archéologie	
		61	
2	Dave	runo collaboration avoc la MCH : sina propositione alva vas. C3	
٥.		r une collaboration avec la MSH : cinq propositions plus une 62	
	3.1. 3.2.	Formaliser les relations	+if
	٥.۷.	Amenorei i acces et la visibilite des collections . Vers dir catalogue collec	CII

	3.3.	Mettre en commun les ressources électroniques	64
	3.4.	Développer l'information et la communication	65
	3.5.	Compléter et conserver les collections imprimées	66
	3.6.	Un projet au long cours : valoriser en commun le patrimoine scient	ifique
		imprimé bourguignon	67
CON	CLUS	ION	72
BIBL	IOGR	APHIE	74
TABL	E DE	S ANNEXES	84

Introduction

Au sein de notre société, les organisations du travail sont en train de connaître de profonds bouleversements dont la mise en réseau que permet le développement toujours plus rapide des nouvelles technologies n'est pas le moindre. En effet, les informations circulant à la fois plus facilement, plus rapidement, il devient possible de mettre en place des organisations qui ne se contentent pas de remplir en interne leur mission, mais échangent et coopèrent avec d'autres organisations de même nature. Bien plus, de leur mise en réseau dépend bien souvent, dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant, l'exercice plein et entier de leur mission et la qualité des services rendus.

Placé au cœur de cette problématique, les services de documentation dans leur ensemble n'échappent pas à cette mutation. Face aux défis que constituent aujourd'hui la sélection et la diffusion d'une documentation multiforme dont le volume croît de façon exponentielle, les structures de documentation ont été amenées à constituer des réseaux au sein desquels elles mutualisent ressources et moyens afin de remplir au mieux leur mission. La politique documentaire de ces organisations s'en trouve inévitablement modifiée, transformée. Il se peut même que la mise en réseau conduise à faire émerger, ou à rendre plus explicite, une politique de développement des collections, des principes de conservation, voire une stratégie de services.

Certains réseaux se constituent par domaine d'activité ou service. Mais il est aussi des réseaux reposant sur des bases thématiques, disciplinaires ou institutionnelles. Tous ces réseaux sont souvent amenés à se croiser ou s'imbriquer et se pose alors le problème de leur articulation. Les Maisons des sciences de l'homme par exemple se trouvent placées à la croisée de réseaux organisés selon deux axes principaux : un axe vertical structurant leur réseau national et un axe horizontal traduisant leur insertion dans le tissu local. Il en va de même pour le service commun chargé au sein des Maisons des sciences de l'homme de la documentation. Ce service est amené à gérer une double articulation : articulation avec le réseau documentaire national d'une part ; articulation avec le réseau documentaire local d'autre part, réseau dont le Service commun de la

documentation de l'université d'implantation de la Maison des sciences de l'homme est partie prenante. Par ailleurs, le SCD, qui n'est pas à proprement parler un réseau, mais comme son nom l'indique un service, a généralement un fonctionnement en réseau.

Comment, dans ces conditions, articuler la politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme avec celle du Service commun de la documentation? Telle est la réflexion que se propose d'aborder le présent mémoire qui ne prétend pas faire le tour du sujet, mais plutôt en éclairer quelques facettes.

Pour ce faire, il m'a semblé naturel de commencer par m'interroger sur les Maisons des sciences de l'homme. Comment sont-elles nées ? Quelle logique a présidé à leur création ? Comment sont-elles organisées ? Mais aussi de chercher à comprendre à quel objectif répondait le réseau national récemment constitué et en quoi la documentation proposée présentait quelques spécificités.

Cependant, il me fallait aussi recueillir un certain nombre de données me permettant d'apprécier, si ce n'est la politique documentaire au sens strict des Maisons des sciences de l'homme, à tout le moins l'organisation des fonctions documentaires en leur sein, ainsi que leurs relations avec le SCD. J'ai choisi deux méthodes à mon sens complémentaires, la première relevant de l'observation, la seconde de la déclaration. Il s'agit d'une part de l'observation des sites WEB des MSH lorsqu'elles en ont un, d'autre part, de la soumission d'un questionnaire portant sur leur politique documentaire. Si le recueil des données ainsi obtenu n'est pas exhaustif, il a tout de même permis de présenter dans la deuxième partie de ce mémoire quelques éléments utiles à la réflexion.

Enfin, mon stage d'étude se déroulant au SCD de l'Université de Bourgogne, laquelle verra bientôt s'élever les murs de la toute jeune Maison des sciences de l'homme de Dijon, il était naturel de se pencher sur la collaboration des deux structures sur le plan documentaire. Après avoir examiné le contexte local dans lequel vient s'insérer ce projet, je me suis engagée dans une étude de cas susceptible d'être utile aux deux structures. Puis j'ai avancé quelques propositions qui me semblaient aller dans le sens de cette collaboration.

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont, d'une manière ou d'une autre, aidé dans la réalisation de ce travail : Monsieur Marchetti, directeur du SCD, Monsieur Seron, son adjoint, Madame Laurin, conservateur chargé des relations avec les bibliothèques de l'université et Monsieur Schmitt, conservateur responsable de la section Droit-Lettres pour leurs précieux conseils. Les responsables de la documentation des MSH de Caen, Grenoble, Lille, Paris-Nord, Toulouse et de la Maison de l'Orient Méditerranéen à Lyon pour avoir bien voulu répondre au questionnaire qui leur a été soumis. Monsieur Wolikow, coordinateur du projet de la MSH de Dijon, Madame Danion, ingénieur d'étude chargée de la documentation de la MSH de Dijon et Madame Fry, ingénieur d'étude chargée de la communication de la MSH de Dijon pour avoir bien voulu répondre à mes questions. Monsieur Bérard, directeur des Etudes à l'ENSSIB pour ses conseils avisés. Et l'ensemble du personnel de la bibliothèque pour son accueil, sa patience et son aide.

Le réseau national des Maisons des sciences de l'homme

1. Les origines

La création de la Maison des sciences de l'homme qui partage, à Paris, le 54 boulevard Raspail avec l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales est le fruit d'une longue histoire liée à la reconnaissance et à la structuration progressive des sciences humaines et sociales en France.

Si les deux institutions sont indépendantes, elles sont toutefois liées par une paternité commune, ainsi que par la place particulière qu'elles occupent dans le paysage de la recherche en sciences humaines et sociales.

1.1. L'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

L'EHESS, la MSH: une paternité commune
Les premières structures de la recherche en sciences sociales se sont largement
organisées autour de l'histoire, et plus particulièrement autour des historiens des
Annales. Si l'histoire constituait depuis longtemps déjà une discipline bien
installée à l'université, on ne peut en dire autant d'autres disciplines telles que
l'économie, la sociologie ou la psychologie. C'est d'ailleurs avec l'idée de
« promouvoir des enseignements et des manières d'enseigner que l'université
française ignore encorel » que Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique,
prit le décret de 1868 qui créait les premières sections de l'Ecole Pratique des
Hautes Etudes. Et c'est parce que c'est « là et non ailleurs [que] doit être le
laboratoire où se forgeront les méthodes des sciences sociales; et [que] de là,
comme cela s'est passé pour les sciences historiques et philologiques, ces

_

¹ Revel, Jacques et Wachtel, Nathan (textes rassemblés par). Une école pour les sciences sociales : de la VIe section à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996.

méthodes pénétreront dans les facultés 2 » que l'historien Henri Hauser en appelle, en 1903, à la création de la sixième section de l'EPHE. Celle-ci ne verra le jour qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, en 1947, grâce à une aide américaine prenant la forme de subventions versées par la fondation Rockefeller et en mars 1948, c'est Lucien Febvre qui est élu premier président de la toute nouvelle section. En 1957, Fernand Braudel, devenu à son tour président de la VIème section, eut l'idée de créer une Maison des sciences de l'homme. Et en 1975 est fondée l'actuelle Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, issue de la transformation de la VIème section de l'EPHE.

1.1.2. L'EHESS, la MSH : un esprit commun

Ce qui fait l'originalité de l'EHESS, c'est l'innovation que constitue l'interdisciplinarité. Celle-ci se traduit tout d'abord par « la volonté de rapprocher et confronter les différentes démarches disciplinaires3 », volonté qui se trouve déjà au cœur du programme inaugural de 1948. Puis les centres de recherche successivement créés (Centre de recherches historiques en 1949, puis Centre d'études économiques en 1951), outre leur rôle structurant en matière de recherche collective, vont être des « instruments privilégiés d'initiatives et de confrontations scientifiques4 ». Enfin, l'introduction de programmes de recherche consacrés aux aires culturelles dans les années cinquante va venir renforcer cette dimension interdisciplinaire et permettre « d'étudier le monde contemporain par grandes aires de civilisation5 », « chaque grand domaine de civilisation [servant] de laboratoire et d'objet pour une approche interdisciplinaire de terrain des réalités sociales6. »

Interdisciplinarité et innovation constituent également les caractéristiques du projet de la Maison des sciences de l'homme de Paris.

_

² Cité dans Revel, Jacques et Wachtel, Nathan (textes rassemblés par). Une école pour les sciences sociales : de la VIe section à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996.

³ Revel, Jacques et Wachtel, Nathan (textes rassemblés par). Une école pour les sciences sociales : de la VIe section à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996. ⁴ Ibid.

⁵ Lepetit, Bernard. Les Annales: Portrait de groupe avec revue. In *Une école pour les sciences sociales: de la VIe section à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales*. Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996.

⁶ Ibid.

1.2. La Maison des sciences de l'homme du 54, boulevard Raspail

L'idée de regrouper en un même lieu les différentes disciplines des sciences humaines et de les structurer autour d'un projet commun se trouve concrétisée en 1962, date à laquelle est créée la MSH à Paris sous forme d'association loi de 1901 avant de devenir, dès 1963, fondation reconnue d'utilité publique.

Dans l'esprit des fondateurs, il s'agissait de réunir les centres de recherche en sciences humaines et sociales de différentes institutions dans un espace commun pour leur permettre d'échanger et de dialoguer. Inter institutionnelle, la MSH s'est pensée dès l'origine comme un espace favorisant l'interdisciplinarité, ainsi que comme un lieu d'initiatives, d'expérimentations, d'innovations. Elle s'est également voulue un cadre souple permettant à chaque composante de coopérer dans le respect de son indépendance. Au fil du temps, elle s'est de surcroît internationalisée, tant dans le choix des problématiques traitées que par l'accueil de chercheurs étrangers. C'est ainsi qu'en 1990 fut créée la maison Suger destinée à offrir à ces derniers un espace de travail et de vie.

1.3. La continuation d'une idée

Par la suite, d'autres Maisons des sciences de l'homme se sont créées, reprenant à leur compte les idées fondatrices de regroupement et d'interdisciplinarité.

1.3.1. Les pionnières

Parmi les plus anciennes, on peut citer la Maison de l'Orient Méditerranéen fondée à Lyon en 1975 par le professeur Jean Pouilloux et dont la thématique principale porte sur les civilisations de la Méditerranée orientale. Le projet de la Maison de l'archéologie et d'ethnologie de Nanterre remonte lui aussi aux années 70. Citons également, pour figurer parmi les plus anciennes, la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence, dont la thématique principale porte sur le monde méditerranéen.

1.3.2. Les années 90

En 1989, l'agglomération lyonnaise accueillit une seconde MSH, la Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme ou MRASH dont est issu l'Institut des

sciences de l'homme inauguré à Lyon en 1999. Plus récemment, en 1993, fut créée la MSH de Nantes, à l'initiative du professeur Alain Supiot. Le lien social en constitue la thématique majeure, thématique déclinée, entre autres, sous l'angle du travail, de la santé et des solidarités. La MSH de Toulouse est de la même génération, puisque née en 1994. Trois axes de recherche définissent son identité : *Patrimoine, Territoires et territorialités, Etudes sur le Travail*.

Au nombre des MSH de cette époque, on compte également la Maison de la recherche en sciences humaines de Caen qui, fondée en 1995, affiche six pôles thématiques pluridisciplinaires de recherche : Données sociales et leur traitement, Société et espaces ruraux, Modélisation en sciences cognitives et sociales, Identités-Mémoire, Ville-Architecture, Urbanisme et image virtuelle, Sociétés civiles contemporaines-Mémorial de Caen. La recherche à la Maison des sciences de l'homme et de la société de Poitiers est quant à elle structurée autour de trois axes interdisciplinaires : Cognition, langages et communication, Mouvements de population et mutations économiques et sociales, Histoire, civilisation et littérature : du Moyen-Age au XXIème siècle. Enfin, la MSH de Tours, qui porte le nom de MSH - Villes et Territoires, travaille sur les rapports entre espace et société.

1.3.3. Les dernières nées

La MSH-Alpes de Grenoble, créée en 1999, fait partie, comme l'ISH dont il a été question plus haut, des « dernières nées». Outre les trois axes de recherche retenus : Risques et crises collectifs, Cultures et sociétés dans les pays alpins et Normes, valeurs et représentations, elle s'est choisie trois axes dits fonctionnels : Avancées des méthodes, techniques et outils, Axe documentaire et éditorial, Innovation et valorisation. Plus récemment, ont obtenu leur intégration au réseau la MISHA à Strasbourg, la MSH Paris-Nord, ainsi que, au printemps 2002, la MSH de Dijon, sur la base des thématiques suivantes : Patrimoine, Espaces et Mutations, Images et imaginaires, Apprentissage et formation. Enfin, sont en attente d'intégration au réseau les MSH de Lille, Nice et Montpellier.

On peut donc dégager trois vagues de création des MSH: une vague pionnière née dans les années 60-70, une seconde au début des années 90, et la dernière, datant de la fin des années 90. Cette chronologie n'est pas évidemment pas indifférente aux thématiques de recherche retenues. Les MSH les plus anciennes travaillent souvent sur des thématiques mettant en jeu des disciplines telles que l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie, tandis que les intitulés des plus récentes traduisent volontiers des préoccupations sociales plus contemporaines: lien social, travail, ville ou le besoin actuel de se retourner sur le passé: patrimoine. Par ailleurs, la date de création de la MSH influe également sur la manière dont est conçue la documentation, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce travail.

Pour finir, ce seront donc, sous réserve des intégrations en cours, dix-huit Maisons des sciences de l'homme, dont on trouvera la liste en annexe, qui couvriront prochainement le territoire français, les dernières créations relevant, comme nous allons le voir maintenant, d'une volonté politique de structurer la recherche en sciences humaines et sociales.

2. La structuration de la recherche en sciences humaines et sociales

2.1. Une volonté politique

Cette volonté politique s'est notamment manifestée par la création, en octobre 1998, du Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. Présidé par Alain Supiot, composé de vingt-huit personnalités compétentes dans le domaine des sciences humaines et sociales, et purement consultatif, cet organisme rend, dès le mois de juin 1999, son premier rapport annuel, document de synthèse et de propositions destiné au ministre chargé de la recherche, dont le premier chapitre est consacré aux Maisons des sciences de l'homme.

Distinguant, du fait de leur vocation interdisciplinaire, les MSH de dispositifs voisins tels que les pôles de recherche spécialisés ou les pôles de ressources, le rapport pointe les avantages des MSH. Outre le décloisonnement et la circulation des savoirs, les coopérations institutionnelles et la lisibilité sur le plan international qu'elles permettent, il compte aussi au nombre des intérêts du

dispositif les économies d'échelle réalisées ainsi que la « professionnalisation accrue des collaborateurs de recherche (informatique, documentation, réponse aux appels d'offres nationaux et communautaires)7 ». Mais le rapport n'occulte pas les risques qu'il comporte. Et c'est pour le défendre d'inconvénients tels que « le localisme, la constitution de rentes de situation, la reproduction en son sein de la balkanisation de la recherche, l'addition d'une couche bureaucratique et chronophage8 » que le rapport défend trois grands principes devant présider à une véritable politique des Maisons des sciences de l'homme : diversité, subsidiarité et autonomie administrative et financière tout en recommandant la mise en réseau et la labellisation des MSH.

Suite à ce rapport, le ministère de la Recherche lançait en 1999, et pour quatre ans l'Action Concertée Incitative « Réseau des MSH ».

2.2. Une Action Concertée Incitative pour les Maisons des sciences de l'homme

2.2.1. La structuration de la recherche en sciences humaines et sociales : une priorité

Le premier objectif affiché par l'ACI est la structuration de la recherche en sciences humaines et sociales, jugée trop dispersée entre institutions et trop segmentée entre disciplines. Il s'agit donc de regrouper des moyens, des équipes et de favoriser ainsi le travail commun. Mais la seule mutualisation des moyens, par la mise à disposition d'un espace et de services communs, ne saurait répondre à cet objectif majeur. Chaque MSH doit avoir une identité propre et occuper une place bien à elle au sein du réseau français des MSH que l'ACI se propose de développer afin de renforcer leur efficacité. Cette identité prend ses racines d'une part dans les thématiques de recherche privilégiées par chaque MSH, d'autre part dans le contexte local d'implantation de la MSH. Ce dispositif permet également l'élaboration progressive d'une carte de la recherche française en sciences

8 Ibid.

_

⁷ Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. *Premier rapport annuel d'activité* [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm (consulté le 28.05.02).

humaines et sociales répondant à une volonté d'aménagement du territoire d'une part, à un souci de lisibilité sur le plan international d'autre part.

2.2.2. La mise en réseau : consolidation et renouvellement

Dans un premier temps, l'ACI s'est portée sur les MSH existantes avec le souci de les consolider et de les mettre en réseau. Une seconde étape consiste à contribuer à l'émergence de nouvelles MSH de façon à ce que le réseau couvre l'ensemble du territoire français. Mais l'objectif de renouvellement ne concerne pas seulement les structures elles-même. Il s'agit aussi d'assurer le renouvellement des chercheurs et des programmes au sein même de la structure. C'est ainsi que les MSH se doivent de prévoir des surfaces d'accueil temporaire d'une part, et d'autre part, de soutenir, à travers les écoles doctorales qu'elles accueillent la formation de jeunes chercheurs.

2.2.3. L'organisation du dispositif

En sa qualité d'ACI, l'opération « Réseau des MSH » est pilotée par un directeur de programme, en la personne de Maurice Garden, assisté d'un conseil scientifique présidé par le professeur Jacques Commaille chargé d'évaluer l'activité du réseau et d'en maintenir la cohérence. Par ailleurs, le réseau des MSH lui-même dispose d'un conseil d'orientation réunissant des chercheurs français, mais aussi étrangers. Son rôle consiste notamment à valider les nouveaux projets de MSH. Les MSH du réseau sont également signataires depuis juin 2000 d'une charte qui stipule notamment, en son article huit, l'obligation pour chacune des MSH de « se doter d'un conseil scientifique propre qui assiste la direction de la maison dans la définition de sa politique scientifique⁹. » On trouvera en annexe la composition du conseil d'orientation ainsi que le texte de la charte du réseau. Enfin, une convention signée en janvier 2001 entre le ministère de la Recherche et de l'Education Nationale, le CNRS et d'autres établissements concernés est venue officialiser l'existence du réseau.

-

⁹ **Réseau national des MSH**. *A propos des MSH* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.msh-reseau.prd.fr/Infos/AproposMSH.jsp (consulté le 20.04.02).

2.2.4. Les moyens du dispositif

Le dispositif des ACI prévoit également une traduction budgétaire concrète des opérations soutenues. Certaines opérations, telles que le renforcement des moyens techniques, documentaires ou informatiques ont fait l'objet de contrats d'objectifs sur quatre ans. D'autres financements ont été accordés au titre, par exemple, du soutien à des actions de numérisation ou des invitations de chercheurs étrangers, invitations destinées à favoriser l'intégration internationale des programmes de recherche et l'insertion des chercheurs dans la communauté internationale. En 2001, le réseau a également reçu un budget de 5 MF pour développer ses activités propres.

3. La documentation recherche dans les MSH

Les Maisons des sciences de l'homme ne se résument pas, comme nous venons de le voir, à une plate-forme technique. Cependant, elles ont un rôle important à jouer dans la fourniture de services dits « services communs » au bénéfice de la communauté scientifique desservie.

3.1. La documentation : un service commun des MSH

Parmi ces services, on peut citer le soutien administratif, logistique, technique, informatique ou documentaire. Il s'agit là de fournir des outils d'accompagnement qui, outre les économies d'échelle qu'autorise leur mutualisation, permet de « libérer du temps utile pour la recherche10 ». Ce sera par exemple la fourniture de serveurs destinés à héberger les sites WEB des laboratoires ou des services tels le courrier électronique ou le transfert de fichiers. La MSH de Paris propose quant à elle des applications WEB destinées à gérer les revues, les manifestations scientifiques ou les sites des laboratoires. Mentionnons également le soutien logistique apporté par les services de cartographie, géomatique, numérisation ou infographie des MSH.

_

¹⁰ **Supiot, Alain**. Pour une politique des Maisons des Sciences de l'Homme. *XXIe siècle : le magazine du ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la technologie* [en ligne]. 1998, n°4. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/magazine/1999/4/tribune.htm (consulté le 28.05.02).

D'autres services répondent à la mission des MSH en matière de diffusion et de circulation des savoirs ainsi que de valorisation de la recherche. Il s'agit des services d'édition ou de publication, ainsi que des services de communication bien souvent chargés de l'annonce de colloques ou autres manifestations scientifiques, parfois aussi du site WEB de la MSH. Le service d'édition de la MSH de Paris propose par exemple un catalogue de 6000 références regroupant les publications scientifiques provenant d'une vingtaine d'éditeurs publics tels que les presses universitaires. Certaines MSH offrent l'accès à des salles équipées de matériel de visioconférence. Celle de Grenoble retransmet sur INTERNET colloques et conférences.

La plupart des MSH offrent également un service d'INTRANET, parfois accessible depuis leur site WEB. Il donne en général accès à des documents internes à la MSH, tels que compte-rendus des conseils d'administration ou scientifiques, ainsi que des échanges entre chercheurs. Dans certains cas, comme à l'ISH de LYON, ce service remplit aussi des fonctions documentaires, puisqu'il permet aux chercheurs d'accéder, moyennant un contrôle par adresse IP aux périodiques électroniques et CDROM du centre de documentation.

Les MSH proposent enfin aux chercheurs qu'elles fédèrent une documentation plus ou moins riche, parfois constituée de supports multiples (cartothèques, planothèques et photothèques ne sont pas rares), à laquelle est associée des services documentaires plus ou moins développés.

3.2. Public, pratiques et attentes

Cette documentation s'adresse à un public spécifique composé de chercheurs, d'enseignants chercheurs et de doctorants. La littérature consacrée à ce public, tout en rappelant son hétérogénéité, s'accorde à définir les constantes de leurs attentes et dresse le portait d'une communauté exigeante qui souhaite « avoir accès rapidement et à distance à toutes les informations et ce, en permanence11 ».

On y souligne également quelques contradictions exprimées par les chercheurs : un grand désir d'autonomie, mais le besoin d'être guidé, orienté, aidé par le

¹¹ **Verry-Jolivet, Corinne**. Pratiques et attentes des chercheurs : la médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur. Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, n°4.

bibliothécaire. Le chercheur « attend de la bibliothèque qu'elle lui indique les outils et les chemins pour [localiser et obtenir l'information, ainsi que] des méthodes 12 ». Le chercheur aimerait aussi disposer d'une bibliothèque à même de constituer un lieu de travail agréable et spacieux tout en jouissant depuis son laboratoire de toute la documentation dont il a besoin. Enfin, il est demandeur d'une information validée et intégrée.

Dans son mémoire consacré à l'évaluation des besoins des chercheurs en sciences sociales¹³, Hubert Padiou relevait déjà l'exigence d'exhaustivité de chercheurs souhaitant disposer d'une documentation rare, d'actualité, à la fois très spécialisée mais suffisamment large pour permettre un point de vue interdisciplinaire. Il constatait également que la bibliothèque ne constituait pas la seule source de documentation du chercheur qui mobilisait généralement toutes sortes de ressources, de sa bibliothèque personnelle aux différentes bibliothèques de recherche susceptibles de répondre à ses besoins en passant par la littérature grise. C'est donc un public exigeant que le service de la documentation d'une MSH doit satisfaire.

3.3. Quelle place pour la documentation des MSH dans le paysage documentaire?

Les services de documentation des MSH ne sont cependant pas les seuls à fournir de la documentation aux chercheurs en Science Humaines et Sociales et interviennent au sein d'un paysage documentaire morcelé. C'est le constat que fait Maurice Godelier dans le rapport paru en avril 2002 où il fait le point sur la recherche française en sciences humaines et sociales aux fins de préparer l'intégration de cette dernière dans l'Espace européen de la recherche¹⁴. Evoquant une mosaïque de structures documentaires, le même rapport fait également état des difficultés des bibliothèques universitaires en matière de documentation recherche. Il pointe les efforts entrepris depuis le rapport alarmant d'André Miquel paru en

¹² Verry-Jolivet, Corinne. Pratiques et attentes des chercheurs : la médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur. Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, n°4.

¹³ **Padiou, Hubert**. Evaluation des besoins des chercheurs dans une bibliothèque spécialisée en sciences sociales : l'exemple de la Bibliothèque de la Maison des sciences de l'homme. Villeurbanne, ENSSIB, 1993.

¹⁴ Godelier, Maurice. L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 2002. Disponible à l'adresse suivante : http://www.recherche.gouv.fr/rapport/default.htm (consulté le 28,06.02).

1989, mais note que ces efforts ont plus profité à l'enseignement qu'à la recherche. Reconnaissant l'indéniable progrès que constitue la mise en oeuvre du SUDOC, il déplore cependant que peu de bibliothèques universitaires aient atteint la taille critique leur permettant de servir de support à la recherche.

C'est à un constat similaire que parvient le rapport du Conseil national du développement des sciences humaines et sociales de juin 1999 soulignant le fait que les efforts ont porté sur les besoins les moins spécialisés et le public le plus large au détriment des chercheurs qui souhaitent bénéficier de « services dédiés et individualisés 15 », ainsi que d' « aménagements spatio-temporels 16 » particuliers. Ainsi, les bibliothèques universitaires, partagées qu'elles sont entre leurs deux missions documentaires, fournir la documentation nécessaire à l'enseignement et fournir la documentation indispensable à la recherche, n'auraient pas encore su répondre aux besoins spécifiques du public précédemment décrit. Certes, comme le suggère Maurice Godelier, la documentation en réseau fournit bien une partie de la réponse et a trouvé sa traduction concrète d'une part dans le réseau des CADIST, d'autre part, dans le réseau des pôles associés de la BNF. Mais il s'accorde à dire, avec le Conseil national de développement des sciences humaines et sociales qu'il faut aller au-delà. Ce dernier avance deux réponses possibles afin de mieux prendre en compte les besoins des chercheurs :

- les MSH et leurs services de documentation à qui Conseil assigne le rôle de *« chaînon intermédiaire17 »* entre les chercheurs et la bibliothèque universitaire,
- et six pistes d'évolution pour celle-ci :
 - o des temps d'ouverture plus longs,
 - o des lieux de travail personnalisés et des moyens de reproduction disponibles,
 - o des collections en libre-accès,
 - o du personnel formé et disponible,

•

¹⁵ Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. Premier rapport annuel d'activité [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm (consulté le 28.05.02).

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

- o le renforcement des dispositifs de circulation des documents tels que le PEB,
- o l'accès à la documentation électronique,

On remarquera que le Conseil n'oppose pas à priori les deux structures, mais tend à les placer l'une par rapport à l'autre au sein d'un ensemble documentaire. Pour ce faire, il précise « la vocation des MSH [qui] n'est pas développer des bibliothèques centrales, même spécialisées dans une région », mais qui devraient « chercher à offrir des points d'accès aux réseaux documentaires (...), les services de documentalistes compétents, des outils bibliographiques, des possibilités de connexion informatique, l'accès à des services de prêt, sans préjudice de la mise à disposition d'une bibliothèque de référence et de livres et collections en rapport avec les programmes de recherche 19.»

Si le rapporteur n'exclut pas l'existence de collections spécialisées dans les services de documentation des MSH, il met toutefois l'accent sur les ressources et les services qui peuvent en faire une structure complémentaire à la bibliothèque universitaire au sein du SCD. La place assignée à chacune ouvre ainsi la voie à une collaboration entre les deux structures.

3.4. Une logique d'aménagement du territoire : les complémentarités locales et nationales

Les MSH répondent aussi à un souci d'aménagement du territoire et à ce titre travaillent sur des thématiques propres à la fois complémentaires et insérées dans le contexte local. C'est pourquoi elles sont en même temps parties prenantes du réseau national des MSH et parfois, de réseaux locaux ou régionaux. L'intégration au réseau national trouve une traduction concrète dans la participation des MSH au portail national que gère la MSH-Alpes de Grenoble. Ce portail propose, outre l'accès au site WEB de chacune des MSH lorsqu'il existe, une interrogation unique des ressources hétérogènes de celles-ci grâce au module Z39.50. Il devient de la sorte outil de collaboration des MSH au niveau national. Quelques MSH

¹⁸ Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. Premier rapport annuel d'activité [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm (consulté le 28.05.02).

participent par ailleurs à des réseaux thématiques nationaux, comme le réseau Frantiq, ou locaux, comme REDOC qui réunit à Grenoble les catalogues informatisés de 99 structures documentaires géographiquement proches. Elles collaborent de la sorte à l'accroissement des ressources documentaires offertes.

3.5. Les ressources documentaires

3.5.1. Données ou documentation : le problème des frontières

Les informations utiles au public des MSH relèvent de ce qu'on a coutume d'appeler la documentation recherche. Mais définir la documentation recherche n'est pas si simple qu'il n'y paraît. En effet, la documentation est devenue multiforme, tant dans son contenu que dans ses modes d'accès et il n'est pas inutile de s'interroger sur ce qui relève de la documentation ou des matériaux de recherche. Sans aller jusqu'à envisager d'inclure dans le champ documentaire les données des sciences sociales dont traite le rapport communément appelé rapport Silberman paru en 1999, on peut se demander quel statut donner aux cartes, plans, images et photographies, voire archives sonores auxquels nombre de MSH par exemple consacrent des services communs? Sans prétendre clore ici le débat, il est certain que dans une perspective d'intégration de la documentation, on ne peut faire l'économie de cette question. Sans doute n'y a-t-il pas de réponse toute faite : celle-ci devra être trouvée au cas par cas au prix d'une réflexion tendant à déterminer les critères, techniques et intellectuels, autorisant à inclure ou non dans le système de documentation telle ou telle base.

Quant à la documentation plus « classique », qu'elle se présente sous forme papier ou électronique, il reste possible de lui attribuer le qualificatif de « recherche » en se guidant, par exemple, d'après le modèle du Conspectus qui définit cet indicateur comme niveau 4 sur une échelle allant de 0 à 5, c'est à dire du « Hors collection » au « Niveau complet d'information ou recherche d'exhaustivité ». Comme les frontières, en matière de sciences humaines et sociales, sont parfois difficiles à établir au niveau du document, la méthode recommande d'évaluer le niveau d'un

¹⁹ Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. Premier rapport annuel d'activité [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante :

segment de collection. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit parfois d'un exercice délicat. Tout comme peut l'être la gestion de collections interdisciplinaires.

3.5.2. Les spécificités de la documentation recherche des MSH : l'interdisciplinarité

Comme nous l'avons vu plus haut, les MSH ont vocation à réunir des équipes autour de thématiques de recherche interdisciplinaires. On peut donc se demander quels sont, sur le plan documentaire, les problèmes posés par cette contrainte.

En effet, la plupart des MSH proposent physiquement un fonds documentaire dans leurs locaux. Ce fonds peut de surcroît résulter du regroupement de collections provenant de divers laboratoires intéressés à la MSH. Outre les problèmes posés par l'éventuelle hétérogénéité des fonds conduisant parfois à la nécessité de recoter les documents dans une perspective unitaire, le classement de documents dans une perspective interdisciplinaire n'est pas sans poser quelques problèmes.

Sans prétendre résoudre ici la question, on se demandera seulement, sur la base d'un des thèmes de recherche de la MSH de Dijon, *La vigne et le vin*, thème retenu dans le cadre de l'intitulé général *Patrimoines, Espaces, Mutations*, comment proposer la documentation utile à cette recherche ? Faut-il éclater les documents relatifs à ce thème en autant de disciplines ou sous-disciplines permettant de l'aborder : histoire, sociologie, histoire des techniques, œnologie... et pourquoi pas littérature ? Ou bien faut-il opter pour un classement thématique « maison » qui, s'il permet un regroupement par sujet, présentera l'inconvénient de n'être guère partageable ? Il existe cependant, dans la perspective de l'utilisation de la classification décimale de Dewey, quelques solutions envisageables : attribution de plusieurs indices rendant compte des différents points de vue possibles sur le document, utilisation des subdivisions communes²⁰ ou bien encore adaptation de la classification par articulation de niveaux²¹. Ces solutions constituent autant de voies vers une meilleure prise en compte de l'interdisciplinarité, non seulement des documents, mais aussi des thèmes de recherche.

http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm (consulté le 28.05.02).

²⁰ Calenge, Bertrand. A la recherche de l'interdisciplinarité. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, t.47, n°4, p.5-13.

Après avoir considéré le réseau national des Maisons des sciences de l'homme, ses origines, sa constitution, la façon dont il structure la recherche en sciences humaines et sociales ainsi que les questions qu'il pose à la fonction documentaire, il m'a semblé utile d'enquêter sur les Maisons des sciences de l'homme du réseau afin de recueillir des éléments relatifs à leur politique documentaire et à leurs liens avec les Services communs de la documentation des universités parties prenantes.

²¹ **Béguet, Bruno et Hadjopoulou, Catherine**. Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°4, p.40-45.

Enquête sur la politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme.

Avant de proposer les résultats de l'enquête que j'ai menée, il me semble nécessaire de préciser ici le terme de politique documentaire et le sens très large que je lui ai donné. En effet, la méthode employée permettait le recueil d'éléments variés dont certains, tels les acquisitions ou la gestion des collections, relèvent directement de la politique documentaire au sens strict quand d'autres, comme les services, semblent s'éloigner de cette stricte acception du terme. Mais qu'est-ce qu'une collection sans services permettant de la mettre en valeur, ou plus simplement de l'utiliser? Les résultats obtenus provenant, d'une part de l'observation des sites WEB des MSH, lorsqu'elles en ont un, d'autre part de l'exploitation du questionnaire que j'ai confectionné et que je leur ai envoyé, et la « maille du filet » destiné au recueil des informations étant plus ou moins lâche selon les sites observés ou les réponses obtenues au questionnaire, il m'a paru plus intéressant de traiter l'ensemble des éléments recueillis et d'appréhender de la sorte l'ensemble des fonctions documentaires abordées. C'est donc bien plus l'ensemble du service de documentation des MSH qui a été observé que les seules procédures d'acquisitions ou de gestion des collections qui font leur politique documentaire.

On examinera dans un premier temps la conception qu'ont les MSH de leur site WEB et de leur service de documentation ainsi que les services rendus par cette structure. Puis, dans un deuxième temps, on s'attachera à repérer les différentes collaborations mises en place avec d'autres structures documentaires, telles que le SCD.

1. La documentation des Maisons des sciences de l'homme vue à travers leur site WEB

1.1. Point de méthode.

1.1.1. Objectif

Dans un premier temps, j'ai fait le choix d'analyser la documentation des MSH du réseau à travers leur site WEB. L'objectif poursuivi était d'obtenir une première représentation des services de documentation des MSH telles que celles-ci les présentent et les proposent à leur public.

1.1.2. Avantages, difficultés et limites de l'exercice L'observation des sites WEB des MSH fut une méthode payante pour deux raisons : d'une part, sa mise en œuvre fut assez aisée, d'autre part elle a permis de dégager rapidement quelques éléments de comparaison. L'exercice présente toutefois quelques limites. Tout d'abord, n'ayant pas de représentation préalable des MSH ni de leurs sites, j'ai rencontré quelques problèmes dans la constitution des tableaux de recueils des données joints en annexe. Il m'a fallu les constituer en fonction des premiers éléments rencontrés sur les premiers sites examinés, puis les reprendre en fonction de la variété des éléments trouvés sur les sites. Cette variété est d'ailleurs révélatrice de la richesse des conceptions qu'ont les MSH de leur site et de leur documentation. Autre limite : la méthode ne permet de voir que ce qui est explicitement affiché par les MSH. Il s'agit toutefois d'un indicateur, si ce n'est de la réalité, tout au moins de la conception qu'en ont les MSH. Par ailleurs, cette réalité se trouve légèrement tronquée, car certains services documentaires ne peuvent être appréciés par observation des sites. Je pense par exemple aux services rendus par l'INTRANET, dont la fonction n'est toutefois pas exclusivement documentaire. Enfin, la politique documentaire d'une structure ne se résume pas aux services rendus via le WEB et la méthode retenue ne permet, à cet égard, qu'un recueil incomplet d'informations. Elle permet cependant de mettre en évidence deux conceptions principales des sites et des services de documentation qui tendent à se confondre avec le développement des nouvelles technologies de l'information.

1.2. Les Maisons des sciences de l'homme sur le WEB : sites vitrines et sites outils

Il faut d'abord noter que toutes les MSH ne sont pas présentes sur le WEB. En premier lieu, toutes n'ont pas créé de site : c'est le cas, par exemple, de la MISHA de Strasbourg. De même, les futures MSH de Lille, Montpellier et Nice ne semblent pas avoir de site à ce jour tandis que la MSH de Paris-Nord annonce sur le portail du réseau national, l'ouverture d'un site pour l'automne 2002. Pour ces quatre dernières, il s'agit de MSH en phase d'intégration ce qui peut expliquer leur absence sur le WEB. Toutefois, la MSH de Dijon, par exemple, avait un site dès avant son intégration dans le réseau national au printemps 2002, montrant de la sorte un souci d'affirmer son existence.

Pour ce qui est des MSH n'ayant pas de site, j'ai cherché à savoir dans quelle mesure elles existaient quand même sur le WEB. Ce n'est pas le cas de la MSH de Montpellier pour laquelle je n'ai pu trouver aucune information sur le WEB, pas même sur le serveur de recherche de Montpellier III. Quant aux MSH de Strasbourg, Lille ou Nice, elles sont au minimum mentionnées, voire présentées dans les pages consacrées à la recherche des Universités de Strasbourg II, Lille III et de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA).

Les douze autres MSH du réseau national ont quant à elle un site WEB, mais ces sites diffèrent par la conception qu'elles en ont. Pour certaines, le site est avant tout une vitrine destinée à présenter la MSH, ses composantes, ses thématiques. Il sert aussi à fournir des informations pratiques ou relatives aux services communs, au personnel, aux chercheurs (annuaire), aux écoles doctorales accueillies. Le site de la MSH de Tours est emblématique de cette conception. Pour d'autres, le site, au-delà de cette représentation de la MSH, est conçu comme une véritable porte d'entrée vers des outils de travail directement utilisables et offre par exemple des accès à un service INTRANET, à des bases de données ou à un catalogue informatisé de ressources documentaires. Le site de la Maison des sciences de l'homme du 54, boulevard Raspail à Paris, qui se veut un véritable portail de ressources en sciences humaines et sociales, illustre bien cette deuxième conception. Autre exemple : la MSH de Dijon, qui a l'ambition de faire de son site WEB un « outil permettant la diffusion internationale des banques de données

issues des programmes de recherche définis par le Conseil scientifique²² » et pour qui le site doit être une interface entre les chercheurs, « le lieu de liaison entre les différentes entités de la MSH²³ », au moyen, entre autres, d'un service INTRANET.

Suivant la conception qu'elles en ont, les MSH font, dans les pages de leur site, une place différente à leur service de documentation. Ainsi, le site de la MSH de Tours ne dit mot des ressources documentaires de la MSH. D'autres, au contraire, offrent, sous des vocables divers, un lien vers celles-ci.

1.3. Les services de documentation des MSH sur le WEB : vers une documentation en réseau

La plupart des MSH mentionnent sur leur site un service de documentation parmi leurs services communs. Dans la grande majorité des cas, la page d'accueil du site propose un lien direct vers ce service désigné tantôt par le vocable de « bibliothèque », tantôt par celui de « centre de documentation ». Ces deux appellations permettent d'ébaucher une typologie des services de documentation des MSH.

1.3.1. Les « bibliothèques »

L'examen du tableau ci-après montre que les MSH de cette catégorie sont parmi les plus anciennes. Elles ont également en commun de posséder des collections très importantes et de disposer dans l'ensemble de locaux conséquents. Cette approche a évidemment des raisons historiques. On peut la qualifier de « bibliothèque traditionnelle », ainsi que l'a fait l'un des bibliothécaires ayant répondu à notre questionnaire. Mais au-delà du vocable employé, cette approche est en pleine évolution et, comme le suggère ce même bibliothécaire, «va être modifiée de façon radicale par les nouvelles technologies » tandis que « les « catégories » actuelles de bibliothèques seront peut-être entièrement redéfinies ». C'est bien ce que montre l'observation des sites WEB des MSH en question : nombre d'entre elles proposent via INTERNET un accès à leur catalogue informatisé, à des bases de données, des sites ou d'autres ressources documentaires électroniques. Il est

²² Programme de la présentation officielle de l'activité de la MSH de Dijon : Maison des sciences de l'homme «Patrimoines, Espaces, Mutations ». 25 avril 2002.

d'ailleurs symptomatique que les MSH de Poitiers et de Nantes emploient en différentes pages de leur site l'un ou l'autre vocable. La MSH de Nantes, par exemple, utilise aussi le terme de « pôle de ressources documentaires, télématiques et informatiques » et évoque le rôle de son « centre de documentation » : « fédérer les bibliothèques spécialisées des équipes de recherche », offrir aux chercheurs « des points d'accès aux réseaux documentaires externes » et des « possibilités d'interrogation des grandes banques de données²⁴ ». De même, la MAE de Nanterre mentionne un « pôle documentaire » réunissant non seulement deux bibliothèques, mais également un fonds d'archives et de photographies, une photothèque, une cartothèque, des ressources numériques et les ressources du réseau Frantiq. Elle affiche pour objectif la mise en place d'« un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques et de documents numérisés²⁵ ». L'une des bibliothèques de son pôle documentaire, la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, participe aux réseaux « Archéologie Ile-de-France » et « Frantiq ».

La terminologie employée est donc parfois mouvante et traduit les évolutions en cours. La conception plus traditionnelle de la bibliothèque, marquée par l'existence d'importantes collections imprimées, livres et périodiques, se marie avec celle d'une documentation tous supports confondus qui nécessite de nouveaux services. Les notions de « pôles de ressources », de « centres » qui « fédèrent » traduisent, quant à elles, une évolution vers la documentation en réseau, la mise en commun des ressources et rapprochent ces anciennes « bibliothèques » des plus récents « centres de documentation ».

²³ Ibid.

²⁴ MSH de Nantes. <u>http://palissy.humana.univ-nantes.fr/msh/msh.html</u>.

²⁵ MSH de Nanterre. http://www.mae.u-paris10.fr/.

Superficie ou nombre de places assises	85 places		758 m2/46 places assises
Tirés (à à part (à à	3		0000
Thèses	5300		
Dont vivants	2000	500	200
Pério- diques	10000	092	430
Volume d'acqui- sitions annuelles (pour les mono- graphies)	4000	1500	
Mono- graphies	120000	20000	Bibliothèque Eric de Dampierre : 30000 Bibliothèque d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité : 40000
Date de création de la/des bibliothèque(s)	Installée depuis 1970 boulevard Raspail	Créée en 1995 par regroupement de 6 bibliothèques	- 1967 pour la Bibliothèque Eric de Dampierre - 1997 pour la Bibliothèque d' Archéologie et des Sciences de l' Antiquité créée par regroupement de fonds
Date de création de la MSH	1962	1975	Projet dans les années 70 et bâtiment en 1983
	MSH de Paris	MOM Lyon	MAE

Enquête sur la politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme

MMSH		Trois bibliothèques :						
Aix-en- Provence		- Bibliothèque d'Antiquité d'Aix,	BiAA: 35000	728		14000		
		- Bibliothèque de l'ESEP (créée en 1970	ESEP: 4870	314	212	4900		
		- Bibliothèque du LAMM)						
		et Une médiathèque	Médiathèque : 84000 (et 1300	1600	488			
		sont mentionnées sur le site	cartes, 86000					
			images, des archives sonores)					
MSH Ange Guépin Nantes	1993	1994	13000	300			30 places	1
MSHS Poitiers		Bibliothèque constituée à partir des fonds	20000 environ en tout					1
		documentaires des laboratoires de la MSH						

Enquête sur la politique documentaire des Maisons des sciences de l'homme

1.3.2. Les « centres de documentation »

Les sites des MSH utilisant le terme de « centre de documentation » insistent moins sur l'espace mis à disposition ou l'importance des collections. En revanche, ils mettent l'accent sur l'accès qu'ils offrent à des ressources virtuelles telles que périodiques électroniques, CDROM, bases de données ou sites référencés, comme le montre le tableau ci-dessous.

	Date de création de la MSH	Informations fournies sur le site
ISH Lyon	GIP de 1989, puis UMS à compter de 1999	Le centre de documentation possède un site donnant accès au catalogue informatisé des notices des ouvrages et périodiques qui sont gérés par les équipes de recherche de l'Institut lesquelles en restent propriétaires. Le site donne aussi accès à des listes de CDROM et de périodiques électroniques, ainsi qu'à un catalogue de sites classés par discipline (Hyperthèque). Il expérimente Eurydice, plate-forme pour l'accès unifié et mutualisé aux périodiques électroniques.
MSH Toulouse	1994	Elle dispose de 5 salles de documentation réparties dans les 7700 m2 de la MSH. Une banque d'images numériques nommé BIPT a été créée sur les thèmes Patrimoine et Territoire par numérisation des fonds photographiques des équipes de la MSH, et ce, dans le cadre des opérations de numérisation en cours visant à sauvegarder et mettre en ligne des patrimoines scientifiques et artistiques.
MRSH Caen	1995	Le centre de documentation donne accès : - à la base DOC-MRSH qui référence à la fois les publications des chercheurs de la MSH et des documents utiles aux axes de recherche des équipes. - au catalogue de la BU de Caen (dont le centre de documentation est un service) - à diverses bases de données hébergées par le Centre de Ressources Informatiques de l'Université de Caen.
MSH Dijon	2002	Le site propose une liste de liens vers des sites WEB portant sur le patrimoine.

1.3.3. La documentation : ni bibliothèque, ni centre de documentation, mais un axe fonctionnel

Le cas de la MSH-Alpes de Grenoble est un peu particulier dans la mesure où elle n'a ni centre de documentation ni bibliothèque. Pour elle, la documentation est un axe de travail, et non un lieu. Elle se propose de travailler à l'orientation des utilisateurs ainsi qu'à leur formation, en les sensibilisant par exemple à l'utilisation de logiciels de bibliographie tels que Endnote Ses actions

documentaires visent à mettre en place de nouveaux outils documentaires à l'usage des chercheurs en sciences humaines et sociales. La réalisation du portail national du réseau des MSH et de sa partie documentaire par la MSH de Grenoble entre bien dans le cadre de ses missions. Outre des informations générales sur le réseau et des liens vers les sites WEB des MSH, ce portail propose un accès unifié Z39.50 à des bases de données bibliographiques, une sitothèque et une revue de sommaires de périodiques dépouillés par l'INIST depuis le 1^{er} août 2001. Il met à disposition des chercheurs un espace de travail personnalisé. Il propose un annuaire de la recherche en sciences humaines et sociales et annonce séminaires et colloques intéressant le réseau. Il s'agit donc bien de la création d'un nouvel outil contribuant au rapprochement des services de documentation des MSH par la mise en commun de leurs ressources.

Nous avons vu que les frontières entre bibliothèques traditionnelles et centres de documentation s'effaçaient du fait notamment de l'évolution des collections, devenues multi-supports, ainsi que du développement des réseaux tant techniques que documentaires. Cette évolution influe également sur les services proposés, services que nous n'avons pas exclus de notre observation car ils sont le complément des collections.

1.4. Services et public

L'observation des pages WEB consacrés aux services de documentation des MSH permet de lister un certain nombre de services documentaires proposés. La consultation sur place, le prêt, souvent limité, le PEB et la possibilité de faire des photocopies constituent une sorte de « bouquet de base » auquel peuvent venir s'ajouter les services suivants :

- consultation du catalogue informatisé (sur place ou via le WEB)
- consultation de CDROM en réseau (sur place ou à distance, avec contrôle de l'adresse IP)
- accès, libre ou contrôlé, à des ressources du WEB telles que :
 - o sites référencés, éventuellement classés par discipline, par ordre alphabétique ou de façon thématique

- o bases de données
- o périodiques électroniques
- o catalogues d'autres bibliothèques
- mise à disposition de postes informatiques permettant d'accéder sur place à ces ressources et de prises permettant de brancher des portables.
- consultation de la liste des acquisitions
- diffusion sélective d'information pour avertir de l'arrivée des périodiques
- service de réponse par téléphone ou par correspondance (MMSH d'Aix-en-Provence)
- assistance à la recherche bibliographique
- constitution de produits documentaires tels que revues de presse mensuelles, dossiers de presse, dossiers documentaires, bibliographies.
- formation des usagers à la recherche bibliographique, à la méthodologie documentaire et à l'interrogation de bases de données (MRSH de Caen)
- mise à disposition de lecteurs de microfiches

Selon les services de documentation, et la structure de leurs collections, l'accent sera mis sur tel ou tel service, le prêt par exemple pour des collections papier importantes, ou la mise à disposition de postes informatiques pour les ressources électroniques.

Parmi les sites référencés proposés par les services de documentation figure parfois le site WEB du ou des SCD des universités parties prenantes de la MSH. C'est le cas de la MSH de Poitiers qui offre un lien vers le catalogue de la bibliothèque universitaire de Poitiers. Le catalogue de la bibliothèque universitaire de Caen est lui aussi accessible depuis les pages « Documentation » du site de la MRSH. Quant au catalogue de la bibliothèque universitaire de Nantes, il est accessible via les pages du site de la MSH Ange Guépin consacrés à son Conseil de documentation, conseil auquel participe d'ailleurs la direction du SCD de l'Université de Nantes. Toutefois, ce sont là les seuls cas d'accès direct au catalogue du SCD depuis les pages du site consacrés à la documentation. Certes, il reste toujours possible d'y accéder via le lien à l'université qui se trouve en

général sur la page d'accueil du site. Mais on peut dire que dans l'ensemble l'accès au catalogue du SCD n'est guère valorisé.

Le public visé par ces services est le même dans toutes les MSH : il s'agit d'un public réservé de chercheurs et d'étudiants de 3ème cycle. Certains centres sont ouverts plus largement à un public d'étudiants inscrits en 2ème cycle, voire en DEUG. C'est le cas de la bibliothèque de la MOM. Le centre de documentation de la MRSH de Caen s'en tient, lui, à une ouverture élargie aux étudiants de maîtrise.

L'observation des sites WEB permet de se faire une première idée des services de documentation des MSH. Cette démarche n'est cependant pas suffisante pour se faire une idée exacte de leur politique documentaire. Il m'a donc fallu affiner le recueil des informations destinées à mettre au jour des expériences de collaboration entre les Services communs de la documentation des Universités et les services de documentation des Maisons des sciences de l'homme.

2. A la recherche d'expériences de collaboration

2.1. Point de méthode : l'envoi d'un questionnaire

Afin d'obtenir des informations plus fines sur les services de documentation des MSH, j'ai donc entrepris la confection d'un questionnaire que j'ai fait parvenir aux MSH du réseau accompagné d'une lettre d'explication. On trouvera ces deux documents en annexe. L'objectif poursuivi était de compléter les informations obtenues via l'observation des sites WEB et de repérer des collaborations documentaires entre SCD et MSH. J'ai envoyé le questionnaire aux 18 MSH du réseau, incluant les MSH en cours d'intégration, car il me semblait intéressant de recueillir l'état de leurs réflexions sur leur futur système documentaire.

Sur 18 questionnaires envoyés, et suite à une série de relances, j'ai reçu un total de six réponses, dont deux en provenance de MSH en cours d'intégration, soit un taux de réponse d'environ un tiers.

2.2. Politique documentaire et collaboration

Etant donné le taux de réponse obtenu et la taille minime du corpus d'étude, les éléments de réponse exposés ci-dessous ne prétendent pas posséder de valeur statistique. Recueillis auprès des MSH qui ont bien voulu faire part de leur expérience, ils se veulent témoins des axes de collaborations qui existent, non seulement avec le SCD, mais bien souvent aussi avec d'autres structures documentaires. Deux grands axes se dégagent de ces éléments : mutualisation et formalisation.

2.2.1. La mutualisation

Plusieurs exemples de mutualisation apparaissent parmi les éléments recueillis. Cette mutualisation porte sur divers aspects: mutualisation des ressources documentaires, partage de l'espace, mise en commun de références bibliographiques et de leur signalisation et localisation ou catalogue collectif, mutualisation des compétences, échanges de services.

C'est par exemple par la mutualisation des ressources que la MSH Nord - Pas de Calais entrevoit sa collaboration avec le SCD de Lille III. Pour elle, l'objectif n'est pas de constituer un fonds documentaire propre, mais de « fonctionner en symbiose avec le SCD26 ». La MSH s'appuie donc, pour le moment, sur la bibliothèque universitaire qui joue le rôle de centre de documentation et travaille avec elle à la recherche d'un fonds commun de ressources électroniques. La MSH Paris Nord travaille elle aussi à la mise en commun de ressources documentaires avec les bibliothèques universitaires de Paris VIII et Paris XIII. La convention en cours de signature avec ces deux structures prévoit en effet « l'analyse des complémentarités des deux BU » et « l'identification des manques que la MSH pourrait prendre en charge ».

La mutualisation peut également porter sur d'autres aspects, par exemple, l'espace. C'est ce que projette de partager la MSH de Toulouse avec le SCD lorsque sera construite la nouvelle bibliothèque universitaire. En effet, il est prévu que la documentation des laboratoires de la MSH soit « physiquement mutualisée » dans un « espace recherche » de la future bibliothèque universitaire. Mais là ne s'arrête

pas la mutualisation, puisqu'il est également prévu de « mutualiser virtuellement » la documentation recherche par l'élaboration d'un catalogue commun avec le SCD accessible sur Internet.

Il existe encore d'autres formes de mutualisation. La MOM à Lyon et la MRSH de Caen n'ont par exemple pas de catalogue commun avec le SCD. Mais la MOM ménage depuis son catalogue un lien vers le catalogue du SCD et est partie prenante de structures de coopération documentaire et de mutualisation des ressources : son catalogue participe au système d'interrogation commune lyonnais CIBLE. Quant aux 50 000 volumes d'ouvrages et 1000 titres de périodiques de ses collections, ils proviennent du regroupement des fonds des centres de recherche la composant, partageant désormais l'espace commun d'une bibliothèque en libre accès utilisant la LCC comme système de cotation.

La MRSH de Caen présente quant à elle une configuration bien différente. Son catalogue indépendant, baptisé DOC-MRSH, ne concerne que les fonds propres de la MRSH. Une partie de ces fonds est regroupée au centre de documentation, le reste étant stocké dans les bureaux des chercheurs de la MRSH. Il est prévu qu'à terme, ces fonds dispersés soient eux aussi localisés dans DOC-MRSH. Le centre de documentation, conscient de l'intérêt pour l'utilisateur de disposer d'un unique outil de consultation, aimerait voir le SCD mettre à sa disposition « un outil informatisé commun pour un accès rapide et aisé de l'utilisateur, [car] les multiples bases de données demandent à l'usager de connaître des accès différents, des modes d'interrogation divers ». Cependant, les fonds propres de la MRSH sont essentiellement composés de littérature grise, de publications des chercheurs et de dossiers documentaires. Aussi le SCD estime-t-il que « cette documentation de nature particulière ne peut être intégrée dans un catalogue de bibliothèque 27 ». MRSH et SCD collaborent néanmoins en mutualisant des ressources documentaires: le centre de documentation accueille en dépôt, de septembre à juillet, des fonds thématiques provenant des magasins du SCD, mais provisoirement localisés « MSH » dans le catalogue du SCD. Les besoins des

VERNATON Françoise | DCB 11 | Mémoire d'étude | 2002

²⁶ Sauf indication contraire, toutes les citations de cette partie sont tirées des réponses apportées par les MSH au questionnaire qui leur a été envoyé.

²⁷ Citation tirée de la convention signée le 12 juillet 2001 entre le directeur de la MRSH et le directeur du SCD fixant les missions et le fonctionnement du centre de documentation de la MRSH de Caen.

chercheurs sont évalués à la rentrée universitaire par les documentalistes qui demandent les ouvrages à la section Droit-Lettres laquelle les acquiert ou les extrait de ses magasins Ceux-ci réintègrent en juin, après inventaire, lesdits magasins. En outre, la coopération avec le SCD ne s'arrête pas à cette mise en commun des ressources. Des actions de formation documentaire pour les doctorants sont en effet organisées conjointement par une documentaliste de la MRSH et un conservateur du SCD qui mutualisent de la sorte leurs compétences.

Autre exemple de mutualisation : le PEB, service offert par toutes les MSH du réseau qui permet l'échange de documents, donc une forme de mutualisation des ressources documentaires. Enfin, le portail du réseau national des MSH constitue en lui-même un outil de mutualisation du fait des interrogations permises par le module Z39.50 déjà citées plus haut.

2.2.2. La formalisation

Toutes ces formes de mutualisation nécessitent une formalisation plus ou moins poussée des relations tant internes qu'inter structurelles. Les configurations retenues ne sont pas sans incidence sur la politique documentaire des unités documentaires concernées.

La MSH de Paris Nord a par exemple formalisé son souci de coopération par la mise en place d'un groupe de travail comprenant des représentants des bibliothèques universitaires de Paris VIII, Paris XIII et de la MSH. Ce groupe a pour mission de réfléchir aux coopérations à envisager. Les réunions régulières tenues depuis plus d'un an ont permis d'aboutir à la convention citée plus haut, convention qui prévoit également la mise au point d'une carte de lecteur-emprunteur commune aux trois structures. Ce qui prime dans cette démarche, c'est donc bien la réflexion commune, laquelle doit déboucher sur une organisation formalisée.

Sur le plan institutionnel, et par rapport au SCD, cette organisation peut se traduire par l'intégration ou par l'association du service de documentation concerné au SCD. La bibliothèque de la MOM par exemple est bibliothèque associée au SCD de l'Université Lumière Lyon II. Ce n'est pas le cas du centre de documentation de la MRSH de Caen qui, lui, est intégré au SCD sous forme d'un service de la section Droit-Lettres. Cette situation est officialisée par une convention signée par

les directeurs de la MRSH et du SCD qui précise les missions et règles de fonctionnement du centre de documentation de la MRSH et prévoit que, « placé conjointement sous la direction de la Bibliothèque universitaire Droit-Lettres et de la MRSH28 », « il participe à la politique de développement documentaire cohérent sur l'ensemble de l'Université29 ».

Les configurations retenues ont des répercussions différentes sur la politique documentaire des services de documentation des MSH, et en particulier, sur leur politique d'acquisitions. Ainsi la bibliothèque de la MOM. Si elle reçoit une dotation du SCD et participe aux commissions d'achats du SCD pour les thèmes qui la concerne, elle a cependant un budget propre d'acquisitions et a mis en place en son sein des commissions d'achats par domaines qui réunissent, une ou deux fois l'an, chercheurs et bibliothécaires spécialisés. Ce n'est pas le cas du centre de documentation de la MRSH de Caen qui, en tant que service de la section Droit-lettres de la bibliothèque universitaire, n'a pas de budget d'acquisitions et adresse ses demandes d'achat au SCD. On voit par là que le niveau de réflexion et de décision sur les acquisitions, élément central d'une politique documentaire, varie en fonction des choix formels effectués. D'autres structures peuvent venir compléter le dispositif. Il s'agit, la plupart du temps, du conseil de documentation de la MSH qui réunit direction, personnel de bibliothèque et chercheurs, ainsi que parfois, comme à la MOM, un représentant du SCD.

Enfin, le réseau national des MSH organise des réunions des documentalistes des MSH auxquelles participent par exemple les services de documentation des MSH de Caen et Toulouse. Il a également mis en place un groupe de travail sur la mise en commun des ressources informatiques auquel participe la MSH Nord pas de Calais. Ces structures contribuent à la formalisation de la coopération entre les MSH.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

3. Collaborer : une difficile nécessité

Les éléments précédents fournissent quelques exemples de collaboration avec le SCD. Mais si la coopération est bien une mission fondamentale du SCD, celle-ci ne va pas toujours de soi et n'est pas sans poser quelques difficultés.

3.1. La coopération : une mission fondamentale du SCD

3.1.1. La coopération au cœur des textes de création du SCD

La création des Services communs de la documentation, prévue par le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985 pris en application de la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur et modifié par les décrets n° 91-320 et 91-321 du 27 mars 1991, a pour objectif d'organiser la documentation de l'université au sein d'un service regroupant, par intégration ou association, l'ensemble des structures documentaires de l'établissement. L'article 1er du décret de 1985 énonce les fonctions du SCD, au nombre desquelles se trouvent « [la mise en œuvre de] la politique documentaire de l'établissement [et la coordination des] moyens correspondants » ainsi que « [la coopération] avec les bibliothèques qui concourent aux mêmes objectifs, quels que soient leurs statuts, notamment par la participation à des catalogues collectifs ». Par ailleurs, l'article 9 du décret de 1985 prévoit que le SCD est administré par un conseil, dénommé Conseil de la documentation aux termes de l'arrêté du 4 juillet 1985. Cet arrêté précise que le Conseil de la documentation « élabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire de l'université » et « se prononce(...)notamment sur la constitution de commissions scientifiques consultatives de la documentation [qui] préparent les politiques d'acquisition par discipline ou sous-discipline dans le cadre de la politique documentaire définie par l'université ».

Enfin, l'annexe commune aux circulaires d'application n°85-391 et 85-392 du 31 octobre 1985, dans son exposé des motifs du décret de 1985, stipule que « tout document acquis par une composante d'une université est à la disposition de cette dernière dans son ensemble ».

A travers ces multiples citations, on voit bien le souci qui a présidé à la création du SCD: le souci de faire coopérer les différentes structures documentaires de l'établissement, structures bien souvent éclatées, dispersées, parfois même « invisibles », souvent nées de besoins spécifiques auxquelles les bibliothèques universitaires n'ont pas toujours été, faute de moyens, en mesure de répondre. La coopération, mission fondamentale du SCD, doit précisément permettre de mutualiser ces moyens.

3.1.2. La collaboration avec les bibliothèques associées au SCD

La problématique de collaboration avec les bibliothèques associées du SCD n'est à priori pas très différente de celle de la collaboration avec le service documentaire d'une MSH qui, comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, peut luimême être associé ou intégré au SCD. Toutefois, le service de documentation d'une MSH se présente souvent comme un niveau d'articulation intermédiaire dans la mesure où il fédère, d'une manière ou d'une autre, les fonds documentaires de laboratoires ou d'équipes de recherche ayant eux même le statut de bibliothèques associées. Cette « fédération » de fonds peut, comme nous l'avons vu, prendre des formes plus ou moins lâches, de leur simple juxtaposition à leur fusion. Quoi qu'il en soit, le service de documentation de la MSH est à même de contribuer à la structuration et à la lisibilité de ces fonds, à leur « intégration » intermédiaire en quelque sorte, sans susciter de débats aussi vifs que l'intégration directe de fonds au SCD.

En revanche, l'intégration du service de documentation d'une MSH au SCD est susceptible de susciter de tels débats. Crainte de perdre son autonomie, souci de se voir reconnaître sa spécificité, de préserver souplesse de fonctionnement et proximité de la documentation : tous ces arguments sont bien souvent avancés par les bibliothèques redoutant une intégration forcée au SCD. Association ou intégration, l'objectif de la coopération au sein du SCD reste pourtant d'améliorer l'accès de tous aux fonds, d'éviter des doublons inutiles et d'équilibrer des collections. S'il est possible d'expliquer ces réticences par « la forte tradition

d'autonomie, notamment au niveau de la recherche30 » des départements de l'université ou par l'appropriation excessive de BUFR « conçues dès les années 1970 en réaction contre la BU que les enseignants n'estimaient pas assez attentive à leurs besoins31 », le difficile pari que doit tenir le SCD entre enseignement et recherche constitue un autre élément de réflexion.

3.1.3. Enseignement et recherche : un pari difficile à tenir

C'est dans le cadre des missions du service public de l'enseignement supérieur que le SCD doit remplir la mission documentaire qui lui est confiée au sein de l'université. La loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur énonce ces missions : formation initiale, formation continue et recherche. Son article 6 précise que le service public de l'enseignement supérieur « offre un moyen privilégié de formation à la recherche et par la recherche ». Le SCD doit donc faire face à une double obligation : mettre à disposition du public de la documentation recherche et de la documentation destinée à l'enseignement. C'est ce pari difficile qu'évoque Maurice Garden lorsqu'il rappelle la difficulté qu'ont les bibliothèques universitaires à « atteindre le double objectif de documentation de masse et de bibliothèque de recherche 32 ».

Ainsi, malgré « la réaffirmation soutenue du rôle primordial de l'université dans la formation à et par la recherche33 » et l'objectif de coopération fixé par les textes au SCD, des moyens encore insuffisants en dépit des efforts réalisés depuis le rapport Miquel et les réticences qui se manifestent ici ou là freinent parfois la collaboration entre unités documentaires.

3.2. Par delà les difficultés, des attentes

Les difficultés qui apparaissent parfois dans la collaboration entre le SCD et le service de documentation des MSH ne doivent pas masquer les attentes qui existent à l'égard du SCD.

³⁰ **Pichot, Catherine**. Promouvoir la définition d'une politique d'acquisition concertée dans le cadre du SCD : l'exemple de la bibliothèque d'histoire. Villeurbanne, IFB, 1994.

³¹ Ibid.

³² Garden, Maurice. Les bibliothèques de recherche. Bulletin des Bibliothèques de France, 1996, n°2.

³³ Ibid.

3.2.1. Relations difficiles et frictions

Parmi les réponses apportées par les services de documentation des MSH au questionnaire envoyé figurent des remarques sur les relations parfois difficiles que ces services entretiennent avec le SCD. Les remarques formulées portent essentiellement sur une demande de reconnaissance par le SCD, d'une part de la spécificité d'une bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales, d'autre part de la juste place de la bibliothèque au sein du SCD. On retrouve à travers ces demandes, d'une part les termes du pari difficile que doit tenir le SCD entre documentation destinée à l'enseignement et documentation recherche, d'autre part les craintes d'unités documentaires de se voir englouties dans ce large ensemble qu'est le SCD.

« Préserver l'indépendance de chaque service34 » est aussi l'un des objectifs clairement affichés par le texte fondateur d'ISIDORA, réseau des documentalistes et bibliothécaires CNRS de la région Rhône-Alpes créé en janvier 2001 qui se propose également de « recenser et mutualiser les compétences, méthodes et savoir-faire ». Plutôt que de participer à des catalogues collectifs au risque de « perdre des informations », le réseau préfère « promouvoir un accès multi-sites » et jouer la carte de la « cohabitation des services documentaires ». La collaboration est donc entendue comme la délimitation claire et précise des « champs et compétences de chacun ». Le sentiment d'appartenir à « un cadre de partenariat très flou³⁵ » et le souci de formaliser les relations est d'ailleurs au cœur des constats faits par l'atelier consacré le 25 avril 2002 aux relations BU/CNRS lors des journées de rencontre des membres du réseau. Enfin, le déficit de communication avec les bibliothèques universitaires que perçoivent les membres du réseau constitue l'autre motif d'insatisfaction exprimé.

Toutefois, par delà les difficultés exprimées, les réponses au questionnaire laissent entrevoir, y compris de la part des plus critiques, des attentes à l'égard du SCD.

VERNATON Françoise | DCB 11 | Mémoire d'étude | 2002

³⁴ Sauf indication contraire, les citations qui suivent sont toutes extraites de : **ISIDORA**. *Texte fondateur* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://isidora.dr7.cnrs.fr/Texte-fondateur.pdf (page consultée le 9.0902).

³⁵ ISIDORA. Vie du réseau [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://isidora.dr7.cnrs.fr/vie_reseau/journee25-4-02.htm (consulté le 09.09.02).

3.2.2. Les attentes

Les demandes exprimées ci-dessus, formalisation et communication, signent en tout cas des attentes et, en creux, une reconnaissance de la nécessité de collaborer. Même les plus critiques reconnaissent l'intérêt d'une collaboration, sur le plan des ressources documentaires notamment, et en particulier pour les revues et périodiques, ainsi que pour les bases de données, car certains achats dépassent les capacités budgétaires du service de documentation de la MSH. C'est donc plutôt sur une mutualisation des acquisitions, et des moyens budgétaires afférents, que se portent les attentes, le service de documentation de la MSH ayant bien conscience de la nécessité de répartir les efforts et de travailler à la complémentarité des fonds.

D'autres points pourtant suscitent l'intérêt des MSH pour le SCD. Il s'agit par exemple de ses capacités de stockage et de son expertise en matière de conservation, lesquelles peuvent être « échangées », dans le cadre de la mutualisation des moyens, contre des accès à de la documentation virtuelle. Le soutien et l'aide au catalogage ou à l'archivage figurent aussi parmi les souhaits de collaboration exprimés. Enfin, tous sont conscients de l'intérêt d'arriver à une visualisation commune des fonds, qu'elle se traduise par l'élaboration d'un catalogue collectif ou par l'interrogation commune de ressources hétérogènes.

L'enquête menée en direction du réseau national des MSH apporte, malgré ses limites, un certain nombre d'éléments de réflexion utile sur les usages possibles d'un site WEB, les diverses conceptions d'un service de documentation et les collaborations mises en place avec le SCD. Quelles que soient les difficultés accompagnant parfois ces collaborations, la nécessité de coopérer est reconnue de tous et génèrent des attentes à l'égard du SCD. Ces éléments sont donc autant de pistes à envisager et adapter au contexte local pour la mise en place d'une fructueuse collaboration entre le service de documentation de la MSH de Dijon et le Service commun de la documentation de l'Université de Bourgogne.

La Maison des sciences de l'homme de Dijon : vers une collaboration avec le SCD

Parallèlement au travail consistant à explorer les services de documentation des MSH du réseau national, il me fallait envisager, sur le plan local, la collaboration documentaire concrète à mettre en place entre le SCD et la MSH de Dijon.

Il m'a donc fallu prendre connaissance du projet et appréhender le contexte dans lequel cette collaboration allait prendre place. Cette démarche m'a conduit à déterminer un thème sur lequel travailler, c'est à dire un fonds à étudier en vue d'une future politique d'acquisition concertée. Enfin, j'ai avancé, au-delà du thème retenu et de la seule politique documentaire au sens strict, six propositions qui me semblent aller dans le sens d'une plus grande concertation entre la MSH et le SCD.

1. La MSH de Dijon et son service documentaire

1.1. Le projet de Maison des sciences de l'homme à Dijon

1.1.1. Le besoin d'un espace fédérateur

Le projet de la MSH de Dijon est né d'un travail de réflexion portant sur la multiplicité des centres de recherches en sciences humaines et sociales à l'Université de Bourgogne et la nécessité de les regrouper autour de thématiques communes. Le regroupement des équipes a permis l'émergence de recherches interdisciplinaires. Le besoin d'un espace commun s'est alors fait sentir et le projet a été inscrit en janvier 2000 au contrat de plan Etat-Région. Un comité de pilotage a été mis en place : ses efforts viennent d'aboutir, en avril 2002, à l'intégration de la MSH au réseau national

Le projet s'inscrit bien dans les objectifs poursuivis par le réseau des MSH, à savoir favoriser le regroupement temporaire d'équipes et la mise en commun d'outils et de documentation. Il répond également au souci de combler un vide

géographique dans la répartition des MSH en France et prévoit, dans le cadre de l'ouverture internationale du Grand-Est de la France, d'ouvrir la structure aux universités voisines.

1.1.2. Le projet scientifique

L'intitulé « Patrimoines, Espaces, Mutations » fédère les recherches de la MSH de Dijon dont l'ambition est de devenir pôle de référence international pour les recherches portant sur les patrimoines. Dès avant son intégration au réseau, la MSH de Dijon en préfiguration organisait en 2001 et 2002 trois cycles de conférences intitulés « Patrimoines », « Interdisciplinarité et confrontation des savoirs" et « Vignes et vins ». Aujourd'hui, ce sont cinq UMR, une FRE, deux regroupements d'équipes en cours et trois écoles doctorales qui sont associées à la MSH :

- UMR CNRS 5118: Laboratoire d'analyse et de techniques économiques (LATEC)
- UMR CNRS 5594 : Archéologie, cultures et sociétés. Bourgogne et France orientale du néolithique au Moyen-Age.
- UMR CNRS 5598 : Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux.
- UMR CNRS 5605 : Centre Georges Chevrier. Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés.
- UMR INRA-ENESAD : Unité d'économie et de sociologie rurales.
- FRE CNRS 2387 : Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU)
- Equipes Patrimoine et interculturalité
- Equipes Patrimoine, permanences, mutations
- Ecole doctorale 46 : Droit et science politique de l'Université de Bourgogne
- Ecole doctorale 201 : Gestion, économie, formation
- Ecole doctorale 202 : Langages, imaginaires, sociétés.

Par ailleurs, de nombreux liens sont susceptibles d'être créés avec des partenaires internationaux, nationaux ou locaux intéressés au thème fédérateur du patrimoine.

Sur le plan local, on peut citer, par exemple, la Bibliothèque municipale de Dijon, par ailleurs pôle associé de la BNF pour la gastronomie, le Musée archéologique ou le Musée de la vie bourguignonne.

1.1.3. La construction

C'est entre deux bâtiments préexistants, le pôle Economie-Gestion et le pôle Apprentissage-Formation, que viendra s'insérer la future MSH. La première tranche prévoit pour un budget d'environ 20 millions de francs une construction de 1450 m2 utiles, dont 200 m2 pourraient être réservés à un espace documentation Une seconde tranche pourrait voir le jour ultérieurement avec la naissance d'une Maison des Savoirs créée en collaboration avec la Ville de Dijon. L'ouverture de la MSH est prévue pour 2005.

1.2. Le contexte

A mon arrivée en stage, le statut de la MSH n'était pas encore déterminé et les instances de décision n'étaient pas mises en place. Le comité de pilotage du projet semblait toutefois vouloir opter pour le statut d'Unité Mixte de Services. Cependant, des réunions des services communs de la MSH se tiennent régulièrement et la responsable du service documentaire de la MSH a commencé à travailler sur ses nouvelles missions : élaboration, en liaison avec le conservateur du SCD chargé des liens avec les bibliothèques associées, d'une plaquette de présentation du service ; veille documentaire, projet de site WEB propre au service documentaire, enquête destinée à recenser les fonds documentaires des laboratoires composant la MSH. Pour le moment, ce service a implicitement pris le statut de bibliothèque associée au SCD et c'est à ce titre qu'il est concerné par les projets en cours au SCD. Il s'inscrit par ailleurs dans un contexte régional aux projets documentaires plus ou moins aboutis.

1.2.1. Les projets en cours au SCD

1.2.1.1. La réinformatisation : vers un système d'information documentaire

Lancé en janvier 2002, le projet de réinformatisation du SCD prévoit l'achat d'un SIGB qui devra être opérationnel à la rentrée 2003. Ce projet doit d'ores et déjà

tenir compte du contexte d'intégration de plusieurs bibliothèques associées. Par ailleurs, au-delà du simple remplacement de l'actuel SIGB en passe de ne plus être maintenu, le projet comprend un deuxième volet, le SID ou système d'information documentaire, qui devrait permettre à terme l'accès, fédéré au niveau de l'université, à diverses ressources numérisées. Ce deuxième volet étant reporté pour le moment, le projet de remplacement du SIGB a d'ores et déjà intégré des projets de coopération interne. Cette coopération repose sur la participation des bibliothèques associées au catalogue collectif et l'utilisation du nouveau SIGB. L'accent est mis sur l'utilisation des fonctions de catalogage et de gestion de la circulation des documents. Le service documentaire de la MSH de Dijon fait partie des organismes pressentis pour participer à court terme au catalogue commun.

1.2.1.2. L'intégration de bibliothèques associées

L'intégration de la bibliothèque de l'IUT de Dijon est prévue pour 2003 et celle des 5 bibliothèques des 3 UFR de Lettres et philosophie, Langues et communications et Sciences humaines pour 2004. L'objectif majeur de ces intégrations est d'« offrir un réseau documentaire cohérent et unifié³⁶ » au niveau de l'université. S'il apparaît prématuré de trancher aujourd'hui la question de l'intégration du service documentaire de la MSH au SCD, rien n'interdit d'envisager cette possibilité pour l'avenir. Notons au passage que la responsable de ce service est par ailleurs coordinateur à mi-temps des cinq bibliothèques en passe d'être intégrées.

1.2.1.3. La numérisation

Inscrit au contrat de plan 2003-2006, ce projet, en partenariat avec la MSH, prévoit la participation du SCD, à hauteur de 50%, à l'achat de la plate-forme destinée à permettre d'une part la numérisation de thèses, d'autre part la concrétisation du projet « Mémoire de l'Université de Bourgogne ». Ce dernier a pour objectif la promotion et la valorisation de la culture scientifique et technique de l'université. Il s'agit là aussi d'aller au-delà de la seule mutualisation des moyens et d'organiser, sur une série de thématiques privilégiées par le SCD et intéressant la

_

³⁶ Propositions pour le contrat de plan 2003-2006 : développement et modernisation de la documentation.

MSH « la complémentarité entre documentation imprimée et ressources à numériser³⁷ ».

1.2.2. Le contexte régional

1.2.2.1. La Bibliothèque Electronique de Bourgogne

Il s'agit d'un projet qui, lancé en 1999 par le Conseil Régional de Bourgogne était destiné à mettre en réseau les centres de documentation de quatorze établissements partenaires. Se proposant de mettre à disposition non seulement « des services documentaires généraux accessibles à tout public³⁸ » mais aussi « des services documentaires spécialisés dans le cadre de la constitution de pôles thématiques³⁹ », ce projet voulait faciliter l'accès aux documents tant papier qu'électroniques et « assurer une meilleure diffusion des productions scientifiques et technologiques conçues en Bourgogne⁴⁰ » par la mise en place d'« un guichet unique d'accès à des ressources distribuées⁴¹ » à l'aide de serveurs Z39.50. Lors de l'étude de préfiguration, l'Université de Bourgogne avait été pressentie comme tête de réseau pour le pôle thématique « Culture et patrimoine », thème recoupant celui de la MSH. Cependant, faute de moyens, ce projet est en sommeil, sans qu'on puisse dire s'il sera un jour réactivé.

1.2.2.2. La Base Bibliographique Bourguignonne

La Bourgogne n'est toutefois pas en reste dans la constitution de réseaux documentaires permettant de valoriser les ressources documentaires locales. En effet, dès 1986 était créé un réseau de 26 bibliothèques bourguignonnes ayant chacune la responsabilité d'acquérir, sur la base d'une répartition géographique et dans la mesure de ses moyens, les documents traitant de sujets bourguignons. Ceux-ci sont ensuite signalés par la bibliothèque acquéreur pour être catalogués et localisés dans une base commune, la Base Bibliographique Bourguignonne. Ce réseau comprend essentiellement des bibliothèques municipales et les sections de la bibliothèque universitaire, laquelle est chargée des mémoires et thèses traitant

³⁷ Ibid.

³⁸ Projet de Bibliothèque Electronique de Bourgogne : état d'avancement de l'étude de préfiguration. Conseil régional de Bourgogne, 2001.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid.

d'un sujet bourguignon. La base est coproduite par le Centre régional du livre de Bourgogne, la Société des Annales de Bourgogne et la Bibliothèque municipale de Dijon. Une convention passée entre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque municipale de Dijon, qui héberge la base informatisée, a permis la récente rétroconversion des 30.000 références du fichier papier. La base n'étant actuellement pas exhaustive, le CRL s'efforce d'y intégrer les documents manquants grâce à une convention passée avec la BNF. Il projette également son élargissement à d'autres supports et à d'autres domaines que l'histoire bourguignonne. Par ailleurs, la base ne contenant à priori que des documentaires, le CRL a constitué une base voisine, la Base Biographique qui recense plus de 3000 personnalités bourguignonnes, auteurs ou non d'œuvres de fiction. La constitution de la Base Bibliographique Bourguignonne fournit un exemple de coopération documentaire fonctionnant de longue date et permettant de mettre en valeur les fonds locaux des bibliothèques du réseau constitué.

1.3. La conception du service documentaire de la MSH

Nous avons vu dans la deuxième partie de ce travail que coexistaient deux conceptions majeures de la documentation dans les MSH: la bibliothèque et le centre de documentation. L'intitulé du service de la MSH de Dijon montre clairement l'orientation prise, celle d'un centre documentaire qui, outre les derniers numéros des périodiques intéressant les thèmes de recherche de la MSH, offre essentiellement des points d'accès vers de la documentation électronique et des services: veille documentaire, diffusion sélective d'information, formation à la recherche documentaire, produits documentaires. C'est d'ailleurs ce que prévoit la plaquette de présentation du service. Et cette conception est conforme à celle qui prévaut dans le rapport du Conseil national du développement des sciences humaines et sociales de juin 1999. Si cette orientation est quelque peu dictée par la surface peu étendue réservée à la documentation dans la première tranche du projet, elle correspond néanmoins au souci de la responsable de la documentation de ne pas voir se créer une xième bibliothèque, forcément hétéroclite, à côté du

⁴¹ Ibid.

SCD. Il s'agit également là d'une reconnaissance des capacités de conservation du SCD, par ailleurs tout proche. La responsable du service estime le SCD tout indiqué pour recevoir les fonds des 17 laboratoires composant la MSH, si jamais ceux-ci devaient être regroupés physiquement. En tout état de cause, elle estime nécessaire de les localiser dans le catalogue du SCD. Si la direction du SCD partage cette conception, il n'est pas certain qu'il en soit de même de tous les enseignants chercheurs intéressés au projet. Sans prétendre trancher le débat, on peut avancer ici quelques arguments en faveur de la conception d'un service documentaire plutôt que d'une bibliothèque. Si l'on peut convenir des difficultés posées par la dispersion et le morcellement actuels des collections, notamment en terme d'accès physique, il n'est pas certain que leur regroupement à la MSH soit une bonne idée. En effet, si cette solution permet de progresser par une uniformisation des pratiques documentaires, que dire de l'hétérogénéité des collections ainsi juxtaposées? On pourra objecter que des regroupements ont déjà été envisagés ailleurs, par exemple à l'Université des sciences humaines de Strasbourg⁴² ou bien à la MISHA⁴³ et que des solutions documentaires ont été trouvées pour parvenir à une fusion des collections : choix d'un système de cotation adaptée et adaptation du système de cotes. C'est oublier qu'il s'agit là de fonds présentant des points communs, ayant tous trait à l'histoire, à l'archéologie ou aux sciences de l'Antiquité, quand les fonds des équipes de la MSH de Dijon portent tout aussi bien sur l'économie que sur l'éducation ou la sociologie. Reconstituer une bibliothèque pluridisciplinaire à vol d'oiseau du SCD ne semble donc pas très raisonnable. Cette argumentation devra cependant être mise en rapport avec le résultat du recensement des fonds des laboratoires composant la MSH. Cette démarche, un peu en panne à ce jour, devra sans doute être relancée, cette fois-ci, non pas dans l'absolu, mais en la rattachant à un projet précis, par exemple, le rapprochement d'un fonds thématique avec les collections portant sur le même thème au SCD

_

⁴² **Husson, Eric**. Le regroupement des bibliothèques d'histoire et d'archéologie à l'Université des Sciences humaines de Strasbourg : enjeux et perspectives. Villeurbanne, IFB, 1998.

⁴³ Faller, Agnès. Donner accès à la documentation de recherche en sciences de l'Antiquité: une proposition de re cotation unitaire de collections d'instituts. Villeurbanne, ENSSIB, 2002.

C'est donc l'hypothèse d'un service documentaire jouant le rôle d'une plate-forme de services en soutien à la recherche que j'ai retenu dans la suite de ce travail. Celui-ci étant intervenu en amont de la mise en place d'une structure de concertation qu'il était prématuré de mettre en oeuvre à la date de mon stage, j'ai pris le parti d'une démarche prospective ayant pour support un thème intéressant la MSH.

2. Vers une politique d'acquisitions concertée ou l'étude du fonds d'archéologie au sein du SCD

Cette démarche, destinée à s'insérer dans un contexte plus large de collaboration, a consisté en l'étude d'un segment de collection au sein du SCD susceptible d'intéresser la MSH de Dijon. Elle se veut point de départ vers une politique d'acquisitions concertée et tentative de représentation du segment de collection retenu. On trouvera donc ci-dessous, après l'exposé détaillé des objectifs, des raisons qui ont conduit à choisir le fonds d'archéologie et de la méthode, une description de ce segment. Une version plus détaillée de ce travail a fait l'objet de mon rapport de stage⁴⁴.

2.1. Objectif de l'étude

Le premier objectif de cette étude est donc de poser les bases d'une politique documentaire, notamment d'acquisitions, concertée, ce qui nécessite la réalisation d'un état des lieux, d'un recensement de l'existant.

Un autre objectif de cette étude est d'amorcer la future concertation SCD et MSH en prenant appui sur les missions du service documentaire de la MSH telles que présentées par le projet de plaquette de ce dernier qui précise qu'il « travaille en concertation avec les différentes sections de la bibliothèque universitaire à développer les ressources documentaires et mettre en cohérence une collection de documents tous supports, à signaler cette collection et à en rationaliser l'accès pour en favoriser la consultation, à faire correspondre à la carte de la recherche

une carte des ressources documentaires appuyée sur un réseau à la fois physique et virtuel⁴⁵. » C'est dans le cadre de cette dernière mission qu'il m'a semblé utile et intéressant de proposer à la MSH un état des lieux d'un fonds participant de cette carte documentaire.

Enfin, ce travail réalisé sur un segment de la collection de la section Droit-Lettres peut éventuellement être adapté et transposé ultérieurement à d'autres segments intéressant la MSH.

2.2. Pourquoi le fonds d'archéologie?

Comme il n'était entendu pas question de réaliser un état des lieux exhaustif des thématiques concernant la MSH dans le temps qui m'était imparti, il m'a fallu choisir un thème à aborder. Mon choix s'est porté sur le segment de collection concernant l'archéologie pour diverses raisons.

Tout d'abord, c'est un des fonds qui a fait l'objet d'une convention avec le CNL et pour lequel ont été acquis en 2000 un nombre conséquent d'ouvrages : le budget attribué à l'ensemble de la thématique Patrimoine et biens culturels, laquelle incluait la thématique Archéologie, s'élevait en effet à 300 000 francs. Par ailleurs, aux dires de la bibliothécaire chargée des acquisitions de ce thème, le fonds de départ était assez riche, ce que lui ont confirmé certains enseignants, et elle s'est employée à le compléter grâce à ce budget. C'est également un fonds que je pouvais espérer cerner avec les outils existants à la bibliothèque.

Autre raison de ce choix : l'une des composantes de la MSH de Dijon, l'Unité Mixte de Recherche 5594, c'est à dire l'équipe Archéologie, cultures et sociétés possède une bibliothèque présentée comme « un ensemble documentaire important sur l'archéologie, plus spécifiquement consacré à la protohistoire et l'antiquité, et incluant les principaux périodiques européens⁴⁶. ». Il m'a semblé intéressant de travailler sur un fonds qu'il sera possible de confronter ultérieurement à un autre, tel ce fonds de laboratoire, en vue d'engager la concertation.

⁴⁴ **Vernaton, Françoise**. Le Service commun de la documentation de l'Université de Bourgogne : rapport de stage. Villeurbanne, ENSSIB, 2002.

⁴⁵ Tiré du projet de plaquette de présentation du service documentaire de la MSH (état au 31 octobre 2002).

⁴⁶ Université de Bourgogne. Les équipes de recherche [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.u-bourgogne.fr/recherche/91204.html (consulté le 4.11.02).

Enfin, au-delà de la concertation entre le SCD et la MSH, l'installation prochainement programmée à Dijon de la direction de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives fournit un motif supplémentaire pour mettre en valeur ce fonds.

2.3. Description du fonds

Rappelons tout d'abord quelques chiffres clés auxquels rapporter les données relatives au fond d'archéologie.

La bibliothèque universitaire rassemble 419 030 monographies dont 294 778 à la section Droit-Lettres. Sur les 5156 titres de périodiques que compte la bibliothèque universitaire, 2195 concernent cette section. Enfin, sur les 13047 monographies et 1396 titres de périodiques acquis en 2001, la part de la section Droit-Lettres est respectivement de 72% et 52% avec 9443 monographies et 730 titres acquis en 2001.

L'étude porte essentiellement sur le fonds de la section Droit-Lettres de la bibliothèque universitaire. Dans certains cas et suivant la méthode de recensement employée, elle a été élargie aux fonds des BUFR associées qui cataloguent dans le SIGB de la bibliothèque universitaire, en particulier le fonds de la bibliothèque de section d'art et d'archéologie.

Le premier comptage réalisé sur le catalogue informatisé de la bibliothèque universitaire permet donc d'estimer à 3395 documents le fonds d'archéologie du catalogue commun. Il ne m'a pas été possible d'évaluer l'âge global de la collection. Le recensement des périodiques concernant l'archéologie tel que décrit plus loin permet quant à lui d'établir leur nombre à 132 titres en texte intégral, tous supports confondus, ou à 271 titres si l'on y ajoute ceux qui ne sont pas en texte intégral, mais toujours textes imprimés et périodiques électroniques confondus.

2.3.1. Point de méthode

La difficulté à établir une frontière claire entre les documents ressortissant de l'archéologie, de l'histoire et de l'histoire de l'art constitue un des problèmes majeurs posés par les comptages effectués. Ajoutons à cela l'interdisciplinarité sous tendue par l'intitulé de l'équipe Archéologie, cultures et sociétés et

revendiquée dans son appartenance à une Maison des sciences de l'homme, et voilà posé le problème de la traduction du contenu des documents dans un système de classification selon qu'on envisage la discipline ou bien l'objet, l'espace, le temps étudiés. Si j'ai choisi de ne retenir que le terme d'archéologie dans l'intitulé de l'équipe, c'est donc dans un souci de simplification.

L'autre problème essentiel posé par les comptages a été le problème du recoupement des données, dans la mesure où les monographies concernant l'archéologie peuvent avoir été cotées de façon numérique ou avec une cote Dewey sans que ce choix recoupe toujours celui de traiter telle monographie dans le cadre d'une collection ou de façon isolée. De même, pour les périodiques, ou devrait-on plutôt dire, pour les publications en série, lorsque les outils utilisés ne permettent pas aisément la distinction entre collections de monographies et revues, voire outils bibliographiques. J'ai donc pris le parti de limiter au maximum les recoupements, quitte à obtenir un recensement à minima, et donc à ce titre amené à être affiné et complété.

Selon les cas, c'est à dire selon les outils disponibles et les informations existantes, divers indicateurs ont été exploités : langue du document, taux de recouvrement par rapport à la production éditoriale, libre accès ou non, document empruntable ou non, âge de la collection. D'autres indicateurs, tels que le taux de rotation des collections, mentionnés par exemple dans le Conspectus, n'ont pas été retenus.

Pour le niveau du document, si aucun indicateur particulier sur ce sujet n'a été créé à Dijon, on peut considérer l'ensemble de la collection comme relevant peu ou prou du niveau recherche, qu'il s'agisse des grandes collections qui en constituent le noyau dur ou des ouvrages acquis ensuite au titre des subventions du CNL lesquels, par définition, devaient être de niveau recherche. Et de fait, beaucoup d'ouvrages édités par des presses universitaires françaises ont été acquis à ce titre. Par ailleurs, le CNL imposait aussi l'achat d'ouvrages en langue française. Le

fonds est donc, au final, majoritairement composé d'ouvrages en français. Toutefois, une partie des collections d'archéologie comportent des ouvrages en anglais et en allemand, comme le montre l'interrogation du catalogue sur les valeurs « archaeo ? » et « archao ? » : 512 documents dans le premier cas dont un

tiers a dix ans ou moins, et la moitié a paru en 1982 ou après ; 135 documents dans le second cas, dont la moitié a au maximum trente ans.

2.3.2. Les monographies

Malgré les problèmes de recoupement que cela posait, il fallait essayer de cerner le volume de monographies concernant l'archéologie présentes au catalogue. Deux sous-ensembles de monographies, se recoupant pour partie, pouvaient être retrouvés : les ouvrages cotés 930.1 d'une part et les ouvrages appartenant aux collections de monographies, notamment celles diffusées par De Boccard d'autre part.

• La recherche par cote Dewey

Un premier comptage a été effectué en interrogeant le catalogue informatisé sur l'indice Dewey 930.1. On obtient de la sorte 700 titres de monographies, probablement exclusivement localisées à la section Droit-Lettres, la bibliothèque de section d'art et d'archéologie n'utilisant a priori pas les indices Dewey. Ce comptage inclut les ouvrages en libre-accès, mais aussi certains ouvrages stockés en magasin.

Dans un deuxième temps, j'ai tenté d'affiner ce résultat en me rendant en salle de lecture et en magasin pour un examen de visu. En estimant à une cinquantaine le nombre maximum d'ouvrages par étagère, et en comptabilisant le nombre d'étagères destinées à recevoir des ouvrages cotés 930.1 tant en magasin qu'en salle de lecture, on peut estimer à 450, soit 9 mètres linéaires, le nombre maximum d'ouvrages d'archéologie en libre-accès et à 500 environ celui du magasin. Comme toutes les étagères ne sont pas pleines, on peut considérer qu'on retrouve peu ou prou nos 700 titres et on ne retiendra de ces élucubrations mathématiques que la part respective du libre-accès et du magasin, à savoir 50%, ainsi que les observations suivantes : près de 95% des ouvrages sont en langue française et sont empruntables, qu'il s'agisse du fonds magasin ou du fonds en libre-accès.

Par ailleurs, certains ouvrages d'archéologie, 10% des acquisitions environ aux dires de l'acquéreur, sont cotés par ce dernier sous les indices 931 à 939, c'est à dire Histoire des pays du monde ancien, dans le souci de regrouper physiquement les ouvrages plutôt par pays que par discipline. Comme de surcroît nous avons dit plus haut combien il était parfois malaisé de distinguer histoire antique et

archéologie par exemple, il m'a paru intéressant de compter aussi, mais de façon distincte, les cotes 936, 937 et 938. On obtient ainsi respectivement 320, 756 et 714 ouvrages.

• Les collections de monographies

Un autre moyen de cerner le volume des ouvrages d'archéologie était de se concentrer sur les collections de monographies, en particulier sur celles du catalogue De Boccard, aisément repérables malgré leurs cotes numériques. En effet, l'acquéreur chargé du fonds m'avait dit avoir largement complété, grâce aux crédits CNL, ces collections constituant en quelque sorte le noyau dur du fonds d'archéologie. En outre, ceci permettait de comparer la collection de la bibliothèque universitaire à une part non négligeable de la production éditoriale en archéologie, celle du catalogue de ce diffuseur.

J'ai donc interrogé le catalogue informatisé de la bibliothèque universitaire par titres de collections pour les seules collections De Boccard possédées par la bibliothèque. Y figurent également les titres possédés par la bibliothèque de section d'art et d'archéologie.

On trouvera en annexe le tableau de recensement obtenu. Il fait apparaître un ensemble de 900 ouvrages disponibles à la bibliothèque universitaire inégalement répartis en 35 collections : 80% des ouvrages appartiennent aux collections des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes, lesquelles sont pratiquement complètes. Sur 35 collections, 7 semblent complètes à plus de 95%. Toutefois, il y a vraisemblablement des doublons au fichier, puisque certains titres figurent en plus grand nombre que le nombre de titres de la production éditoriale. Le pourcentage de la production éditoriale obtenu est donc à prendre avec quelques réserves, mais il fournit tout de même une première indication. On peut aussi avancer, toujours avec les mêmes réserves, que 11 collections sont complètes à 80% et 24 à plus de 50%. Quatre collections seulement dépassent les 50 volumes, dont 2 dépassent les 200 volumes. Enfin, seuls 112 volumes ont été cotés en Dewey, ce qui limite les risques de recoupement avec le comptage précédent.

On peut donc conclure à une certaine richesse du fonds.

2.3.3. Les périodiques

• Les revues imprimées

Rappelons que le fonds total des revues imprimées de la section Droit-lettres se composent de 2195 titres dont près de la moitié, soit 1056, sont des titres vivants. Par ailleurs, 730 titres vivants font l'objet d'un abonnement tandis que 326 proviennent de dons. Enfin, parmi les 730 abonnements de la section, 409 titres sont en français, 321 en langue étrangère.

J'ai par ailleurs tenté de cerner le volume de titres spécialisés en archéologie édités. L'interrogation du SUDOC par mots du titre m'en a donné 2894! Mais il faut préciser que ce chiffre correspond aux publications en série tous supports confondus et inclut donc collections de monographies et périodiques électroniques. Par ailleurs, il ne m'a pas été possible de croiser cette recherche avec le RBCCN de la section Droit-Lettres pour n'en extraire que les revues dijonnaises. Sont sans doute plus proches de la réalité les chiffres fournis par l'examen d'outils tels que l'*Archäologische bibliographie* ou *Ulrich's*, même dans une édition un peu ancienne, à savoir respectivement 1320 et 1150 revues sur le plan international. Notons que parmi les 1150 revues recensées par *Ulrich's*, seules 230 sont classées sous la cote Dewey 930.1 et une centaine environ est en français.

C'est donc à ces derniers chiffres que doit être rapportée l'interrogation du catalogue informatisée de la bibliothèque universitaire que j'ai effectuée par mots du titre et complétée par l'examen du registre d'inventaire, du registre d'état des collections, de diverses listes des périodiques de la section, ainsi qu'au moyen d'un rapide sondage en magasin.

On trouvera en annexe un extrait du tableau des 118 titres de périodiques d'archéologie recensés en texte imprimé, au nombre desquels figurent quelques outils bibliographiques tels le Répertoire d'art et d'archéologie ou la bibliographie allemande susmentionnée. La majorité des titres, c'est à dire 71, est publiée en français pour 18 en italien, 10 en anglais, 7 en allemand, 3 en tchèque, 3 en espagnol, 2 en hongrois et 2 en polonais. Dans l'ensemble on peut dire qu'il y a peu de titres en double parmi les diverses bibliothèques qui participent au catalogue de la bibliothèque universitaire, puisque seuls *L'archéologue*. *Archéologie nouvelle* et *La revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* sont localisés à la fois en section Droit-Lettres et à la bibliothèque de section d'art et d'archéologie, tandis que *Les dossiers de l'archéologie* sont présents à la fois chez

cette dernière et dans la salle de culture générale de la section Sciences-Economie. Seize titres ne sont localisés qu'à la bibliothèque de section d'art et d'archéologie. C'est cependant la section Droit-Lettres qui proposent le plus de revues avec 90 titres, dont une vingtaine voient leurs derniers numéros de l'année en cours présentés en libre-accès dans la salle de recherche du rez-de-jardin. Une lacune est cependant à signaler : La revue archéologique de l'Est qui depuis 1995 fait suite à La revue archéologique de l'Est et du Centre-Est n'est localisée dans aucune bibliothèque dijonnaise du SUDOC alors qu'il s'agit de la revue que publie l'équipe Archéologie, cultures et sociétés. Sans doute cette dernière la possède-telle, mais comment y accéder ?

Sous réserve de la fiabilité de l'état des collections, on peut par ailleurs affirmer que plus de la moitié des titres, 67 exactement, sont vivants, dont une large majorité, 48, est localisée à la section Droit-Lettres. De même, 15 des 18 titres localisés à la bibliothèque de section d'art et d'archéologie sont vivants. Toutefois, seuls deux des titres vivants de cette dernière, à savoir le français *Archeologia* et *Les Dossiers d'archéologie* semblent être des collections à peu près complètes, tandis que la revue hongroise *Folia archaeologica*, elle aussi vivante, couvre, avec des lacunes, presque 50 ans de publication, s'arrêtant en 1995. Une autre revue vivante, l'espagnole *Munibe*. *Antropologia y arqueologia*, localisée à la bibliothèque de section d'histoire et de géographie apparaît complète. En section Droit-Lettres, 17 collections vivantes sur 48 seraient complètes, auxquelles on peut ajouter 5 titres quasi complets, c'est à dire ne présentant des lacunes que de quelques numéros ou d'une ou deux années sur plus de cinquante, soit au total près de 45% des collections vivantes complètes ou presque.

• Les périodiques électroniques

L'interrogation par sujet des bouquets de revue auxquels est abonné le SCD m'a permis d'établir une première liste que j'ai ensuite confrontée à la liste alphabétique des 5000 titres de périodiques électroniques en texte intégral établie par la bibliothèque. On trouvera en annexe un extrait de la liste des 158 titres de périodiques électroniques spécialisés en archéologie obtenue de la sorte, dont 5 doublons. Quatorze titres sont proposés en texte intégral avec des numérisations rétrospectives diverses : la plupart des titres proposés par PCI Full Text ne sont

numérisés que jusqu'en 1990, mais remontent aux origines de la revue, tandis que les numérisations effectuées par Kluwer ne couvrent bien souvent que les années 2000, 2001 et 2002. On ne sera pas surpris d'apprendre que la très grande majorité des titres, 94, est en anglais. On trouvera également 21 titres en français, 17 en espagnol, 15 en allemand et 8 en italien.

On peut conclure à une bonne complémentarité de l'offre « papier » et de l'offre « électronique », tant sur le plan des langues proposées que par le faible taux de recouvrement des deux offres : 16% des revues papier sont également proposées sous forme électronique. Le cumul des deux offres représente 132 titres en texte intégral ou 271 titres au total.

2.3.4. Autres types de documents, autres supports Ils n'ont pas été négligés lors de l'étude. En effet, les missions du service

documentaire de la MSH incluent la mise en cohérence d'« une collection de documents tous supports » : il était donc nécessaire de recenser l'existant au SCD.

• Les CDROM

On ne trouve pas parmi les CDROM installés en réseau de CDROM spécialisé en Archéologie. En revanche, parmi la centaine de CDROM stockés en magasin et présents au catalogue figurent deux CDROM sur l'archéologie produits par un enseignant de l'Université de Bourgogne : Délos et La conquête de l'archéologie moderne : l'histoire de l'Ecole Française d'Athènes de 1846 à 1914.

• Les vidéogrammes

Le nombre de vidéogrammes proposés par la section Droit-Lettres s'élèvent à 1646 selon les indicateurs 2001. Une vingtaine d'entre eux concerne l'archéologie. Ils sont aisément identifiables grâce au catalogue des vidéos documentaires disponible à la banque d'accueil de la section Droit-lettres, catalogue classé par thème.

• Les bases de données en ligne

Parmi les bases de données en ligne auxquelles donne accès le site WEB de la bibliothèque universitaire, ainsi que l'adresse IP adéquate, on peut mentionner les Current Contents comme étant susceptibles d'intéresser les archéologues, et la base Francis, qui contient, entre autres, les données du *Répertoire d'art et d'archéologie* pour la période 1984-1989. Signalons que la bibliothèque universitaire possède une édition papier complète du Répertoire pour la période

antérieure, c'est à dire de 1910 à 1983. Par ailleurs, Francis contient également les données de *la Bibliography of the History of Arts*, résultat de la fusion à compter de 1991 du Répertoire et du RILA ou *Répertoire International de Littérature de l'Art*, créé en 1975. On y trouve aussi, en complément de la BHA, la base 526, base traitant de l'art et de l'archéologie des civilisations anciennes extraeuropéennes. Si les domaines couverts dépassent la seule archéologie, voire excluent des périodes cruciales pour cette discipline puisque la chronologie de la BHA commence par exemple à l'Antiquité tardive, on ne peut nier que ce sont toutefois là des outils fondamentaux pour les archéologues que la bibliothèque met à leur disposition.

2.3.5. Quelques pistes en vue d'affiner l'analyse du fonds d'archéologie

Il serait intéressant de compléter cette première analyse, au demeurant essentiellement quantitative, par d'autres opérations qui, quoique gourmandes en temps, pourraient apporter un éclairage complémentaire sur la collection d'archéologie. Des outils déjà cités plus haut, tels le Répertoire d'art et d'archéologie, Francis ou l'Archäologische bibliographie pourraient servir à évaluer le degré de pertinence des périodiques de la collection en repérant le nombre de fois où des articles de ces revues sont mentionnés. D'autres outils peuvent être mis en oeuvre, par exemple, les fonds de référence d'autres bibliothèques. Vient immédiatement à l'esprit le fonds de la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, CADIST et forte de 483 000 livres imprimés et 6217 titres de périodiques dont 1568 en cours. Toutefois, la dimension de sa collection spécialisée n'en fait pas un point de comparaison pertinent pour un SCD à vocation pluridisciplinaire. Peut-être serait-il utile, en revanche, d'étudier le flux du PEB avec cette bibliothèque, mais les indicateurs manquent pour ce faire. Enfin, la bibliothèque de l'ENSSIB est dépositaire de travaux réalisés par des bibliothécaires dans le cadre de stages effectués à la Bibliothèque d'art et d'archéologie qui pourront être utiles à l'acquéreur d'archéologie⁴⁷.

-

⁴⁷ Par exemple : **Planchon, France**. Un outil pour les acquisitions en histoire de l'art et archéologie : la constitution d'un répertoire des éditeurs français commerciaux ou non ayant publié des monographies dans ce domaine depuis 1990. Villeurbanne, IFB, 1993.

D'autres bibliothèques pourraient être mises à contribution, notamment sur le plan local, dans l'optique, cette fois, d'affiner l'analyse d'une partie du fonds, celle qui concerne par exemple l'archéologie bourguignonne ou les grands sites archéologiques bourguignons qui font naturellement partie des axes privilégiés de recherche de l'équipe Archéologie, cultures et sociétés. Je pense notamment à la bibliothèque du Service régional d'archéologie de la DRAC qui dispose de 5000 ouvrages et 600 titres de revues. Sur le plan régional, le fonds de la section Droit-Lettres pourrait aussi être utilement comparé à la production éditoriale des sociétés savantes archéologiques régionales augmentée de sources telles que le catalogue de la Bibliothèque municipale de Dijon, la base Electre limitée à la région ou la Base Bibliographique Bourguignonne

Enfin, il va sans dire que l'avis éclairé des enseignants d'archéologie sur le recensement effectué est à même de constituer une irremplaçable expertise du fonds.

On voit que les pistes permettant de compléter l'analyse de ce fonds ne manquent pas. Cette étude, qui ne prétend donc pas à l'exhaustivité, se veut un premier reflet de la collection d'archéologie permettant d'engager la concertation. Sa transposition à d'autres fonds permettrait à terme la prise en compte d'autres thématiques intéressant la Maison des sciences de l'homme de Dijon et la mise en place d'une politique d'acquisition concertée.

Mais au-delà de la démarche consistant à rapprocher des segments de collection, il est possible, sur la base des observations faites sur le terrain et des expériences recueillies dans la deuxième partie, d'avancer quelques propositions de collaboration

3. Pour une collaboration avec la MSH: cinq propositions plus une

On trouvera ci-dessous cinq propositions de collaboration avec la MSH dont seules les grandes lignes ont été tracées ainsi que les contours d'un projet scientifique

commun dont l'objectif est de valoriser le patrimoine scientifique imprimé bourguignon.

3.1. Formaliser les relations

Nous avons vu dans la seconde partie de ce travail que le manque de formalisation, et partant, de communication, constituait un reproche parfois adressé aux SCD par leurs partenaires. A Dijon, la présence au niveau de la bibliothèque universitaire d'un conservateur chargé de la coordination avec les bibliothèques associées permet d'ores et déjà de formaliser les relations du SCD avec la MSH et son service documentaire. Néanmoins, on pourrait imaginer, ultérieurement, la constitution d'un groupe de travail réunissant des collaborateurs du SCD et de la MSH de Dijon, ce qui permettrait d'associer également au projet les acquéreurs du SCD concernés par les thématiques de la MSH. C'est par exemple au sein de ce groupe que pourrait être prise la décision d'étudier de nouveaux segments de collections en vue d'une politique d'acquisitions concertée. Il pourrait par la suite évoluer en une structure pérenne telle une commission d'acquisitions commune SCD/MSH. Une fois constitué, le pôle thématique « Sciences humaines et sociales/Economie et gestion » prévu par le SCD y trouverait naturellement sa place, un des avantages de la constitution d'un tel pôle étant la prise en compte par le SCD de la dimension interdisciplinaire de la documentaire nécessaire à la MSH.

3.2. Améliorer l'accès et la visibilité des collections : vers un catalogue collectif

Nous avons vu plus haut que le projet de réinformatisation du SCD incluait participation au catalogue collectif et utilisation du nouveau SIGB dans les projets de coopération interne. Par ailleurs, le service documentaire de la MSH fait partie des partenaires pressentis. Il me semble qu'il conviendrait de valider l'option consistant pour la MSH à utiliser le futur SIGB du SCD. Il est vrai qu'on peut également proposer un catalogue collectif au moyen de modules Z39.50, solution qui permet le respect des spécificités de chaque structure documentaire. Toutefois, il me semble que seule l'existence préalable d'un catalogue assortie d'une spécificité avérée dudit catalogue peut justifier le choix de cette solution qui n'est pas non plus sans inconvénients. D'une part, ces conditions ne sont pas remplies

dans le cas présent. D'autre part, l'élaboration d'un catalogue commun, qui constitue bien souvent une première étape vers une politique documentaire concertée, présente l'avantage, comme le souligne le projet de réinformatisation⁴⁸ de « contribuer à la mise en oeuvre des statuts du SCD ». Une convention pourrait être proposée au service documentaire de la MSH, comme aux autres bibliothèques associées pressenties pour cataloguer dans le SIGB du SCD, afin de définir leurs droits et obligations. Les obligations pourraient concerner « [le respect] des directives de catalogage publiées par le SCD », « [la participation] à des commissions d'acquisitions » et « [la fourniture] d'un rapport annuel d'activité » tandis que le service documentaire de la MSH pourrait prétendre à « une assistance technique du SCD », bénéficierait « des résultats des travaux des commissions d'acquisitions » et obtiendrait « communication des résultats de l'évaluation de la documentation. » Enfin, il n'est pas exclu que la MSH recense et catalogue de façon séparée la documentation qui, telle la littérature grise, présente un caractère particulier ne justifiant pas sa présence dans le catalogue collectif du SCD, suivant en cela l'exemple de la MRSH de Caen.

3.3. Mettre en commun les ressources électroniques

Le SCD a mis en place une ambitieuse politique d'accès à la documentation électronique. Ainsi, il propose, depuis les différentes sections de la bibliothèque universitaire, mais aussi depuis les postes informatiques des chercheurs situés sur le campus, l'accès à huit bouquets de revues périodiques totalisant environ 5000 titres. Parmi ceux-ci, 3000 titres de revues en Lettres et sciences humaines dépouillées depuis leur origine sont disponibles sur PCI Full Text, tandis que Kluwer on line, par exemple, regroupe plus de 600 revues dans tous les domaines. Le SCD propose également l'accès à une trentaine de CDROM en réseau ainsi qu'à 16 bases de données en ligne dont 2 en texte intégral. Un groupe de travail sur la documentation électronique vient par ailleurs d'être mis en place au sein du SCD. Il a notamment pour mission la mise en valeur de l'offre documentaire électronique actuelle et son augmentation. Il a donc un rôle à jouer dans la

VERNATON Françoise | DCB 11 | Mémoire d'étude | 2002

⁴⁸ Les citations de ce paragraphe sont toutes tirées de **Maisonneuve**, **Marc**. Université de Bourgogne: projet de réinformatisation du SCD, étude de définition. Tosca consultants, 2002.

définition de la politique documentaire du SCD en matière de ressources électroniques. On peut donc imaginer que soit envisagée, dans le cadre d'un groupe élargi à la documentaliste de la MSH, une politique concertée d'acquisitions de ressources électroniques avec la MSH. En effet, comme le rappelait lors de notre enquête, un bibliothécaire de la MOM « l'accès à certaines bases de données proposées sur le marché excède largement [les] capacités d'achat » d'une seule structure documentaire et il serait sans doute judicieux que MSH et SCD unissent leurs efforts. Ainsi, si la MSH bénéficie de l'offre de périodiques électroniques du SCD, elle pourrait faire bénéficier ce dernier de l'accès à des bases de données spécialisées en sciences humaines et sociales. Si les revues électroniques du SCD sont aussi accessibles depuis les postes informatiques du service de documentation de la MSH, certaines bases de données spécialisées pourraient également l'être depuis les espaces dédiés à la recherche de la bibliothèque universitaire. A moins que ne soit élargi le public du service de documentation de la MSH à d'autres chercheurs n'appartenant pas aux composantes de la MSH?

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en valeur de l'offre documentaire électronique, le groupe de travail du SCD prévoit de travailler à la rationalisation de l'accès aux ressources. Il s'agit, par exemple, de créer une liste de périodiques permettant, sur le site WEB du SCD, un accès direct par le titre. Un classement thématique de cette liste pourrait aussi être envisagé, de façon à proposer un accès plus fin et plus ciblé aux titres intéressant les sciences humaines et sociales. Un recensement thématique tel que celui que j'ai effectué pour les périodiques électroniques traitant d'archéologie devrait être réalisé au préalable.

3.4. Développer l'information et la communication

Le catalogue collectif peut être considéré comme une manifestation de la politique documentaire concertée des deux structures documentaires. Toutefois, cette politique a besoin d'une vitrine ainsi que d'un outil complémentaires. Les deux structures disposant chacune d'un site WEB, il me semble souhaitable de prévoir des liens entre les deux. Nous venons de parler des listes de revues électroniques à créer sur le site WEB du SCD pour mettre en valeur l'offre de périodiques

électroniques. On peut imaginer que les pages propres au service documentaire de la MSH pointent, non seulement sur le catalogue commun avec le SCD, mais aussi sur ces listes de périodiques électroniques. D'une manière générale, il me semble préférable que ces pages pointent sur des pages ciblées du site du SCD, et non vers la seule page d'accueil du site, laquelle doit rester accessible de n'importe quel endroit. Il conviendrait de prévoir aussi, depuis le site du SCD cette fois, un lien spécifique vers les pages documentation de la MSH de façon à faire bénéficier le lecteur de ressources telles que, par exemple, sa sitothèque spécialisée. Une page au caractère plus stratégique pourrait, sur les deux sites, expliciter la politique de concertation mise en œuvre et informer régulièrement les lecteurs des grandes orientations prises dans le développement des ressources intéressant la MSH. Enfin, il devrait être tenu compte de ces aménagements lors de la refonte des sites de l'université et du SCD prévue prochainement.

3.5. Compléter et conserver les collections imprimées

Nous avons vu plus haut que les laboratoires composant la MSH possédaient des fonds documentaires dispersés qu'il était nécessaire de recenser, d'expertiser et de cataloguer. Nous avons par ailleurs envisagé, à travers l'analyse du fonds d'archéologie de la bibliothèque universitaire, le travail de rapprochement des fonds qui pourrait être effectué avec les fonds de certains laboratoires. Enfin, la superficie des futurs locaux du service documentaire de la MSH ne permettrait pas, à priori, leur regroupement, quand le SCD de l'Université de Bourgogne dispose d'un silo de douze étages qui ne pose pas de problème de place et bénéficie de bonnes conditions climatiques et hygrométriques. Sans compter les 3348 mètres linéaires d'ouvrages en libre accès dont 3164 sont situés, tout comme la tour de stockage, à proximité immédiate des futurs locaux de la MSH. Il n'est donc pas interdit d'envisager, pour les laboratoires qui le souhaiteraient, et sous réserve de l'expertise du groupe de travail mentionné au point 3.1, l'accueil au SCD de ces fonds. Cette solution aurait le mérite de permettre de compléter ces collections, de les conserver dans de bonnes conditions et de garantir leur accès. A ce jour, aucune convention ne semble venir formaliser le dépôt de fonds au SCD. Toutefois, si cela s'avérait nécessaire, on peut imaginer la négociation d'un tel document. Enfin, les chercheurs inscrits à la bibliothèque universitaire bénéficient d'une carte particulière leur offrant l'accès aux espaces recherche de la bibliothèque universitaire. Il n'est pas exclu, si le besoin s'en fait sentir, de prévoir des modalités ou conditions particulières d'accès ou de prêt liées à cette carte et destinées à répondre aux attentes des chercheurs. Les objectifs poursuivis devraient concerner la rapidité de mise à disposition de la documentation demandée.

3.6. Un projet au long cours : valoriser en commun le patrimoine scientifique imprimé bourguignon

Le patrimoine est l'une des thématiques essentielles de la Maison des sciences de l'homme de Dijon. C'est dans ce cadre que le groupe de travail de la MSH intitulé « Patrimoines du XXème siècle (archives, mouvements sociaux et images) » organise en 2002-2003 un séminaire européen sur le thème des archives du XXème siècle permettant de « présenter des archives spécifiques, nouvelles, qui participent du XXème siècle ⁴⁹ » et de « s'intéresser à l'invention de nouveaux fonds d'archives ». La première des six journées d'étude prévues portait sur « Les archives du savoir ». Elle a réuni archivistes et enseignants-chercheurs autour des problématiques de la conservation du patrimoine scientifique dans la perspective de proposer à l'histoire des sciences des témoignages tels que papiers scientifiques et instruments de recherche.

Par ailleurs, comme nous avons dit plus haut, le prochain contrat de plan prévoit la mutualisation entre la MSH et le SCD de moyens de numérisation dans le cadre du projet baptisé « Mémoire de l'Université de Bourgogne ». Cette dernière a déjà engagé, « dans le cadre du contrat quadriennal de développement qu'elle a passé avec le ministère de l'éducation nationale pour la période 1999-2002, un programme de culture scientifique et technique ambitieux [qui] a pour objectif de valoriser les collections scientifiques de l'université⁵¹ ». Le travail d'inventaire des

⁴⁹ Maison des sciences de l'homme de Dijon. Lettre d'information [en ligne]. Octobre-Novembre-Décembre 2002, n°1. Disponible à l'adresse suivante: http://mshdijon.u-bourgogne.fr/html/h_agenda/Lettre_INFO_01.pdf. (Consulté le 18.12.02)
⁵⁰ Ibid

⁵¹ Lang, Jack et Tasca, Catherine. *Les arts et la culture dans l'enseignement supérieur* [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ministère de la culture et de la communication, 14 janvier 2002. Disponible à l'adresse suivante: http://www.culture.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/art-ecole/dossierartsup.pdf (consulté le 19.02.02)

instruments scientifiques réalisé a fait l'objet en 2002 d'une exposition « Objets raison, objets passion » présentée au centre culturel de l'université, puis au musée Buffon de Montbard. De son côté, la MSH, qui dispose d'ores et déjà d'un pôle numérisation et banques de données, travaille à la mise en valeur des archives de Gaston Roupnel, universitaire et romancier bourguignon réputé qui fut également l'objet d'un colloque intitulé « Le temps des sciences humaines, Gaston Roupnel et les années trente » organisé en décembre 2001 par l'Institut d'histoire contemporaine de l'Université de Bourgogne.

Le Service commun de la documentation de l'université a toute sa place dans ce vaste programme de valorisation du patrimoine scientifique bourguignon, en particulier le patrimoine imprimé, que ce soit par la valorisation de ses propres collections, bourguignonnes par définition, ou par la valorisation de fonds traitant de sujets bourguignons. Il est vrai qu'en matière de patrimoine, l'heure est aux interrogations. Interrogations sur les rôles respectifs des archives, musées, bibliothèques, universités ou autres collectivités. Sur les métiers de chacun dont les frontières s'effacent parfois, production, édition et diffusion de l'information n'étant plus aujourd'hui le fait des mêmes acteurs qu'autrefois : ainsi, de « la numérisation de certains fonds [qui] bien que constituant un travail d'édition⁵² » est bien souvent réalisée par les bibliothèques. D'autres interrogations portent sur la sélection des documents à numériser : faut-il effectuer des traitements de masse, privilégier la numérisation en fonction d'un projet intellectuel ou opter pour une logique de fonds, laquelle n'est pas sans sous-entendre, elle aussi, un projet intellectuel? La numérisation nécessitant, en raison de « moyens financiers évidemment limités⁵³ », de faire des choix inscrits « dans une politique d'ensemble de numérisation et de préservation⁵⁴ », d'aucuns préconisent de « faire oeuvre utile en sélectionnant un fonds donnant de meilleurs outils aux chercheurs qui devront donc être associés à ce travail de sélection⁵⁵.» Quoi qu'il en soit, on conviendra que le SCD a un rôle à jouer, ce qu'il n'a d'ailleurs pas attendu de faire en prenant part à l'exposition baptisée « Objets raison, objets passion » où il a

⁵² Le Moal, Jean-Claude. La documentation numérique. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, n°1.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Ibid.

⁵⁵ Ibid.

présenté, aux côtés des instruments scientifiques de l'université, des éditions remarquables de textes fondateurs dans l'histoire des sciences tirées de ses magasins⁵⁶. La numérisation de documents peut également être une voie vers la mise en valeur du patrimoine scientifique imprimé bourguignon.

Ainsi, les pistes de réflexion ne manquent pas et, le cadre général posé, nous pouvons lister, dans un souci méthodologique, les questions qui ne manqueront pas de se poser lors de la mise en œuvre d'un projet de numérisation :

• L'objectif majeur poursuivi

Il s'agit, nous l'avons dit, de mettre en valeur le patrimoine scientifique imprimé bourguignon. Ceci peut s'appliquer aussi bien au patrimoine imprimé conservé à l'Université de Bourgogne qu'aux fonds extérieurs traitant de sujets bourguignons. Mais s'agit-il de conserver des documents fragiles? De créer un outil de recherche? De mettre en valeur les publications des chercheur de l'Université de Bourgogne ou les archives d'universitaires bourguignons?

• Le public visé

S'agit-il de fournir aux chercheurs un outil documentaire utile à leur recherche ou cherche-t-on à faire bénéficier un large public de richesses documentaires méconnues?

• Le cadre

S'agit-il de numériser des documents provenant des fonds du SCD ? Des fonds des laboratoires de la MSH ? Des fonds d'autres bibliothèques, le réseau documentaire lié la Base Bibliographique Bourguignonne pouvant fournir un point d'appui au projet ?

• La sélection des documents à numériser

Bien entendu, elle sera guidée par le thème retenu, mais aussi par les réponses apportées aux questions précédentes, ainsi que par les problèmes juridiques liés au droit d'auteur. Le choix des types de documents à numériser sera orienté par les moyens techniques ou financiers ainsi que par la nature des fonds en présence. Ainsi, la MSH possède un scanner de microfilms qui pourrait peut-être permettre la numérisation du riche fonds de périodiques traitant du mouvement ouvrier et des

_

Voir à ce sujet : Travier, Didier. La bibliothèque de l'Université de Bourgogne : préparation d'une exposition

mouvements sociaux stockés à la section Droit-lettres précisément sur microfilms. Pour rester dans le domaine de l'imprimé, l'exploration de la réserve de la bibliothèque universitaire pourrait également fournir matière à numériser des ouvrages précieux comportant éventuellement cartes et illustrations⁵⁷. Enfin, les interrogations comparées des catalogues de la bibliothèque universitaire, de la Base Bibliographique Bourguignonne et du SUDOC permettraient aussi de repérer des documents sur un critère de rareté.

• Le mode de diffusion

S'agit-il de constituer une base de données, éventuellement multimédia, d'offrir un site sur le WEB ou de produire un CDROM, le public visé n'étant pas indifférent au choix du support ?

Il me semble que, dans le cadre d'une collaboration avec la MSH de Dijon, devrait être privilégié, afin de respecter un cadre commun, un objectif lié à la recherche en sciences humaines et sociales : création d'un outil de recherche lié au patrimoine bourguignon ou valorisation des publications des chercheurs bourguignons sur la base de la mise en complémentarité de fonds appartenant aux deux institutions. Suite à l'étude du fonds d'archéologie, la première thématique à m'être venue à l'esprit concernait les recherches sur les sites archéologiques bourguignons, voire sur un seul site, tel celui d'Alésia. On trouvera en annexe les résultats de brefs sondages effectués dans les catalogues et en réserve en vue d'un tel projet. Toutefois, d'autres thèmes, plus en phase avec le XXè siècle peuvent être avancés, comme celui des mouvements sociaux et ouvriers dont il a été question plus haut. Mais il est certain que le choix d'un thème ne pourra s'effectuer qu'en lien avec les chercheurs de la MSH sur la base d'un examen plus approfondi des collections des uns et des autres.

Ces propositions ne dessinent qu'à grands traits l'ossature d'un dispositif de concertation avec la MSH. Cependant, elles fixent les grandes lignes de ce que

d'histoire des sciences. Villeurbanne, ENSSIB, 1999.

Voir à ce propos : **Travier, Didier**. Réserve précieuse et collections semi-précieuses en bibliothèque universitaire : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Bourgogne. Villeurbanne, ENSSIB, 2000.

pourrait être, à terme, la collaboration entre le SCD et la MSH, ainsi que les contours d'un projet scientifique commun.

Conclusion

Les enjeux de la coopération documentaire n'échappent pas aux différentes structures documentaires placées face à une diversification et à un accroissement des ressources documentaires que ne suivent bien souvent pas les ressources budgétaires. Ce constat vaut tout autant pour les Services communs de la documentation des Universités que pour les services chargés de la documentation au sein des Maisons des sciences de l'homme.

Ces derniers présentent des visages différents, plus proches de la bibliothèque traditionnelle ou du centre de documentation selon l'époque ou l'histoire qui les a vus se créer. Cependant tous voient ces frontières s'effacer devant la multiplicité des supports documentaires et la nécessité de proposer aux chercheurs, au-delà des monographies ou revues imprimées, des accès à la documentation électronique, périodiques ou bases de données. C'est d'ailleurs cette conception d'un service offrant des points d'accès à la documentation qui semble désormais devoir prévaloir afin d'éviter la multiplication de structures redondantes et de favoriser la coopération documentaire. Mise en avant par le Conseil national du développement des sciences humaines et sociales, la notion de « chaînon intermédiaire » entre les chercheurs et le Service commun de la documentation, lequel compte au nombre de ses fonctions la coordination et la coopération, permet d'envisager pour le service de documentation d'une Maison des sciences de l'homme, une place au sein du réseau documentaire local.

Cependant, la coopération ne va pas de soi. Les difficultés qu'ont eues les SCD à remplir au fil du temps leur double mission liée tout à la fois à la documentation « enseignement » et à la documentation « recherche » ont pu contribuer à l'apparition de fonds dispersés qu'il est à présent peu aisé de recenser ou de regrouper en vue d'élargir leur accès. Il est par ailleurs nécessaire de tenir compte des spécificités de la documentation « recherche » et des besoins des chercheurs sans quoi la crainte de les voir noyés dans l'ensemble des missions du Service commun de la documentation peut conduire à des réticences peu propices à la collaboration. Enfin, pour répondre aux attentes, la collaboration doit reposer également sur un minimum de communication et de formalisation. Formalisation

des relations entre les structures documentaires, mais aussi de leur politique documentaire afin de pouvoir établir des complémentarités dans le domaine des services comme des collections.

La nécessaire coopération documentaire est donc loin d'être un projet insurmontable. Des réalisations à la longévité significative telles la Base Bibliographique Bourguignonne témoignent de la possibilité de mettre en place des procédures de coopération. Par ailleurs, de nouveaux outils tels les interfaces Z39.50 permettent d'envisager des coopérations même lorsque les outils propres à chaque structure documentaire préexistent. L'organisation en réseau de la fonction documentation ouvre des perspectives prometteuses pour peu que la volonté de coopérer relaie la nécessité.

Bibliographie

LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Godelier, Maurice. Les sciences de l'homme et de la société en France : analyse et propositions pour une politique nouvelle. Paris, la Documentation française, 1982.

Godelier, Maurice. L'état des Sciences de l'Homme et de la Société en France et leur rôle dans la construction de l'Espace Européen de la Recherche [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 2002. Disponible à l'adresse suivante : http://www.recherche.gouv.fr/rapport/default.htm (consulté le 28.06.02).

Grawitz, Madeleine. Méthodes des sciences sociales. Paris, Dalloz, 1993.

Revel, Jacques et Wachtel, Nathan (textes rassemblés par). Une école pour les sciences sociales: de la VIe section à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris, éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1996.

Silberman, Roxane. Les sciences sociales et leurs donnée [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/silberman/telechar.htm (consulté le 28.05.02).

LES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME

Conseil national du développement des sciences humaines et sociales. Premier rapport annuel d'activité [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm (consulté le 28.05.02).

Faller, Agnès. Donner accès à la documentation de recherche en sciences de l'Antiquité: une proposition de re cotation unitaire de collections d'instituts. Villeurbanne, ENSSIB, 2002.

Padiou, Hubert. Evaluation des besoins des chercheurs dans une bibliothèque spécialisée en sciences sociales : l'exemple de la Bibliothèque de la Maison des sciences de l'homme. Villeurbanne, ENSSIB, 1993.

Supiot, Alain. Pour une politique des Maisons des sciences de l'homme. *XXIe siècle : le magazine du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie* [en ligne]. 1998, n°4. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/magazine/1999/4/tribune.htm (consulté le 28.05.02).

Xu, Yan. Eléments d'analyse du système documentaire de la Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme pour l'élaboration d'un projet commun d'informatisation. Villeurbanne, ENSB, 1991.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET SERVICES COMMUNS DE LA DOCUMENTATION

Gleyze, Alain. Savoirs, techniques et pouvoirs. Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, n°1.

Husson, Eric. Le regroupement des bibliothèques d'histoire et d'archéologie à l'Université des sciences humaines de Strasbourg: enjeux et perspectives. Villeurbanne, IFB, 1998.

Jolly, Claude. Bibliothèques universitaires. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n°6.

Lachenaud, Jean-Philippe. Bibliothèques universitaires : le temps des mutations. N°59 (98-99) [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.senat.fr/rap/r98-059/r98-059 mono.html> (consulté le 28.06.02).

Musard, Camille. La consolidation de la documentation recherche au sein d'un SCD d'Université de Lettres et Sciences humaines : le cas de l'Université de Toulouse 2 - Le Mirail. Villeurbanne, ENSSIB, 2002.

Van Dooren, Bruno. Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1999. Disponible à l'adresse suivante : http://www.education.gouv.fr/rapport/vandooren/default.htm (consulté le 28.06.02)

RECHERCHE ET BIBLIOTHÈQUES

Chaney, Eliane, Servettaz, Marie-Jeanne et Vigen, Jens. Une offre de service adaptée aux chercheurs : la bibliothèque du Conseil européen de la recherche nucléaire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n°2.

Garden, Maurice. Les bibliothèques de recherche. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, n°2.

PRATIQUES ET USAGES EN BIBLIOTHÈQUE

Dendani, Mohamed et Reysset, Pascal. Les usages sociaux de la bibliothèque universitaire : le cas des lettres et sciences humaines à l'Université de Provence. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n°1.

Verry-Jolivet, Corinne. Pratiques et attentes des chercheurs : la médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2001, n°4.

DOCUMENTATION NUMÉRIQUE ET BIBLIOTHÈQUE VIRTUELLE

Bakker, Trix. La bibliothèque virtuelle : le partage des ressources documentaires. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, n°2.

Le Moal, Jean-Claude. La documentation numérique. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°1.

ÉVALUATION DES COLLECTIONS, POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET CLASSIFICATION

Beaudiquez, Marcelle et Béthery, Annie (dir.). Ouvrages de référence pour les bibliothèques : répertoire bibliographique. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1995.

Béguet, Bruno et Hadjopoulou, Catherine. Les collections en libre accès de la Bibliothèque nationale de France : organisation par départements et usage de la Dewey. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, t.41, n°4, p.40-45.

Calenge, Bertrand. Un outil de gestion des collections : les cotes de libre accès. Bulletin des Bibliothèques de France, 1994, t.39, n°6, p.14-20.

Calenge, Bertrand. Conduire une politique documentaire. Paris, Editions du Cercle de la Libraire, 1999.

Calenge, Bertrand. A la recherche de l'interdisciplinarité. Bulletin des Bibliothèques de France, 2002, t.47, n°4, p.5-13.

Denecker, Claire. L'Université Jean Moulin Lyon 3 : organisation et politique documentaire. Villeurbanne, ENSSIB, 1999.

Gazeaud, Josette. Services à offrir pour une valorisation des périodiques dans le cadre d'une politique documentaire commune aux universités Pierre Mendès France (Grenoble 2) et Stendhal (Grenoble 3): évaluation et prospectives. Villeurbanne, INFB, 1994.

Giappiconi, Thierry. Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques et centres documentaires. Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2001.

Lapèlerie, François. Le choix des périodiques scientifiques dans le cadre d'une politique documentaire. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°2.

Molliné, Frédérique et Leresche, Françoise. Politique documentaire : service commun de la documentation Lyon 3. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1999, n°2.

Pichot, Catherine. Promouvoir la définition d'une politique d'acquisition concertée dans le cadre du SCD: l'exemple de la bibliothèque d'histoire. Villeurbanne, IFB, 1994.

Travier, Valérie. *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*. Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2001.

L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE ET LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON

Infos, 30 mai 2002, n° 188. Université de Bourgogne, 2002.

Infos, 15 juillet 2002, n° 189. Université de Bourgogne, 2002.

Maison des sciences de l'homme de Dijon. Lettre d'information [en ligne]. Octobre-Novembre-Décembre 2002, n°1. Disponible à l'adresse suivante : http://mshdijon.u-bourgogne.fr/html/h_agenda/Lettre_INFO_01.pdf. (Consulté le 18.12.02)

Travier, Didier. La bibliothèque de l'Université de Bourgogne : préparation d'une exposition d'histoire des sciences. Villeurbanne, ENSSIB, 1999.

Travier, Didier. Réserve précieuse et collections semi-précieuses en bibliothèque universitaire : l'exemple de la bibliothèque de l'Université de Bourgogne. Villeurbanne, ENSSIB, 2000.

Voiron, Lauranne. Une maison pour les sciences de l'Homme à Dijon. *Le Bien Public*, 24 avril 2002.

LITTÉRATURE GRISE

Convention pour un plan de conservation et d'élimination partagées des périodiques en région Centre [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/otr_bib/CRL_Centre.htm (consulté le 17.09.02).

Grandes lignes directrices d'une politique de développement des collections à partir du modèle Conspectus [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ifla.org/VII/s14/nd1/gcdp-f.pdf (consulté le 17.09.02).

Maisonneuve, Marc. Université de Bourgogne : projet de réinformatisation du SCD, étude de définition. Tosca consultants, 2002.

Politique de développement des fonds en histoire de l'art |en ligne]. Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 1997. Disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.enssib.fr/autressites/poldoc/ressources/bu/Lausanne//Lausanne/

Programme de la présentation officielle de l'activité de la MSH de Dijon : Maison des sciences de l'homme «Patrimoines, Espaces, Mutations ». 25 avril 2002

Projet de Bibliothèque Electronique de Bourgogne : état d'avancement de l'étude de préfiguration. Conseil régional de Bourgogne, 2001.

Propositions pour le contrat de plan 2003-2006 : développement et modernisation de la documentation.

SITES ET PAGES INTERNET CONSULTÉS

Associations—patrimoine.org: le portail des associations du patrimoine et des paysages. http://www.associations-patrimoine.org/fnassem/461/474/485/998.asp

Base bibliographique bourguignonne. http://www.bm-dijon.fr/pages/menu_hibou.htm

Bibliothèque Nationale de France. Catalogue collectif de France [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ccfr.bnf.fr/ (consulté le 7.12.02).

Centre régional du livre Bourgogne. http://www.crl-bourgogne.org

ISIDORA. http://isidora.dr7.cnrs.fr/

Institut National d'Histoire de l'Art. http://www.inha.fr/inha/presentation/historique.html

Lang, Jack et Tasca, Catherine. Les arts et la culture dans l'enseignement supérieur [en ligne]. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ministère de la culture et de la communication, 14 janvier 2002. Disponible à l'adresse suivante : http://www.culture.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/art-ecole/dossierartsup.pdf (consulté le 19.02.02)

Maison des sciences de l'homme de Dijon. http://mshdijon.u-bourgogne.fr/

Ministère de la culture et de la communication. Base bibliographique Malraux [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.culture.gouv.fr/documentation/malraux/pres.htm (consulté le 7.12.02)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. http://www.education.gouv.fr,

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Les Actions Concertées Incitatives (ACI) [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.recherche.gouv.fr/recherche/aci/default.htm (consulté le 28.05.02)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Les Actions Concertées Incitatives (ACI): ACI Internationalisation des sciences humaines et sociales [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante: http://www.recherche.gouv.fr/recherche/aci/shs.htm (consulté le 28.05.02)

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Les Actions Concertées Incitatives (ACI) : Réseau des Maisons des sciences de l'homme [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.recherche.gouv.fr/recherche/aci/msh.htm (consulté le 28.05.02)

POLDOC. http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/index.html

REDOC. http://www-pole.grenet.fr/REDOC/

Réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité. http://frantiq.mom.fr/

Réseau national des MSH. http://www.msh-reseau.prd.fr/ (consulté le 20.04.02)

SCD de l'Université de Bourgogne. http://zenon.u-bourgogne.fr/

SUDOC. http://www.sudoc.abes.fr/

Université de Bourgogne. http://www.u-bourgogne.fr

Université de Bourgogne. *La recherche* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.u-bourgogne.fr/Recherche

RESSOURCES EN ARCHEOLOGIE SUR LE WEB

Annuaire de l'archéologie francophone. www.archeophile.com

Archéodrome de Bourgogne. http://www.archeodrome-bourgogne.com/

Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales. *Institut National de Recherches Archéologiques Préventives* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www-afan.montaigne.u-bordeaux.fr/INRAP/ (consulté le 7.12.02).

Bibracte: Centre archéologique européen du Mont-Beuvray. http://www.bibracte.fr/

Ecole française d'Athènes. http://www.efa.gr/

Ecole française de Rome. *La bibliothèque* [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.ecole-française.it/fr/bibliotheque.htm

Ministère de la Culture et de la Communication. Grands sites archéologiques [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.culture.gouv.fr/culture/exp/exp.htm (consulté le 7.12.02).

Ministère de la Culture et de la Communication. Musées de France, catalogue des collections, base archéologie. [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://www.culture.fr/documentation/ccmf/pres.htm (consulté le 7.12.02).

Ministère de la Culture et de la Communication. Les centres de ressources documentaires : archéologie [en ligne]. Disponible à l'adresse suivante : http://mistral.culture.fr/culture/sedocum/archeo.htm (consulté le 7.12.02).

UMR 5594: Archéologie, cultures et sociétés. http://www.u-bourgogne.fr/ARCHEOLOGIE/organ.htm

Université de Paris IV Sorbonne. Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet. Disponible à l'adresse suivante : http://www.paris4.sorbonne.fr/html/biblio/ufr/art/baa.htm (consulté le 5.11.02)

Table des annexes

S MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME DU RÉSEAU NATION ECUEIL DE DONNÉES	AL : I
Liste des Maisons des sciences de l'homme	II
Charte des Maisons des sciences de l'homme	VI
Composition du conseil d'orientation du réseau des Maisons des so l'homme	ciences de VIII
Recueil de données sur les 18 MSH du réseau national	XII
Lettre d'accompagnement au questionnaire envoyé aux 18 MSH de national	ı réseau XLV
Questionnaire envoyé aux 18 MSH du réseau national	XLVI
UDE DU FONDS D'ARCHÉOLOGIE DE LA SECTION DROIT-LET À BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DIJON. EXTRAITS DES	TRES DE
ABLEAUX PRODUITS.	LV
Liste des collections de monographies du catalogue De Boccard po par la bibliothèque universitaire	ssédées LVI
Liste des revues papier d'archéologie recensées à la bibliothèque universitaire (extrait)	LIX
Liste des périodiques électroniques portant sur l'archéologie propo la bibliothèque universitaire (extrait)	sés par LXI
Exemples de sondages effectués sur le thème de l'archéologie loca d'Alésia	ale ou LXII

Les Maisons des sciences de l'homme du réseau national : recueil de données

Liste des Maisons des sciences de l'homme

Maison des sciences de l'homme Monsieur Maurice AYMARD 54 Bd Raspail 75270 PARIS

http://www.msh-paris.fr/accueil.htm

Maison de la recherche Toulouse le Mirail Monsieur Michel FOURNET 5 allée Antonio Machado 31058 TOULOUSE CEDEX http://www.univ-tlse2.fr/msh/

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme Monsieur Robert ILBERT 5 rue du Château de l'horloge 13094 AIX EN PROVENCE CEDEX http://www.mmsh.univ-aix.fr/

Maison de la recherche en sciences humaines Monsieur Philippe FLEURY Université de Caen Esplanade de la paix 14032 CAEN CEDEX http://www.unicaen.fr/mrsh/

Institut des sciences de l'homme Monsieur Alain BONNAFOUS 14-16 avenue Berthelot 69363 LYON CEDEX http://www.ish-lyon.cnrs.fr/ Maison de l'archéologie et de l'ethnologie René Ginouvès Monsieur Pierre ROUILLARD 21 allée de l'université 92023 NANTERRE CEDEX

Maison des sciences de l'homme et de la société
Madame Claire GERARD

99 avenue du Recteur Pineau

86022 POITIERS CEDEX

http://www.mshs.univ-poitiers.fr/

Maison des sciences de la ville Monsieur Serge THIBAULT 4 allée du Plessis 37000 TOURS http://www.univ-tours.fr/msv/

http://www.mae.u-paris10.fr/

Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine
Madame Sylvie GUILLAUME
Domaine universitaire
10 Esplanade des Antilles
33607 PESSAC CEDEX
http://www.msha.u-bordeaux.fr/

Maison des sciences de l'homme Alpes Monsieur Bernard BOUHET Université Pierre Mendès France BP 47 38040 GRENOBLE CEDEX http://www.msh-alpes.prd.fr/ Maison de l'Orient méditerranéen Monsieur Bernard GEYER Université Lyon II 7 rue Raulin 69007 LYON

http://www.mom.fr/

Maison des sciences de l'homme Ange Guépin
Monsieur Denis BOUGET
21 boulevard Gaston Doumergue
BP 76235
44262 NANTES CEDEX 2
http://palissy.humana.univ-nantes.fr/msh/msh.html

Maison inter-universitaire des sciences de l'homme d'Alsace Monsieur Alain CHAUVOT Université Robert Schumann 11 Bd du Maréchal Juin 67000 STRASBOURG CEDEX (Pas de site Web répertorié dans le portail des MSH)

Maison des sciences de l'homme Paris Nord Monsieur Pierre MOEGLIN 4 rue de la Croix Faron 93210 SAINT-DENIS http://www.mshparisnord.org/

Maisons des sciences de l'homme en projet :

Maison des sciences de l'homme Institut Erasme à Lille Chef de projet, Madame Laurence BROZE (Pas de site Web répertorié dans le portail des MSH) Maison des sciences de l'homme à Montpellier Chef de projet, Monsieur Michel COLLOMB (Pas de site Web répertorié dans le portail des MSH)

Maison des sciences de l'homme de Bourgogne à Dijon Chef de projet, Monsieur Serge WOLIKOW http://mshdijon.u-bourgogne.fr/

Maison des sciences de l'homme à Nice Chef de projet, Monsieur Pascal ARNAUD (Pas de site Web répertorié dans le portail des MSH)

Charte des Maisons des sciences de l'homme

Le réseau des MSH est constitué des institutions qui adhèrent à la Charte dont le texte suit.

• Article 1

Les MSH sont des structures de recherche destinées à promouvoir la recherche dans les sciences humaines et sociales. Elles regroupent et accueillent physiquement, en un lieu identifiable, des chercheurs, des équipes et des unités de recherche dépendant de différentes institutions et relevant de différentes disciplines, associés dans la conduite de projets scientifiques

• Article 2

Elles développent chacune des activités de recherche propres qui contribuent à définir leur identité scientifique. Elles organisent notamment :

- o des programmes de recherches communs à plusieurs disciplines, équipes ou unités de recherche;
- o des initiatives de nature thématique ou méthodologique
- o l'accueil de programmes temporaires et de jeunes chercheurs dont elles favorisent l'autonomie.

Afin de faciliter le renouvellement des chercheurs et des programmes qui bénéficient de cet accueil, les MSH identifient des surfaces d'accueil temporaire. Elles soutiennent la formation des jeunes chercheurs, notamment au travers des Ecoles doctorales. Elles veillent à mettre à la disposition des doctorants des moyens de travail en équipement ou surfaces de recherche.

• Article 3

Elles sont reliées entre elles et forment un réseau de communication, d'échanges et de programme scientifique. Le réseau favorise la création de programmes, équipes ou "laboratoires" sans murs.

• Article 4

Elles disposent d'instruments de travail communs aux différentes unités, équipes et programmes de recherche et veillent à leur adaptation permanente. Elles constituent autant de points d'accès au réseau qui assure la mise en commun de ces moyens pour l'ensemble de la communauté scientifique.

• Article 5

Elles facilitent l'insertion des chercheurs dans la communauté internationale par différentes initiatives telles que, invitations, missions, séminaires, colloques, tables rondes, écoles d'été, projets bi ou multilatéraux

• Article 6

Les MSH veillent à la meilleure diffusion possible de leurs recherches, auprès des institutions publiques ou privées, à l'échelle locale, nationale ou internationale. Les activités de recherche menées au sein des MSH doivent être identifiées comme telles dans les publications, qu'il s'agisse de recherches propres ou des recherches des unités ou équipes.

• Article 7

Les centres, équipes et unités de recherche accueillis par une MSH continuent à dépendre de leurs propres instances d'évaluation et gardent leur autonomie tant scientifique et administrative que financière, mais ils contribuent aussi au fonctionnement de la MSH qui les accueille.

• Article 8

Chaque MSH est dotée d'un conseil scientifique propre qui assiste la direction de la maison dans la définition de sa politique scientifique.

• Article 9

Le réseau des MSH est doté d'un conseil scientifique. Garant du label MSH, il veille à maintenir la cohérence du réseau tout en assurant son ouverture. A ce titre, il évalue, au regard des obligations qu'elles ont souscrite en adhérant à la Charte l'activité des MSH, il évalue l'activité du réseau et il se prononce sur les demandes d'adhésions nouvelles au réseau.

Composition du conseil d'orientation du réseau des Maisons des sciences de l'homme

Birgit ARVE-PARES

Secrétaire du Conseil suédois de la recherche scientifique,

Membre du Conseil national des sciences humaines et sociales (France)

Stockholm, SUEDE

Natalia AVTONOMOVA

Directeur de recherche à l'Institut philosophique de MoscouMoscou, RUSSIE

Gérard CHASTAGNARET

Professeur à l'université Aix-Marseille I

Directeur de la Casa Vélasquez

Madrid, Espagne

Catherine COLLIOT-THELENE

Professeur

Directrice du Centre franco-allemand de recherches en sciences socials de Berlin (Centre Marc Bloch)

Berlin, RFA

Jacques COMMAILLE

Professeur à l'Ecole normale supérieure de Cachan

Directeur du laboratoire " Groupe d'analyse des politiques publiques " (UPR 268)

Cachan, France

Yves DUROUX

Professeur à l'Ecole normale supérieure de Cachan

Cachan, France

Bruno d'AGOSTINO

Professeur

Naples, Italie

Roland ETIENNE

Professeur,

Directeur de l'Ecole française d'Athènes

Athènes, GRECE

Olivier FAVEREAU

Professeur à l'université Paris X Nanterre

Nanterre, France

Jacques FONTANILLE

Professeur à l'université de Limoges

Directeur du Centre de recherches sémiotiques

Limoges, France

Thomas GAEHTGENS

Professeur

Directeur du centre allemand d'histoire de l'art

Paris, France

Maurice GARDEN

Professeur

Directeur de l'Action concertée incitative " Réseau des MSH "

Ministère de la recherche, Direction de la recherche

Paris, France

Sylvie GUILLAUME

Professeur

Directrice de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine à Bordeaux

Représentante du conseil de direction du Réseau des MSH en tant que membre de

cette instance

Bordeaux, France

Linda HANTRAIS

Professeur

Directrice de l'European Research Center,

Department of european studies, Loughborough university

Loughborough, ROYAUME UNI

Michael HERZFELD

Professeur

Department of anthropology, Harvard university

Cambridge, USA

Antonio HESPANHA

Chercheur à l'Instituto de Ciências sociais, Université de Lisbonne

Lisbonne, Portugal

Roland JOUVENT

Directeur du laboratoire "Personnalités et conduites adaptatives " (UMR7593)

Groupe Hospitalier La Pitié Salpétrière, Paris VI

Paris, France

Jean-Louis LEBRAVE

Directeur de recherche CNRS, Directeur de l'Institut des textes et manuscrits modernes (UPR 7)

Directeur du programme STIC/SHS du CNRS

Paris, France

Joachim NETTELBECK

Secrétaire général du Wissenschafskolleg

Berlin, RFA

François OST

Professeur, Facultés universitaires Saint-Louis

Professeur invité à l'université de Louvain-la-Neuve et à l'université de Genève

Co-directeur de l'académie européenne du droit

Bruxelles, Belgique

Marie-Claire ROBIC

Directeur de recherche CNRS

Laboratoire " Géographie-cités " UMR 8504

Paris, France

Pierre ROUILLARD

Directeur de recherche CNRS

Directeur de la Maison de l'Archéologie ethnologie à Nanterre

Représentant du conseil de direction du Réseau des MSH en tant que président de cette instance

Recueil de données sur les 18 MSH du réseau national

Nota : Lorsque les zones du tableau sont vides, c'est que l'information n'a pas été trouvée sur le site WEB. Lorsque les informations ont été obtenues à l'aide du questionnaire, elles sont signalées par un astérisque.

Nom	Maison des sciences de l'homme - Paris
Fondation	Créée en 1962 par Fernand Braudel
Statut	Fondation reconnue d'utilité publique à compter de 1963.
Université(s)	
concernée(s)	
Thématique(s)	Archéologie, techniques et culture matérielle, histoire ancienne
	Economie: modèles de développement économique et transitions
	Psychologie et sociétés
	Langues, textes, communication
	Élites, intellectuels, sciences de l'éducation
	Méthodes et histoire des sciences sociales et exactes
	Alimentation et agriculture
	Droit et justice Espace et société: ville et urbanisme, géographie et géopolitique
	Idées, idéologies, politiques et religions
	Sexe et genres
	Arts et esthétiques
	Sociétés et populations
	Aires culturelles
Composantes	Centres permanents :
	•
	Association nationale pour la valorisation de la recherche en sciences de l'homme et
	de la société auprès des entreprises : « Anvie », fondée en 1990.
	Centre d'analyse et de mathématiques sociales - CAMS, UMR 17
	Centre de linguistique théorique – CELITH
	Centre de recherche cerveau et cognition – CERCO
	Centre de recherche sur le Brésil contemporain – CRBC
	Centre de recherches historiques – CRH, UMR 8558
	Centre de sociologie européenne – CSE, ESA 8035
	Centre d'études de la vie politique française – CEVIPOF, URA 120 Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, UMR 8561
	Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques – CIRPES
	Centre international de recherche sur l'environnement et le développement – CIRED,
	EHESS - CNRS / UMR 8568
	Commission nationale pour les études et les recherches interethniques – CNEI dont
	programme « Modélisation en sciences sociales ». (M.E.N.R.T.)
	Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique – GEMAS, UMR 8598
	Groupe de recherche Apprentissage et contexte – GRAC
	Groupe système d'information spatiale – SIS (Centre de compétence thématique)
	Institution et régulation dans les systèmes post-socialistes – IRSES
	Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales – LAIOS
	Laboratoire de sciences cognitives et de psycholinguistique - LSCP
	Méditerranée-Amérique latine
	Autres centres hébergés :
	Association française de sciences politiques
	Association internationale du Sud-est européen "Pierre Bellon"
	Association « Les Quarante piliers », société d'Anthropologie dogmatique
	Centre de coopération franco-norvégienne en sciences sociales et humaines
	Centre d'études du dix-huitième siècle
	Centre d'études et de recherches allemandes – CERA
	Centre historique de géométries et son programme "Equipe Formalismes, Formes et
	Données Sensibles (F2DS): Recherches Historiques, Philosophiques et
	Mathématiques" (CNRS et MSH)
	Centre de recherches et d'actions sur les traumatismes et l'exclusion – CEDRATE
	Equipe sémiotique cognitive et nouveaux médias et son programme (INALCO/MSH) Institut de l'économie sociale
	Mediterraneans, Revue fondée par Kenneth Brown
	Mort et travail du symbolique (investigations maghrébines) – GMTS & Groupe
	d'études et de recherches sur les chants et les musiques du Maghreb – GERCHAMM
	Social Anthropology
	ovem immorphos

	Société française d'histoire urbaine UMS/CNRS 1834, associée au Musée du Quai-Branly [science / anthropologie]
	Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques – UISAE
Public et	1 51
personnel MSH	
Locaux	La Fondation Maison des sciences de l'homme est installée, depuis 1968, dans l'immeuble de la Maison des sciences de l'homme (54 boulevard Raspail, à Paris VIe) et a ouvert officiellement en janvier 1970. Elle partage ces locaux depuis 1976 avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS). Ses surfaces propres correspondent aux quatre premiers étages de l'ensemble immobilier de la MSH et à une partie des sous-sols. Soit environ 12 500 m2 au sol. La MSH dispose également d'un ensemble de bureaux loués par ses soins dans l'agglomération parisienne. Deux de ses services sont en outre accueillis, l'un par l'EHESS : le Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines (CID), 131 bd St Michel, Paris Ve, et l'autre par le Collège de France : le Centre documentaire d'ethnologie comparée, 52 rue du Cardinal Lemoine, Paris Ve. La Maison Suger : créée en 1990 par la Maison des sciences de l'homme, elle offre aux chercheurs étrangers en sciences humaines et sociales devant séjourner à Paris, pendant des durées prolongées, dans le cadre de collaborations avec des équipes et des chercheurs français et étrangers, un espace de travail et de vie
Services	
Communs Divers	
Données	Créée au début des années soixante, la bibliothèque est installée depuis 1970 dans
documentaires	l'immeuble de la Maison des sciences de l'homme au 54 boulevard Raspail.
générales	
Existence d'un	
Intranet	
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des collections :	
Thèmes	Fonds
	Disciplines: histoire, sociologie, linguistique, philosophie, anthropologie et ethnologie, sciences politiques, économie, littérature, psychologie et psychanalyse, et un fonds interdisciplinaire. Langues: 50% des monographies et 75% des périodiques sont en langues étrangères (surtout anglais et allemand, mais aussi italien, espagnol et portugais). Ouvrages: l'acquisition des ouvrages est menée en étroite relation avec les chercheurs, afin de suivre les nouvelles orientations de la recherche, de répondre directement à leur demande, et d'assurer la cohérence du fonds. Le volume des achats est doublé par des entrées à titre gracieux: la bibliothèque bénéficie de dons importants de bibliothèques personnelles. Fonds particuliers: études nord-américaines, histoire ouvrière et autogestion, bibliothèque Lucien Fèbvre Périodiques: une importante collection de périodiques français et étrangers en sciences sociales. Les années anciennes des principales revues ont été acquises en réimpression, et les nouveautés sont régulièrement achetées. Les périodiques sont recensés, avec les états de collections et les cotes, dans le catalogue collectif national des publications en série (CCN). Ouvrages de référence: un fonds important d'ouvrages de référence (3500 titres environ) est disponible en libre accès: catalogues de grandes bibliothèques, bibliographies analytiques rétrospectives et courantes, encyclopédies et dictionnaires spécialisés, répertoires biographiques, annuaires statistiques. Certains de ces outils sont sur CD-ROM ou accessibles par internet en salle de lecture.
Volumétrie	Collections Ouvrages: 120 000 titres environ, accroissement annuel: 4000 titres environ. Périodiques: 10 000 titres environ, dont 2 000 couramment reçus. Thèses: 5 300 thèses non publiées environ, dont les thèses de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, déposées systématiquement depuis 1987 (la plupart uniquement sur microfiche).

Public	Chercheurs français et étrangers de niveau post-doctoral. Accès également autorisé
	aux étudiants en doctorat de l'Ecole des hautes études en sciences sociales
	(environ 2200 lecteurs inscrits et environ 400 lecteurs occasionnels par mois)
Services	Consultation sur place: 85 places assises.
	Prêt à domicile réservé
	Prêt entre bibliothèques : fourniture de photocopies d'articles, prêt d'ouvrages.
	Recherche de documents auprès de bibliothèques françaises ou étrangères (certaines
	demandes sont facturées).
	Photocopies. Lecteur-reproducteur de microfiches et microfilms.
Horaires	Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 18h, 51 semaines par an ; fermeture
	annuelle entre Noël et le Jour de l'An.
Personnel	
documentation	
Catalogue	
informatisé	
Bases de	
données	
Divers	

Commentaire:

Site Web inaccessible, et ce, malgré un signalement effectué auprès du webmestre du site

Nom	Maison de l'Orient Méditerranéen - Jean Pouilloux (MOM)
Fondation	1975, Jean Pouilloux
Statut	Fédération de recherche CNRS/Lyon2
Université(s)	Lyon2, Lyon 3
concernée(s)	E.N.S. Lettres et Sciences Humaines
Thématique(s)	Les origines des civilisations de la Méditerranée orientale depuis la Préhistoire, leur évolution de l'Antiquité à l'époque moderne, leurs relations avec d'autres civilisations, de l'Europe au continent indien, et le monde arabe contemporain.
Composantes	- Archéométrie et archéologie : origine, datation et technologie des matériaux UMR 5138
	- Groupe de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient GREMMO UMR 5647
	- Espaces musulman et byzantin dans la Méditerranée médiévale UMR 5648 - Institut Fernand Courby UMR 5649
	- Textes et histoire du christianisme Sources chrétiennes - UMR 5035 - Institut de recherche sur l'architecture antique IRAA - Bureau de Lyon - UPR 5500 - Textes latins scientifiques et techniques Centre Jean Palerne - Université Jean Monnet, Saint-Étienne
Public et	150
personnel MSH	
Locaux	
Services	Au nombre de 10, dont
communs	Bases de données documentaires, Bibliothèque et documentation
	Cartographies
	Images
Divers	Label CNRS Centre de compétences thématiques (CCT) « Banque d'images et
	données textuelles » depuis 1997
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	OUI
Intranet	
Ecnaco	OUI
Espace documentaire	* 2100 m2/ 120 places assises
spécifique (m2)	2100 III2/ 120 places assises
Origine des	Bibliothèque issue de 6 bibliothèques antérieures installée dans de nouveaux locaux
collections	à compter de 1995
Thèmes	- RÉFÉRENCES GÉNÉRALES
	- MONDE ARABO-MUSULMAN - MONDE BYZANTIN
	- ÉGYPTOLOGIE
	- MONDE ÉGÉEN - ORIENT ANCIEN - PRÉHISTOIRE - GÉOGRAPHIE - MÉTHODOLOGIE
	- MONDE GREC ET ROMAIN : ARCHÉOLOGIE
	- MONDE GREC ET ROMAIN : HISTOIRE ET CIVILISATIONS
	- TEXTES GRECS ET LATINS
	- PÉRIODIQUES
N/ 1 /1 1	Classés par aires de civilisation et géographiques.
Volumétrie	50 000 volumes de monographies, 760 titres de périodiques dont 500 vivants
	Acquisitions annuelles de 1200 à 1500 titres
Public	*Public de référence : chercheurs, enseignants-chercheurs, 3 ^{ème} cycle
	et ouverte aux 1ers et 2 ^{èmes} cycles
Services	* Mise à disposition de 3 photocopieurs, 5 ordinateurs « bases de données », 8
	ordinateurs OPAC
	Consultation sur place, prêt week-end pour les étudiants, prêt bureau des chercheurs,
Horoires	PEB via le SCD, liste des nouvelles acquisitions * les lundis : 13h-18h et du mardi au vendredi : 9h-18h
Horaires	* 5 bibliothécaires, 1 assistant de bibliothèques, 2 magasiniers spécialisés, 1
Personnel	1 S bibliothecaires, 1 assistant de bibliotheques, 2 magasiniers specialises, 1

documentation	secrétaire et 1 CEC/1 CES
	soit 930 Equivalent Temps Plein
Catalogue	OUI
informatisé	Accessible sur le WEB
Bases de	ASPRO (sites néolithiques du Proche-Orient)
données	
Divers	Guide des ressources du Web (par thèmes)

Nom	Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (MAE) René Ginouvès - Nanterre
Fondation	Projet né à la fin des années 70, bâtiment construit à partir de 1983.
Statut	UMS 844
Université(s)	Paris I
concernée(s)	Paris X
Thématique(s)	Archéologie, Préhistoire et Protohistoire, Ethnologie et sociologie comparative,
	Histoire ancienne et médiévale
Composantes	 - Archéologie et sciences de l'Antiquité UMR 7041 : - Archéologie des Amériques UMR 8096 - Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative UMR 7535 - Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae UMR 7038 - Préhistoire et Technologie UMR 7055 - TEXTES IMAGES ET MONUMENTS DE L'ANTIQUITÉ AU HAUT MOYEN ÂGE
Public et personnel MSH	
Locaux	7000 m² répartis sur six niveaux : des bureaux pour plus de 260 chercheurs, des salles de réunion et de conférences, des laboratoires, mais aussi deux bibliothèques et une cafétéria.
Services communs	Archives scientifiquesBibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité
Communs	- Bibliothèque Eric-de-Dampierre
	- Cartographie et cartothèque
	- Communication
	- Documentation et Frantiq
	- Informatique
	- Photographique et photothèque
	- Technique et logistique
Divers	
Données	Le pôle documentaire réunit et organise entre elles les différentes ressources de la
documontaire	
documentaires générales	MAE: - deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie
	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque
	- deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) - d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques
	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques une Cartothèque planothèque une photothèque FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100
générales Existence d'un	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque une Dantière des des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein
générales	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque une photothèque FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur.
Existence d'un Intranet	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques une Cartothèque planothèque une photothèque FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur. Bibliothèque d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité:
Existence d'un Intranet Espace	- deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) - d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque - une photothèque - FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur.
Existence d'un Intranet Espace documentaire	 deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques une Cartothèque planothèque une photothèque FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur. Bibliothèque d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité:
Existence d'un Intranet Espace documentaire spécifique (m2)	- deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) - d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque - une photothèque - FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur. Bibliothèque d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité: OUI 758 m2, 46 places assises, 5 postes de consultation informatique.
Existence d'un Intranet Espace documentaire	- deux bibliothèques comprenant des fonds d'imprimés très spécialisés offrant une couverture thématique adaptée aux besoins actuels des chercheurs (60 000 monographies, 2 200 collections de périodiques dont 700 vivants, 19 000 tirés à part) répartis entre la Bibliothèque d'archéologie et des sciences de l'Antiquité et la Bibliothèque Eric-de-Dampierre (du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative) - d'importants fonds d'archives et de photographies provenant soit de fouilles archéologiques et conservés au Service des archives soit de terrains ethnographiques - une Cartothèque planothèque - une photothèque - FRANTIQ, réseau et bases de données des sciences de l'Antiquité, soit plus de 100 000 références d'ouvrages, d'articles et de littérature grise. L'objectif principal consiste à mettre en place un outil de recherche documentaire performant en facilitant l'accès aux collections déjà réunies ainsi qu'à un ensemble de documents numériques (périodiques électroniques, bases de données) et de documents numérisés (sommaires de revues, archives et collections anciennes). Le pôle de la MAE se trouve également à l'interface de réseaux disciplinaires, réseau Frantiq, réseau "Archéologie Île de France" et "réseau ethnologie"), au sein desquels les partenaires de la MAE entendent jouer un rôle moteur.

Thèmes	préhistoire, protohistoire, archéologie classique, sources classiques grecques et
THEIHES	latines
	pour France, Italie, Grèce, péninsule ibérique, Asie centrale, Proche-Orient.
	pour France, france, office, pennisure foetique, resie centrale, Froene-Officia.
Volumétrie	40000 ouvrages en libre-accès, 2000 revues dont 500 en cours, 12000 tirés à part,
	CDROM
Public	La bibliothèque est ouverte aux chercheurs et enseignants-chercheurs de la MAE,
	personnels techniques et administratifs de la MAE, doctorants et étudiants à partir de
	la maîtrise inscrits auprès d'enseignants de la MAE, étudiants en licence sur
	justificatif de leur enseignant pour une période définie. Des autorisations seront
	accordées aux chercheurs et à toute personne recommandés par les unités de la
	MAE.
Services	- Consultation des documents sur place.
	- Photocopie sur place.
	- Consultation en ligne des catalogues de la bibliothèque du Réseau CD Rom de
	l'université Paris X, du Réseau CCO du Centre national de la recherche scientifique
	(CNRS), du Réseau FRANTIQ, des Sources d'information sur Internet en
	Archéologie.
	- Depuis 2000, la bibliothèque participe à un réseau de bibliothèques d'archéologie
	en Ile-de-France qui compte comme partenaires principaux la Bibliothèque d'Art et
	d'Archéologie (site Richelieu, site Michelet), la Bibliothèque du Musée des
	Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, la Bibliothèque du Musée de l'Homme, la Bibliothèque d'Archéologie (AOROC) de l'École nationale supérieure
	(ENS).
Horaires	La bibliothèque est ouverte à l'ensemble du public mentionné ci-dessus du lundi au
1101 011 65	vendredi de 9 h 30 à 17 h 30. Il n'y a pas de fermeture annuelle. En dehors des
	heures d'ouverture normale, les chercheurs et enseignants-chercheurs de la MAE
	peuvent y entrer du lundi au vendredi de 9 h à 21 h 40 et le samedi de 10 h à 17 h
	45.
Personnel	
documentation	
Catalogue	OUI
informatisé	Accessible par Internet
Bases de	OUI
données	
	Bibliothèque Eric de Dampierre
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	Bibliothèque crée en 1967 sous l'impulsion du professeur de Dampierre, elle compte
collections :	« parmi les trois plus importants centres documentaires d'anthropologie française ».
Thèmes	Fonds principal:
	Ethnologie et disciplines voisines (épistémologie, sociologie, préhistoire,
	archéologie, ethnomédecine, ethnomusicologie)
	Fonds spécifiques : psychanalyse et psychiatrie, philosophie, esthétique, histoire des
	religions
	Fonds d'archives portant sur l'ethnologie (archives scientifiques, d'institution et
	d'édition)
Volumétrie	30000 volumes dont 15000 pour le fonds principal qui comprend également 6000
	tirés-à-part et 430 périodiques dont 200 vivants
Public	
Services	
Horaires	
Personnel	
_	
documentaire	
Catalogue	OUI
	OUI Accessible par Internet
Catalogue informatisé Bases de	
Catalogue informatisé Bases de données	Accessible par Internet
Catalogue informatisé Bases de	Accessible par Internet

Nom	Institut des Sciences de l'Homme (ISH) à Lyon
Fondation	La MSH a d'abord été créée en 1989 sous la forme d'un Groupement d'Intérêt
	Public.
	A compter de 1998, les trois sites de Saint-Etienne, Grenoble et Lyon se sont
	organisés de manière autonome.
	Le site de Lyon, devenu Institut des Sciences de l'Homme, a été inauguré en 1999.
Statut	UMS 1798
Université(s)	Université LUMIERE LYON 2
concernée(s)	Université Jean MOULIN LYON 3
Thématique(s)	
Composantes	Equipes hébergées au 14/16, avenue Berthelot :
	- Centre Auguste et léon Walras, WALRAS
	- Centre d'Etudes des Systèmes, CES
	- Centre d'Etudes Démographiques, CED
	- Centre d'Etudes Lexicologiques et Lexicographiques des XVIe et XVIIe siècles,
	composante du Groupe Renaissance et Age classique, CELL - Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale, CPL
	- Dynamique Du Langage, DDL
	- une antenne du laboratoire Environnement-Ville-Société, EVS
	- Groupe de Recherche d'Interactions Communicatives, GRIC
	- une antenne du Groupe de Recherche sur la Socialisation, GRS
	- une antenne du Centre de Recherches Critiques sur le Droit de l'université de
	Saint-Etienne, CERCRID
	- Institut d'Asie Orientale, IAO
	- Laboratoire d'Economie des Transports, LET
	- Laboratoire d'Analyse Morphologique des Productions d'Art par la Statistique,
	LAMPAS
	- Laboratoire d'Etude et d'Analyse de la Cognition et des Modèles, LEACM - Littérature, Idéologies, REprésentations XVIIIe-XIXe siècles, LIRE
	- Rôle de Lyon dans les échanges artistiques entre l'Europe du Nord et le monde
	méditerranéen
	GLYSI-Safa Sociologies et Anthropologies des Formes d'Action.
	Programmes de recherche hébergés au 14 avenue Berthelot :
	- "Les étudiants et la ville" GRS
	- "Histoire des Sciences et des Techniques " CHST
	Centres participants aux programmes scientifiques de l'ISH localisés à l'extérieur :
	- Groupe d'Analyse et de Théorie Economique, GATE
	- Groupe Renaissance Âge Classique, GRAC, partie intégrante de l'Institut d'histoire
	de la pensée classique, de l'Humanisme aux Lumières
Public et	
personnel MSH	
Locaux	De sum entetien
Services	- Documentation - Image animée (PIA : premier pôle de production d'images animées du CNRS en
communs	région, créé en 2002)
	Ainsi que :
	Communication, Informatique, International, Recherche et valorisation, Secrétariat
	général.
	E-visamente semuna.
	Equipements communs : un centre de documentation
	- un parc de serveurs
	- du parc de serveurs - deux amphithéâtres
	- six salles de réunion
	- une salle audiovisuelle permettant des traductions simultanées
	- une salle "image fixe"
	- une salle édition couleur et SIG
	- des unités de tournage et de montage

	- des bureaux réservés à l'accueil de chercheurs, en particulier étrangers.
Divers	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	OUI
Intranet	
	CD'ISH ou centre de documentation de l'ISH
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections :	
Thèmes	Sciences humaines et sociales, sans plus de précision
Volumétrie	2
Public	ouvert aux chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants de 3ème cycle,
Services	consultation sur place.
Horaires	consummation out piuce.
Personnel	
documentation	
Catalogue	Oui
informatisé	Accessible sur le WEB via le site du CD'ISH
imormatise	Accessione sur to well via to site du CD 1511
	Accès aux notices bibliographiques d'ouvrages et de périodiques gérés par les
	équipes suivantes :
	Le Centre Pierre Léon
	Institut d'Asie Orientale
	Le Groupe d'Analyse et de Théorie Economique
	Laboratoire d'Economie des Transports, LET
	Sociologie et Anthropologie des formes d'actions, GLYSI
	Le Centre d'Etudes Démographiques
	Le Centre Auguste et Léon Walras
	Le centre documentaire de l'ISH
	Lesquelles restent propriétaires des fonds.
Bases de	LETADOC : base du LET (accessible depuis le site du CD'ISH)
données	
Divers	Site du CD'ISH
	- liste de CDROM accessibles par INTRANET aux membres de l'ISH (Annuaire
	statistique de la France - Edition 2000 - INSEE
	L'Atelier Historique de la Langue Française - Redon.
	Atlas Mondial 3D - TLC-Edusoft.
	Far Eastern Economic Review. Le grand Robert.
	Myriade - Catalogue collectif national des publications en série - Agence
	Bibliographique de l'Enseignement Supérieur.)
	- accès aux périodiques électroniques classés par ordre alphabétique limité aux
	membres de l'ISH (contrôle par adresse IP)/débouche sur www.ingenta.com
	Hyperthèque : catalogue de sites classés par discipline (
	EURYDICE : plateforme d'expérimentation pour l'accès unifié et mutualisé aux
	périodiques électroniques.

Nom	Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) à Aix-en-Provence
Fondation	
Statut	structure fédérative, composante de l'Université de Provence, en convention avec l'Université d'Aix-Marseille et le CNRS
Université(s) concernée(s)	Aix-Marseille I et III
Thématique(s)	Le monde méditerranéen dans le domaine des sciences humaines et sociales
	Activités de recherches pluridisciplinaires : Images et Sons
	Villes
	Archéo-Maghreb Conservatoire des cuisines méditerranéennes
	Droit
	Economie
	Informatisation et Automatismes
	Afrique Carte archéologique de la Gaule
	Atlas ethno-historique de la Corse
	Individu et Société dans le monde musulman méditerranéen - Programme de l'ESF
	Mémoires Méditerranéennes Mots de la Ville
	Fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques
	ISRAEL
	UMR ESPACE FEMMES-MEDITERRANEE
	TEMMED MEDITERRANCE
	Réseaux scientifiques
	Association pour la Promotion de la Préhistoire et de l'Anthropologie méditerranéennes (APPAM)
	Association d'Anthropologie Méditerranéenne (ADAM)
	Sciences Humaines et Cultures en Méditerranée (PERIPLES)
	Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée (REMMM) Association des Journées de l'Antiquité
Composantes	Les Laboratoires de recherche
	- Humanités et Sciences Sociales :
	Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES) Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC)
	Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME)
	Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM)
	Institut d'Etudes Africaines (IEA)
	- Préhistoire et Archéologie : Centre Camille Jullian - Archéologie Méditerranéenne et Africaine (CCJ)
	Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (LAMM)
	Economies, Sociétés et Environnements Préhistoriques (ESEP)
Public et	Centre Paul Albert Février (CPAF) 300 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs.
personnel MSH	The second secon
Locaux	Plus de 9000 m2 dont :
	Sept salles d'enseignement de 30 à 80 places Un amphithéâtre de 200 places
	Une salle de conférence de 90 places
	Trois salles de réunions de 10 à 20 places
	Une salle des Conseils
	Une salle "Point Rencontre Etudiants" Un espace Doctorants (salle de travail et salle informatique)
	Des bureaux "invités"
	Cinq studios
Services	Une cafétéria-restaurant
communs	
	1

Divore	
Divers	
Données	
documentaires	
générales Existence d'un	
Intranet	
Intranet	la Médiathèque SHS, Méditerranée, Monde arabe et
	musulman
Espace	OUI. La médiathèque SHS voit ses fonds répartis sur deux sites.
documentaire	OO1. La mediameque 5115 voit ses fonds repartis sur deux sites.
spécifique (m2)	
Origine des	Documents provenant des fonds constitués par les laboratoires et le département
collections :	d'ethnologie de la MMSH. Fonds enrichis de bibliothèques réunis par des chercheurs
conections .	(fonds Georges Duby, Jean Dejeux)
Thèmes	Documentation sur les pays de la Méditerranée, de civilisation occidentale et de
	civilisation arabe.
	Iconothèque
	Phonothèque
Volumétrie	84000 ouvrages imprimés, dont 20000 en langue arabe, 1600 collections de
	périodiques dont 464 titres vivants en langues occidentales et 24 titres vivants en
- · · ·	langue arabe, 86000 images et 1300 cartes, des archives sonores.
Public	Chercheurs et étudiants de 3 ^e cycle, ainsi que le public intéressé et les étudiants dont le cursus se déroule à la MMSH
Services	Catalogues
Sel vices	Consultation des acquisitions récentes
	Liste de diffusion sur abonnement pour être averti de l'arrivée des périodiques
	Possibilité de travailler avec son micro ordinateur
	Photocopie
	Recherche bibliographique
	Prêt entre bibliothèque
Horaires	Du lundi au vendredi : 9h - 18h en période universitaire et 9h - 17 h pendant les
	congés
	Fermeture : 1-15 aout et Noël
Personnel	
documentation	
Catalogue informatisé	
Bases de	
données	
Divers	La médiathèque participe à deux pôles associés de la BNF :
Divers	- Echanges en Méditerranée
	- Danses et musiques traditionnelles
	La bibliothèque d'Antiquité d'Aix (BiAA)
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections :	
Thèmes	Antiquité gréco-romaine.
Volumétrie	35000 ouvrages, 14000 tirés-à-part, 728 périodiques
Public	Communauté scientifique de 200 enseignants chercheurs et 400 étudiants
Services	Bibliothèque entièrement en accès direct
Horaires	Du lundi au vendredi, de 9h à 18 h
Personnel	
Catalogue	
Catalogue informatisé	
Bases de	
données	
Divers	Participe au catalogue collectif des périodiques CCN et au réseau Frantiq
PIACI2	la bibliothèque de l'ESEP
[ia bibliotileque de l LSEF

Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
	Bibliothèque créée en 1970
Origine des	Bibliotneque creee en 1970
collections :	
Thèmes	préhistoire, protohistoire, anthropologie, art préhistorique, paléoenvironnement,
	méthodes de la préhistoire, paléontologie, archéozoologie pour la France et l'Europe
	du Sud, l'Afrique du Nord et subsaharienne.
Volumétrie	4870 ouvrages, 4900 tirés-à-part, 212 périodiques vivants et 129 morts.
Public	Etudiants à partir de la maîtrise et chercheurs
Services	Prêt entre bibliothèque
	Photocopie
	Service réponse par téléphone et par correspondance
	Diffusion sélective de l'information
Hanainas	Accès Internet
Horaires	
Personnel	
documentation	
Catalogue	
informatisé	
Bases de	OUI (15000 références)
données	
Divers	
	la bibliothèque du LAMM
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections:	
Thèmes	Archéologie médiévale
Volumétrie	
Public	
Services	
Horaires	
Personnel	
documentation	
Catalogue	
informatisé	
Bases de	
données	
Divers	
DIACIS	

Nom	Maison des sciences de l'homme Ange Guépin - Nantes
Fondation	MSH créée en 1993 sous la direction du professeur Alain Supiot.
Statut	Groupement d'Intérêt Public (GIP)
Université(s)	Université de Nantes
concernée(s)	
Thématique(s)	Le lien social,
	Avec pour grands thèmes:
	- Le travail
	- Les solidarités
	- La santé
	- Le langage
	- Les patrimoines et les territoires
	- Les cultures et les représentations
	- Les organisations sociales et économiques
	- Les méthodes et l'organisation de la recherche
Composantes	- Laboratoire d'Economie de Nantes (LEN) Equipe d'accueil
	- Centre d'Études sur l'Économie internationale et Européenne (LEN-C3E)
	- Centre d'Économie des Besoins Sociaux (LEN-CEBS)
	- Centre d'Observation et de Recherche sur les Ressources Aquatiques et les Industries du Littoral (LEN-CORRAIL)
	- Laboratoire de Gestion des Organisations de Nantes (LAGON)
	- Caboratoire de Gestion des Organisations de Nantes (LAGON) - Groupe de recherche du CRGNA (Equipe d'accueil)
	- Centre d'Études sur les Sociétés, les Territoires et l'Aménagement Nantes
	(CESTAN)
	- Pôle nantais de l'ESO (Espaces géographiques et sociétés) UMR 6590
	CNRS/Université
	- Centre François Viète d'histoire des sciences et des techniques Equipe d'Accueil
	- Droit et changement social UMR 6028 CNRS/Université
	- Centre de Recherche en Urbanisme, Aménagement Régional et Administration
	Publique (CRUARAP) UMR 6029 CNRS/Université
	- Institut de Recherche en Droit Privé (IRDP) Equipe d'accueil
	- Économie - droit rural et agro-alimentaire (ÉDRA, ex-CÉDRAN) UMR 1134
	INRA/Université
	- Centre d'Analyse Linguistique du Discours (CALD) Equipe d'Accueil
	- Laboratoire de Psychologie Éducation, Cognition, Développement (LabÉCD)
	- Centre de droit maritime et océanique (CDMO)
	- Géolittomer-Nantes
	- Equipe du LETG (Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique) UMR 6554 CNRS/Université
	- Centre Nantais de sociologie (CENS) Equipe d'Accueil
	- Laboratoire Georges Friedmann UMR 8593
	- Département Et Laboratoire d'économie Théorique et Appliquée (DELTA) UMR
	8545 CNRS/Université
Public et	
personnel MSH	
Locaux	
Services	
communs	
Divers	
Données	Objectifs du centre de documentation
documentaires	
générales	Conçu comme un pôle de ressources documentaires télématiques et informatiques, il
	répond aux trois besoins suivants :
	- mise à disposition des ouvrages et revues de références (encyclopédies, traités,
	revues spécialisées, etc).
	- constitution de fonds documentaires spécialisés correspondant aux programmes de
	recherches développés au sein de la MSH. Ces fonds sont bien évidemment intégrés
	eux-mêmes dans le réseau informatique qui structure la métabibliothèque, et peuvent
	ainsi être interrogés à distance.
	- interconnexion avec les centres documentaires les plus importants et la possibilité
	d'interrogation des grandes banques de données.
	En outre, le centre de documentation fédère toutes les bibliothèques spécialisées des

	équipes de recherches qui travaillent en collaboration avec la MSH. Le service de la documentation recense les besoins et arbitre les choix d'acquisition afin d'équilibrer les achats par disciplines tout en veillant au contenu du thème fédérateur : le lien social.
	Catalogues hébergés sur le serveur documentaire de la MSH: La bibliothèque de la MSH Ange Guépin La bibliothèque du CESTAN (Centre d'études sur les sociétés, les territoires, l'aménagement - Nantes)
	La bibliothèque de GEOLITTOMER (Géographie du littoral et de la mer) La bibliothèque de Droit et Changement Social La bibliothèque du CRUARAP (Centre de recherche en urbanisme, aménagement
	régional et administration publique) la bibliothèque de CDMO (Centre de droit maritime) la bibliothèque de Droit Privé la bibliothèque du Centre François Viète - Constitution des savoirs (Centre de
	recherche en Histoire des Sciences et des techniques) Depuis sa création, le centre de documentation de la MSH de Nantes a aussi offert aux chercheurs des points d'accès aux réseaux documentaires externes en développant des accès électroniques tels que les CD ROM, les bases de données en ligne, le réseau Internet.
Existence d'un Intranet	figne, le reseau internet.
Espace	
documentaire spécifique (m2)	
Origine des collections :	
Thèmes	Le contenu thématique de la bibliothèque est répertorié par grandes catégories : l'aménagement, l'urbanisme, l'environnement, le littoral, le droit privé, le droit international de la mer, le droit social, le droit du travail, le droit européen, la géographie sociale, l'histoire de la protection sociale, la géographie maritime, la sociologie du travail, l'économie, la psychologie sociale, l'histoire des sciences et des techniques.
Volumétrie	Les ouvrages : la base de données documentaires des ouvrages est composée de 13 000 notices cataloguées (livres, actes de colloques, thèses, mélanges, dictionnaires, encyclopédies, etc)
	Les périodiques : la base de données documentaires des périodiques est composée de 14 000 numéros de périodiques avec ses notices cataloguées. La bibliothèque propose 300 titres de revues scientifiques françaises et étrangères dont 71 périodiques étrangers, soit 23,6 % des titres. Un catalogue des sommaires est tenu à jour pour chaque revue.
	L'ensemble de cette collection est signalé dans le Répertoire des Bibliothèques du CCN (Catalogue Collectif National) afin d'alimenter la base de localisation des périodiques en France (Base Myriade). Les CD-ROM: 38 bases de données sur CD-ROM sont interrogeables en accès libre
Public	
Services	Consultation sur place - 30 places assises prêts à domicile photocopies - reliures
Horaires	Ouverture du lundi au vendredi 9h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00 (fermeture la semaine de Noël et du 1er au 25 août)
Personnel	l responsable du centre
Catalogue	1 aide-bibliothécaire OUI
Catalogue informatisé	
Bases de	
données	
Divers	Existence d'une commission documentaire à laquelle participe la directrice du SCD et lien vers la BU. Il existe un lien Documentation dès la page d'accueil du site
	1 1 mm m r nO m m m m m r nO m m m m m m m m m m m m m m m m m m

Nom	MSH de Toulouse (MSH-T)
Fondation	1994
Statut	UMS 838
Université(s)	Université de Toulouse II Le Mirail
concernée(s)	oniversite de l'outouse il Le iviliair
Thématique(s)	- AXE "PATRIMOINE"
illelliatique(s)	- AXE "TERRITOIRES ET TERRITORIALITÉS"
	- AXE "ÉTUDES SUR LE TRAVAIL"
Composantes	ÉQUIPES MEMBRES DE LA MSHT :
Composantes	EQUITED MEMBRED DE EN MOITT.
	- AXE PATRIMOINE :
	Unité toulousaine d'archéologie et d'histoire (UTAH) - UMR 5608
	France méridionale et Espagne (FRAMESPA) - UMR 5610
	Géographie de l'environnement (GEODE) - UMR 5602
	Équipe de recherche en syntaxe et sémantique (ERSS) - UMR 5610
	Centre interdisciplinaire de recherches et d'études des juifs et des diasporas
	(DIASPORAS) - UMR 5057
	Centre d'anthropologie - UMR 8555
	Équipe de recherche sur l'Antiquité d'hier à aujourd'hui : survie, mémoire, enjeux
	(ERASME)
	Équipe de recherche interdisciplinaire en tourisme (ERIT)
	- AXE TERRITOIRES ET TERRITORIALITÉS :
	Centre d'études et de rationalités des savoirs (CERS) - UMR 5117
	Centre d'études et de recherches "techniques, organisations, pouvoirs" (CERTOP) -
	UMR 5044
	Centre interdisciplinaires d'études urbaines (CIEU) - UMR 5053
	Dynamiques rurales
	Géographie de l'environnement (GEODE) - UMR 5602
	Groupe de recherches socio-économiques (GRESOC)
	Groupe de recherches sur l'Amérique latine (GRAL) - ERS 2087
	Centre interdisciplinaire de recherches et d'études des juifs et des diasporas
	(DIASPORAS) - UMR 5057
	- AXE ÉTUDES SUR LE TRAVAIL :
	Laboratoire travail et cognition (LTC)
	Centre d'études et de recherches "techniques, organisations, pouvoirs" (CERTOP) -
	UMR 5044
	Équipe de recherche en syntaxe et sémantique (ERSS) - UMR 5610
	Centre de recherche en éducation, formation et insertion (CREFI)
	Personnalisation et changements sociaux (PCS)
Public et	L'UMS 838 compte pour son fonctionnement sur un effectif de 25 personnes (8 ITA
personnel MSH	CNRS et 17 ITARF ou assimilés), dont une dizaine travaille en liaison avec le
	programme MSH, soit directement, soit sous la forme d'emplois mutualisés.
Locaux	7.700 m2 sur 7 niveaux, 1 sous-sol, 1 salle d'archives, 306 bureaux, 10 salles de
	réunions-séminaires, 3 laboratoires d'Archéologie, 3 salles informatiques, 1 salle des Actes, 5 salles de documentation, 2 salles audiovisuelles, une salle de réception.
	* Bâtiment détruit depuis l'explosion de l'usine AZF en septembre 2001.
Sarvicas	Danment uctivit ucpuis i explosion uc i usine AZF en septemore 2001.
Services communs	
Divers	
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	
Intranet	
Espace	* Espace documentaire provisoire confondu avec celui de la Maison de la Recherche
documentaire	depuis l'explosion de l'usine AZF en septembre 2001.
spécifique (m2)	Il est prévu que la documentation des laboratoires soit physiquement regroupée dans
	un espace « documentation recherche » de la future BU actuellement en
	construction.

Origine des collections :	
Thèmes	
Volumétrie	
Public	* Chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants avancés en priorité
Services	
Horaires	* Tous les jours de 9 h à 17 h
Personnel	* 3 documentalistes à temps plein et 2 à mi-temps, soit 4 ETP.
documentation	
Catalogue informatisé	* Catalogue collectif des fonds recherche, disponible sur Internet, en cours de constitution.
Bases de données	La Banque d'Images Patrimoines Territoires est une banque d'images numériques créée en 2000 à partir des collections photographiques des équipes travaillant sur le patrimoine et sur le territoire à la Maison des sciences de l'homme de Toulouse. Il s'agit d'une action de numérisation permettant la sauvegarde et la mise en ligne des patrimoines iconographiques scientifiques et artistiques.
Divers	

Nom	Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de
	Caen
Fondation	1995
Statut	UMS 843
Université(s)	Université de Caen Basse-Normandie
concernée(s)	
Thématique(s)	Six pôles pluridisciplinaires thématiques :
	Données sociales et leur traitement
	Sociétés et espaces ruraux Modélisation en sciences cognitives et sociales, ModeSCoS
	Identités-Mémoire
	Ville-Architecture, urbanisme et image virtuelle
	Sociétés Civiles Contemporaines - Mémorial de Caen
Composantes	- 25 équipes de recherche en sciences des humanités et des sciences juridiques,
Composantes	économiques et sociales de l'Université de Caen Basse-Normandie
	- l'Office universitaire d'études normandes (OUEN), organisme fédérateur qui
	rassemble tous les chercheurs de l'Université de Caen qui effectuent des travaux sur
	la Normandie dans le cadre de leurs équipes de recherches.
	Et des équipes de recherche n'appartenant pas aux disciplines des sciences humaines,
	sociales, économiques ou juridiques, participant aux activités de la MRSH Caen :
	- Informatique Documentaire (GREYC)
Public et	- Laboratoire de Neuropsychologie
personnel MSH	
Locaux	2 647 m2 organisé sur quatre niveaux avec des bureaux, des salles de réunion, de
Locaux	visio-conférence, des espaces d'exposition, des studios destinés aux chercheurs, une
	cafétéria.
Services	- un secrétariat
communs	- un service infographie
	- un service communication
	- un centre de documentation
Divers	
Données	Le Centre de documentation est rattaché au Service Commun de la Documentation
documentaires	de l'Université de Caen. L'inscription auprès de la Bibliothèque universitaire est nécessaire pour emprunter la documentation.
générales Existence d'un	necessaire pour emprunter la documentation.
Intranet	
Inclanet	
Espace	* OUI /110 m2/17 places
documentaire	001/110 m 2 /1/ piwoo
spécifique (m2)	
Origine des	- Fonds propre
collections :	- Fonds temporairement déposé à la MRSH à partir des collections du SCD
Thèmes	Architecture-urbanisme, Éducation-enseignement-formation, Géographie sociale,
	urbaine et rurale, Histoire rurale
Volumétrie	* 1000 ouvrages environ
Public	* Chercheurs, 3ème et 2 ^{ème} cycle (maîtrise)
Services	- Interrogation de la base de données des publications des chercheurs, DOC-MRSH
	- Consultation du catalogue de la Bibliothèque universitaire, de CD-ROM et de
	bases de données
	- Assistance et recherche documentaire (recherche bibliographique, localisation de documents)
	- Constitution de produits documentaires (revue de presse mensuelle)
	- Formation des usagers à la méthodologie documentaire, à l'interrogation de bases
	de données
	- Service de Prêt entre Bibliothèques
	- Service de photocopies
	* Mise à disposition de 5 PC pour accès à la documentation électronique,
	consultation sur place, prêt, veille documentaire, revue de presse électronique, PEB
	via le SCD, formation à la recherche bibliographique, photocopies.

Horaires	Du Lundi au Vendredi : 10h-12h et 14h-17h - Fermé le mercredi
Personnel	* 1 PRCE Documentation à temps plein
documentation	
Catalogue	* Fonds propre recensé sous DOC-MRSH, base accessible sur le WEB. Pour le reste,
informatisé	catalogue informatisé du SCD
Bases de	Liste des bases de données gérées par des équipes de la MRSH et hébergées par le
données	CRIUC:
	- DOCMRSH: http://gable.unicaen.fr/cindoc.web/docmrsh
	Base bibliographique du fonds documentaire de la MRSH.
	- ROME : http://www.unicaen.fr/rome/cindoc.html
	Bibliographie générale du Plan de Rome.
	- DOC CRESO : http://www.creso.unicaen.fr/doc-creso/
	Base documentaire du Centre de Recherche sur les Espaces et les Sociétés (CRESO)
	de l'Université de Caen.
	- DOC BN: http://www.creso.unicaen.fr/doc-bn/
	Base documentaire exhaustive sur la Basse-Normandie.
	- DOC ESO: http://www.creso.unicaen.fr/doc-eso/
	Base documentaire de l'UMR 6590 Espaces géographiques et Sociétés (ESO) équipe
	CNRS de géographie sociale de l'Ouest de la France.
	- HERACLES : http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles/
	Base de données bibliographiques sur le sport et l'éducation physique.
	- JOURNAUX : http://www.geographie.unicaen.fr/journaux
	Base de diapositives sur la géographie du Professeur André Journaux.
Divers	

Nom	Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS)° de Poitiers
Fondation	
Statut	UMS 842
Université(s)	Université de Poitiers
concernée(s)	
Thématique(s)	3 axes interdisciplinaires :
Thematique(5)	- Cognition, langages, et communication
	- Mouvements de population et mutations économiques et sociales
	- Histoire, civilisation et littérature : du Moyen-Age au XXIème siècle
Composantes	CRLA, Centre de Recherches Latino-Américaines Archivos - UMR 6132 FORELL, Formes et Représentations en Linguistique et Littérature - EA 1226 Migrations Internationales, Territorialités et Identités UMR 6588 CESCM, Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale - UMR 6589 CRHIA, Centre de Recherches sur Hegel et l'Idéalisme Allemand - EA 2626 ICOTEM, Identité et Connaissance des territoires et des Environnements en Mutation - EA 2252 LaCo, Langage et Cognition - UMR 6096 GERHICO, Groupe d'Études et de Recherches sur l'Histoire du Centre Ouest Atlantique - EA 2625 CRIEF, Centre de Recherche sur l'Intégration Économique et Financière - EA 2249 CE.RE.GE, Centre de Recherches en Gestion - EA 1722 LAPMH, Laboratoire d'Analyse de la Performance Motrice Humaine - EA 2253 ADONI, Analyse de Documents : Numérisation et Interprétation - JE Équipes émergentes : SACO, Savoirs, Cognition et Pratiques Sociales GESTE, Groupe d'Étude des Sociétés, Territoires et Environnement
Public et	MIMMOC, Mémoire, Identités, Marginalités dans le Monde Contemporains 270 chercheurs et enseignants-chercheurs, 250 doctorants, une trentaine de personnels administratifs
personnel de la MSH	personners administratifs
Locaux	
Services	
communs	
Divers	
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	OUI
Intranet	
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	La hibliothòque est constituée des fands de americans de 1.1. est de cons
Origine des collections :	La bibliothèque est constituée des fonds documentaires des laboratoires composant la MSHS
Thèmes	- Littérature (environ 200 ouvrages de théorie littéraire générale relevant du DEA
	d'Etudes ibériques, latino-américaines et italiennes)
	- Littérature latino-américaine (fonds du CRLA, environ 10 000 documents jamais
	traités d'un point de vue documentaire qui abordent tous les aspects de la littérature
	latino-américaine)
	 Littérature acadienne et québécoise (fonds de l'IEAQ - Institut d'études acadiennes et québécoises, environ 3000 ouvrages et une vingtaine de titres de périodiques) Géographie : le laboratoire ITEEM a déposé un exemplaire de sa revue «Norois» ainsi que quelques documents qui constituent l'amorce d'un fonds de géographie. Psychologie (fonds du LACO constitué d'environ 3000 ouvrages et d'une quarantaine de titres de périodiques vivants) Migrations internationales (fonds du laboratoire MIGRINTER, environ 3500
	ouvrages, une trentaine de titres de périodiques vivants, dépouillée dans la base de

	données, 450 documents de « littérature grise », des dossiers documentaires) - Un fonds «multidisciplinaire» MSHS (usuels, ouvrages de références en SHS) est
	en cours de constitution.
Volumétrie	Cf ci-dessus
Public	Etudiants de 3ème cycle en SHS, chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels statutaires de la MSHS.
Services	Prêt
Horaires	Du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-18h et le vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Personnel	1 bibliothécaire-documentaliste
documentation	
Catalogue	Oui . Disponible sur le WEB.
informatisé	
Bases de	
données	
Divers	Le catalogue de la MSHS est interrogeable à partir du site du Service Commun de Documentation de l'Université de Poitiers en cliquant sur la rubrique catalogue général, puis en sélectionnant MSHS dans le menu déroulant.

Nom	Maison des sciences de l'homme « Villes et Territoires » -
	Tours
Fondation	TIMO CNIDO 1025
Statut	UMS CNRS 1835
Université(s)	Université de Tours
concernée(s)	
Thématique(s)	Rapports entre espace et société, recherches urbaines et territoriales :
	- centralité et recomposition sociale
	- du gouvernement à la gouvernance : gouvernabilité des territoires - patrimoine, paysage, environnement et fabrique de la ville
	- territoires, milieux, paysages : la longue durée des interactions société espaces,
	Soit:
	- dix disciplines scientifiques (archéologie, aménagement et urbanisme,
	anthropologie, droit, géographie, psychologie, histoire de l'antiquité, histoire
	moderne et contemporaine, science politique, sociologie),
	- quatre thèmes majeurs (Dynamiques sociales, sociétés, images, cultures et codes,
	dynamiques territoriales, formes et fonctions de l'espace, pouvoirs, politiques
	publiques, débat public, patrimoine et environnement),
	- deux aires géographiques (monde occidental et monde arabe)
Composantes	Centres de recherche:
	Centre de recherche Ville/Société/Territoire - EA 2111
	Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe - UMR 6592 Centre d'Etude du Débat Public - EA 3253
	Laboratoire d'Etude des Réformes Administratives et de la décentralisation - EA
	2108
	Vieillissement et développement adulte - EA 2114
	Laboratoire Archéologie et Territoires - UMR 6575
	Institut Fernand Courby antenne de Tours - UMR 5649
	Institut de Recherche en Architecture Antique, antenne de Tours - UPR5500
	Entre d'Histoire de la VIIIe moderne et contemporaine - EA 3251
	Unités de recherche et organismes associés :
	Pôle " Ville " - Université Paris 7 Groupe d'Etudes des Dynamiques Environnementales et Paysagères - unité de Tours
	Laboratoire Architecture, Usage, Altérité - Ecole d'Architecture de Tours
	Equipe VillEurope - Université de Reims
	Pôle d'Initiative Régional en région Centre
Public et	1Directeur
personnel MSH	1 Ingénieur d'études CNRS (en délégation au Ministère de la recherche, Action
•	Concertée Incitative Ville(ACIVille), Paris)
	2 Ingénieurs d'études Université de Tours (atelier de cartographie)
	1 Technicien Informatique
	1 Secrétaire CNRS
	1 Secrétaire Université de Tours
	1 Chercheur sur contrat jeune projet 2000-2002
Locaux	
Services	
communs	
Divers	
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	
Intranet	
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections :	

Thèmes	
Volumétrie	
Public	
Services	
Horaires	
Personnel	
documentation	
Catalogue	
informatisé	
Bases de	
données	
Divers	

Nom	MSH Alpes à Grenoble
Fondation	MSH créée en janvier 1999
Statut	UMS 1799
Université(s) concernée(s)	Convention avec 7 partenaires dont les Universités Pierre Mendès-France, Joseph Fourier, Grenoble 3 et l'Université e Savoie.
Thématique(s)	Trois axes de recherche thématiques :
	- Risques et crises collectifs
	- Cultures et sociétés dans les pays alpins
	- Normes, valeurs et représentations
	Un axe de recherche regroupant un ensemble de projets en cours d'émergence et de
	structuration : Structuration et émergence
	Trois axes fonctionnels, spécificités de la MSH-Alpes appelées à être exportées :
	- Avancées des méthodes, techniques et outils
	- Axe documentaire et éditorial
C	- Innovation et valorisation
Composantes	- CERAT - Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire (UMR 5606, IEP-UPMF-CNRS)
	- CIDSP - Centre d'Informatisation des Données Socio-Politiques (USR 707, CNRS-
	IEP-UPMF)
	- CERAG - Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion (UMR 5820,
	UPMF-CNRS)
	- CRISTO - Centre de Recherche : Innovation Socio-Technique et Organisations industrielles (UMR 5061, UPMF-CNRS)
	- TEO - Territoires - Environnements montagnards et métropolitains - Organisations
	(UMR 5038, UJF-CNRS)
	- IREP-D - Institut de Recherche Economique sur la Production et le Développement
	(UMR 5039, UPMF-CNRS)
	- IEPE - Institut d'Economie et de Politique de l'Energie (UMR 5111, UPMF-
	CNRS)
	- CEFI - Centre d'Etudes Franco-Italiennes (ERS 2083, Université de Savoie-CNRS)
	- ICP- Institut de la Communication Parlée (UMR5009, CNRS-Université Stendhal-
	INPG)
	Des (autions de mediant de mediant de la MCII Alana (accoment là mana
	Des équipes de recherche participent également à la MSH-Alpes (couvrant là encore différents champs disciplinaires en sociologie, histoire, géographie, informatique et
	mathématique en sciences humaines et sociales, littérature).
	- HESOP - Histoire Economique Sociale et Politique (UPMF)
	-SEIGAD - Systèmes Environnementaux d'Information Géographique et d'Aide à la
	Décision (EA 2936, UJF)
	- LABSAD - Laboratoire de Statistique et Analyse de Données (UPMF)
	- CSRPC - Centre de Sociologie des Représentations et des Pratiques Culturelles
	(EA 1967, UPMF)
	- HOMERICA - Centre d'Etudes Homériques (Stendhal)
Public et .	Une quarantaine de personnes dans 25 bureaux
personnel	DAG 412 C 1 1000 2 1 4 1004 (0) () 4 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Locaux	Bâtiment d'une superficie de 1200 m², achevé en 1994 (?), équipé pour l'accueil des
	personnes handicapées et comportant :
	- un amphithéâtre de 90 places équipé des moyens modernes de communication, permettant une retransmission sur internet des conférences et colloques
	- deux salles de réunion
	- une salle de formation et de visio-réunions
	- un espace d'accueil
Services	<u> </u>
communs	
Divers	
Données	Axe Documentaire et Editorial
documentaires	Documentation
générales	- La situation grenobloise se caractérise en matière documentaire par l'existence de
3 2	plusieurs bibliothèques (bibliothèque inter-universitaire droit et lettres, bibliothèque
	de l'IEP, bibliothèques d'UFR), géographiquement proches, dont les fonds sont de
	7, 0. 0 - 1

	grande qualité et dont les catalogues sont informatisés et réunis sous un même site
	(REDOC). – La MSH-Alpes se consacre à la mise en place de nouveaux outils
	documentaires, basés sur les besoins des chercheurs, avec le souci de simplifier et de moderniser leurs outils et leurs pratiques.
	- Une opération de sensibilisation et de formation est en cours pour favoriser l'usage
	de logiciels de bibliographie (tel que ENDNOTE) par les chercheurs en SHS avec
	trois publics visés : les documentalistes, les chercheurs et les doctorants. Un manuel
	en français a été rédigé pour le logiciel EndNote (Version 3).
	- Un dispositif de fourniture électronique de sommaires de revues scientifiques est
	disponible destiné à donner aux chercheurs en SHS (toutes disciplines) ce type
	d'informations dans des délais très brefs, dès parution des revues. Ce projet est mené
	conjointement avec l'INIST
	- Le réseau sociologie : il permet de consulter la base de données bibliographiques
	des différents partenaires. Cette base peut-être interrogée par le web ou par son
	profil Z39-50. Un filtre de connexion de cette base pour le logiciel EndNote est
	disponible sur le portail du réseau des Maisons des Sciences de l'Homme.
	La sitathèque : alla proposa una sélection de resseurese Internet accurant de
	- La sitothèque : elle propose une sélection de ressources Internet, couvrant des sujets reliés aux Sciences de l'Homme et de la Société ainsi qu'au monde de la
	documentation et des bibliothèques (pages organisées par disciplines : sociologie,
	économie, géographie, histoire des sciences, urbanisme, internet, documentation)
Existence d'un	Oui
Intranet	
Espace	* NON
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections	
Thèmes	
Volumétrie	day day
Public	* Chercheurs et 3 ^{ème} cycle
Services	
Horaires	
Personnel	* 3 personnes affectées aux actions documentaires
documentation	Nov. ga
Catalogue	NON. Cf ci-dessus
informatisé	
	+
Bases de	
données	
	Liste de liens utiles à la recherche tels que annuaires de laboratoires, sites de recherche, adresses relatives au financement de la recherche

Nom	Maison des sciences de l'homme - Dijon
Fondation	Intégration dans le réseau national en mars 2002 ? (sous forme de
londation	préfiguration à compter de ?)
Statut	The grant and provide a control of the control of t
Université (s)	Université de Bourgogne
concernée(s)	
Thématique(s)	Patrimoine, Espaces, Mutations
	Ainsi que deux axes associés au thème général :
	- Images et Imaginaires,
	- Apprentissage et Formation
Commonantos	EQUIPES COOPERANT A LA MSH
Composantes	EQUIPES COOPERANT A LA MSH
	UMR 5022- Laboratoire d'Étude de l'Apprentissage et du Développement
	(LEAD)
	UMR 5118- Laboratoire d'Analyse et de Techniques Économiques
	(LATEC)
	UMR 5594 - Archéologies, cultures et sociétés. Bourgogne et France
	orientale du néolithique au Moyen Age
	UMR 5598 - Centre de recherche sur le droit des marchés et des
	investissements internationaux (CREDIMI) UMR 5605 - Centre Georges Chevrier. Ordre et désordre dans l'histoire des
	sociétés
	FRE 2387 - Institut de recherches sur l'économie de l'éducation (IREDU)
	Unité d'économie et de sociologie rurales (INRA-ENESAD)
	EA 570 - Centre d'études et de recherches hispaniques du XXe siècle
	EA 572 - Centre Gaston Bachelard de recherches sur l'imaginaire et la
	rationalité
	EA 574 - Centre d'études et de recherches juridiques sur le marché
	(CERJUMA)
	EA 576 - Centre de recherche de droit public et économique (CRDPE) EA 577 - Centre d'étude et de recherche politiques (CERPO)
	EA 1861 - Image/Texte/Langage
	EA 1864 - Le texte et l'édition
	EA 1865 - Mémoires, discours, images
	EA 1866 - Laboratoire de géographie - THEMA (Antenne bourguignonne
	de l'UMR CNRS 6049 de l'Université de Franche-Comté)
	EA 2977 - Interactions culturelles européennes
	JE 2243 - Laboratoire de Psychologie Clinique et Social (LPCS)
Public et personnel	
MSH	
Locaux	Banques de données et numérisation, Documentation Pôle géomatique,
Services communs	Service de cartograhie, WEB et Communication
Divers	Sorrio de Carrogramo, 1122 de Communicación
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	OUI
Intranet	
Espace documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections :	
Thèmes	
Volumétrie	
Public	
Services	
Horaires	
Personnel	

documentation	
Catalogue informatisé	
Bases de données	
Divers	

Nom	MSH de Paris-Nord.
	L'ouverture du site Web étant prévue à l'automne 2002,
	l'ensemble des données ci-dessous proviennent des réponses reçues au questionnaire.
Fondation	* Janvier 2002
Statut	* UMS en cours
Université(s)	* Paris 8, Paris13
concernée(s)	
Thématique(s)	*Industries de la culture et arts/ Santé et société
Composantes	
Public et personnel	
MSH	
Locaux	* Locaux actuels = 1600 m2. Extension prévue de 8000 m2
Services communs	
Divers	
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	* OUI
Intranet	
Espace	* OUI
documentaire	15 places de lecteur
spécifique (m2)	
Origine des	
collections	
Thèmes	
Volumétrie	* M 1 1 1 MOH
Public	* Membres de la MSH
Services	* Sont envisagés la consultation sur place, le prêt, la mise à disposition de photocopieuses, de 6 postes informatiques et un service de veille
	documentaire.
Horaires	
Personnel	* Recrutements en projet : un conservateur, un documentaliste, un technicien
documentation	
Catalogue	
informatisé	
Bases de données	
Divers	

Nom MISHA Strasbourg

Commentaire:

A la date d'observation des sites, il n'y a pas de site Web référencé dans le portail du réseau national des MSH.

Nom	Institut International Erasme – MSH Nord Pas-de -Calais
	A la date d'observation des sites, il n'y a pas de site Web référencé dans le portail du réseau national des MSH : l'ensemble des données ci-dessous proviennent donc des réponses reçues au questionnaire
Fondation	* Mars 2002
Statut	* en cours
Université(s)	* Lille III
concernée(s)	
Thématique(s)	* Cognition, comportements, éducation Théories, pratiques, méthodologies Traditions, identité, échanges
Composantes	
Public et personnel MSH	
Locaux	
Services communs	
Divers	
Données	
documentaires	
générales	
Existence d'un	
Intranet	
Espace	
documentaire	
spécifique (m2)	
Origine des	
collections	
Thèmes	
Volumétrie	* Chercheurs
Public	* Chercheurs
Services	
Horaires	
Personnel	
documentation	
Catalogue informatisé	
Bases de données	
Divers	

Nom	MSH de Montpellier
-----	--------------------

Commentaire:

A la date d'observation des sites, il n'y a pas de site Web référencé dans le portail du réseau national des MSH.

Commentaire:

A la date d'observation des sites, il n'y a pas de site Web référencé dans le portail du réseau national des MSH.

Lettre d'accompagnement au questionnaire envoyé aux 18 MSH du réseau national

Dijon, le 12 juillet 2002

Monsieur le Directeur,

Actuellement élève conservateur à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques à Lyon, je travaille sur un mémoire d'étude dont le sujet est la *Politique documentaire des Maisons des Sciences de l'Homme : quelle articulation avec le SCD ?*

Mon travail consiste à faire le point sur ce sujet, ainsi qu'à repérer les actions de collaboration qui ont pu être menées entre MSH et S(I)CD sur le plan documentaire.

J'ai donc, dans ce cadre, élaboré le questionnaire joint au présent courrier et adressé à chacune des MSH du réseau national que je vous saurai gré de bien vouloir me retourner, complété et éventuellement accompagné de tout document pouvant l'expliciter, pour le 9 septembre 2002 à l'adresse suivante : vernaton@enssib.fr

ou à défaut, par courrier, à : Françoise Vernaton Rue Haute 21540 Saint-Mesmin

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

F.VERNATON

Questionnaire envoyé aux 18 MSH du réseau national

La politique documentaire des Maisons des Sciences de l'Homme.

Merci de remplir et renvoyer ce questionnaire pour le 9 septembre 2002 à l'adresse suivante : vernaton@enssib.fr ou, à défaut, par courrier, à : Françoise Vernaton Rue Haute 21540 Saint-Mesmin

1 - Identification de la MSH	
1.1 - Nom :	
- Date de création :	
- Statut juridique :	
- Superficie du bâtiment :	
1.2 - Thématique(s) :	

1.3 - Pouvez-vous décrire le contexte dans lequel se trouve la MSH pour ce qui concerne la documentation (Universités et/ou établissements parties prenantes, existence de réseaux documentaires au niveau municipal/régional...)

2 - La documentation et les services documentaires proposés :

2.1 - Selon quelle configuration est organisée la documentation ? (documentation regroupée dans un espace documentaire commun/répartie entre les équipes/avec ou sans convention d'accès/confiée au S(I)CD/autres cas de figure...)

2.2 - La MSH dispose-t-elle d'un espace documentaire propre ? Si oui :
- Quelle est sa superficie ?
- Qu'y trouve-t-on ?
(documentation regroupée/accès à la documentation électronique/autres)
- Combien de places de consultation/postes de travail propose-t-il ?
- Quelles sont les jours et heures d'ouverture au public ?
2.3 - Quelle que soit la configuration retenue :
2.0 Quene que son la configuration retenue .
- Quel personnel est affecté à la documentation ? (Equivalents Temps Plein, statut) :
Tioni, statuty.
- A quel public est destinée la documentation ?

- Quel est le volume annuel d'acquisitions ? (nombre d'ouvrages, nombre d'abonnements à des périodiques, budget d'achat de la documentation)

- Pouvez-vous décrire :

- La documentation proposée ?

(thème(s) de la documentation, volumétrie, types de documents - monographies, périodiques, littérature grise, documentation électronique, photographies, documents d'archives... ainsi que les modalités d'accès - catalogue propre ou non/informatisé ou non/sur le Web ou non/commun ou non avec le SCD... et les descripteurs utilisés (indexation Rameau ou autre, thésaurus « maison »...)

- Les services documentaires proposés ?

(consultation sur place/prêt (à domicile et/ou entre bibliothèques)/photocopies/produits documentaires/services de veille documentaire/services de Diffusion Sélective d'Informations...)

- Les équipements mis à disposition du public	?
(nombre de postes informatiques/accès Internet)

- La MSH dispose-t-elle d'un Intranet ?

Si oui, pouvez-vous décrire les fonctionnalités, notamment documentaires, proposées ? (accès réservés à certaines bases de données/existence de profils personnalisés pour les chercheurs/Diffusion Sélective d'Informations/veille documentaire...)

3 - Politique documentaire et coopération :

3.1	Existe-t-il	au	sein	de	la	MSH	une	instance	de	concertation	pour	la
doc	umentatior	າ ?										

Si oui, comment fonctionne-t-elle ? (missions, composition, attributions...)

Sinon, selon quelles modalités sont prises les décisions relatives à la documentation ? (acquisitions, conservation, désherbage...)

3.2 - Comment est organisée, sur le plan documentaire, la coopération avec les autres Maisons des Sciences de l'Homme ?

3.3 - La MSH a-t-elle mis en place une politique documentaire concertée ? Si oui, sur quoi porte-t-elle (acquisitions, conservation...), avec quelles institutions et sous quelle forme ?

3.4 - Quels sont les rapports documentaires que la MSH entretient avec
le(s) S(I)CD des universités parties prenantes ?
3.5 - Pouvez-vous mentionner une ou plusieurs expériences significatives
de collaboration entre le S(I)CD et la MSH ?

3.6 - Selon vous, quelle est/pourrait être/devrait être la place et/ou l'apport d'un SC(I)D dans la politique documentaire d'une MSH ?				
Vos remarques ou suggestions éventuelles :				
Merci de votro	e collaboration!			

Etude du fonds d'archéologie de la section Droit-Lettres de la bibliothèque universitaire de Dijon. Extraits des tableaux produits.

Liste des collections de monographies du catalogue De Boccard possédées par la bibliothèque universitaire

Titre de la collection	Nombre de titres présents au catalogue pour cette collection	Nombre de titres parus dans cette collection (De Boccard)	Proportion de la collection présente au catalogue	Type de cote BU
Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome (BEFAR)	303	306	99%	95231
Collection de l'Ecole française de Rome	257	271	95%	95246
Ecole française d'Athènes :				
Etudes Chypriotes	12	15	80%	51125
Etudes Cretoises	11	17	65%	51003
Etudes Epigraphiques	3	3	100%	CDD
Etudes Péloponnésiennes	4	11	36%	51038
Etudes Thasiennes	16	18	89%	51042
Exploration archeologique de Delos	57	37	154%	51002
Fouilles de Delphes	47	42	112%	51001
Recherches franco-helléniques	1	3	33%	CDD
Sites et monuments	10	17	59%	CDD
Travaux et mémoires	12	21	57%	60683
Ausonius:				
Archives de l'Orient chrétien (Institut français d'études byzantines)	1	16	6%	
Bibliothèque de la société des amis de la bibliothèque Salomon Reinach	6	7	86%	CDD
Cahiers du Centre Jean Bérard	4	21	19%	CDD
Centre belge de recherches archéologiques a Apamée de Syrie :				
Fouilles d'Apamée de Syrrie	2	3	67%	cote BS
Miscellanea	6	9	67%	cote BS
Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Jean Moulin Lyon III	12	21	57%	CDD
Collection de la Casa de Velazquez	15	65	23%	CDD
Collection du Centre Jean Bérard	7	18	39%	95246bis, 95231et CDD
Collection du Centre Pierre Paris	13	29	45%	CDD
De l'archéologie à l'histoire	27	25	108%	CDD
Etudes d'archéologie classique (Association pour la diffusion de la recherche sur l'Antiquité)	1	3	33%	CDD
Etudes d'archéologie et d'histoire ancienne (Université des sciences humaines de Strasbourg)	3	5	60%	CDD
Gallia Romana (Centre Albert Grenier)	3	4	75%	CDD

Institut d'archéologie et d'histoire de l'Antiquité (Lyon)	2	4	50%	CDD
Melethmata (Centre de recherches de l'Antiquité grecque et romaine)	7	28	25%	CDD
Petrae Hispanarium	1	2	50%	CDD
Recherche sur les civilisations (Mémoire)	11	89	12%	51125 et CDD
Scripta Antiqua	3	3	100%	CDD
Scripta Varia	1	2	50%	CDD
Travaux (Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques)	15	16	94%	93425 et CDD
Travaux de la Maison de l' Orient (MOM)	17	32	53%	V5852, Z9202, Z9657 et
				CDD
Travaux et mémoires (Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance)	8	13	62%	CDD
Varia Anatolica (Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul)	2	8	25%	CDD
Total	900			

Liste des revues papier d'archéologie recensées à la bibliothèque universitaire (extrait)

Titre	Langue	Dates de parution	Etat de la collection du SCD	PO?*	Cote BU	Localisation
Acta archaeologica Academiae Scientiarum Hungaricae American journal of archaeology	Divers Anglais	1951- 1897-	4 numéros entre 1951 et 1968 vol.51(1947)	OUI OUI	60709	BS AA BU/DL Salle recherche
Annales de la societe d'histoire, d'archeologie et des Beaux- Arts de Chaumont	Français	19XX-?	1906-1912;1923;1933		55106	RDJ BU/DL
Annali dell'Instituto di corrispondenza archeologica per l'anno	Italien	1829- 1853	1829-1853		95219	BU/DL
Annali dell'Instituto di corrispondenza archeologica per l'anno	Italien	1857- 1885	1857-1885		95219	BU/DL
Annuaire des musées scientifiques et archéologiques des départements	Français	1896	1900		95186	BU/DL
Annual of the british school of Athens	Anglais	1895-	vol.1(1894/95)		95931	BU/DL Salle recherche RDJ
Archaeologiai értesito	Hongrois	1868-	vol.48(1936)-vol.52(1939)			BS AA
Archaeological reports	Anglais	1954-	vol.2(1956)		60617bis	BU/DL Magasins
Archaeometry	Anglais	1958-	vol.20(1978)-vol.21(1979) et 2 numéros de 1980 et 1981	OUI		BS AA
Archaeonautica	Français	1977-	vol.1(1977)-		51234	BU/DL
Archäologische Bibliographie	Allemand	1933- 1994	1932-		60788	BU/DL
Archäologische Zeitung	Allemand	1843- 1886	1843-1885		60513	BU/DL Salle recherche RDJ
Archäologischer Anzeiger	Allemand	1896-	1889		60787	BU/DL Salle recherche RDJ
Archäologisches Korrespondenzblatt	Allemand	1971-	vol.26(1996)	OUI	PZ80	BU/DL Salle recherche RDJ
Archeo Bourgogne	Français	199?- 1996	14,1993-17,1995		PW21	BU/DL
Archeologia	Polonais	1947-	vol.4(1952)-1973 avec des lacunes			BS AA

Liste des périodiques électroniques portant sur l'archéologie proposés par la bibliothèque universitaire (extrait)

Titre	Fournisseur d'accès	Texte intégral ?	Langue
Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae	PCI Full Text		Divers
Acta archaeologica	PCI Full Text		Danois?
Acta arqueológica hispánica	PCI Full Text		Espagnol
Acta praehistorica et archaeologica	PCI Full Text		Allemand
Advances in world archaeology	PCI Full Text		Anglais
Africa italiana	PCI Full Text		Italien
African Archaeological Review	Kluwer online	OUI	Anglais
African archaeological review	PCI Full Text		Anglais
American antiquity	Proquest		Anglais
American antiquity	PCI Full Text		Anglais
American archeology	PCI Full Text		Anglais
American journal of archaeology	PCI Full Text		Anglais
Anales de prehistoria y arqueología	PCI Full Text		Espagnol
Anatolian studies	PCI Full Text		Anglais
Anglo-Saxon studies in archaeology and history	PCI Full Text		Anglais
Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique	PCI Full Text		Français
Annali; Sezione di archeologia e storia antica	PCI Full Text		Italien
Annals of archaeology and anthropology	PCI Full Text		Anglais
Annexes aux mélanges de la Casa de Velázquez	PCI Full Text		Français
Annual of the British School at Athens	PCI Full Text		Anglais
Anthropologie et préhistoire	PCI Full Text		Français
Antike Welt	PCI Full Text		Allemand
Antiquités africaines	PCI Full Text		Français
Antiquity	PCI Full Text		Anglais
Antropología y paleoecología humana	PCI Full Text		Espagnol
Anzeiger für die Altertumswissenschaft	PCI Full Text		Allemand
Archaeologia aeliana	PCI Full Text		Anglais
Archaeologia cambrensis	PCI Full Text		Anglais
Archaeologia cantiana	PCI Full Text		Anglais
Archaeologia geographica	PCI Full Text		Allemand
Archaeologia	PCI Full Text		Anglais
Archaeological journal	PCI Full Text		Anglais
Archaeological Prospection	Swetswise		Anglais
Archaeological report (Egypt Exploration Fund).	PCI Full Text		Anglais

Exemples de sondages effectués sur le thème de l'archéologie locale ou d'Alésia

• Exemples d'ouvrages repérés en magasins ou à la réserve et présentant des illustrations intéressantes:

Dissertations sur l'origine de la ville de Dijon et sur les antiquités découvertes sous les murs bâtis par Aurélien. Dijon, MDCClXXI

Cote: 6463

(contient des planches gravées)

Jobard, Paul. Les enceintes défensives antiques dans la Côte d'Or: essai de nomenclature. Dijon, 1906.

Cote: 12816

(contient une carte)

Dictionnaire archéologique de la Gaule : époque celtique. Paris, Commission instituée au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, MDCCCLXXV.

Cote: 936/1055/1, 936/1055/2, 936/1055/3

(contient des planches gravées)

Le rapide sondage effectué, avec l'aide du conservateur chargé des fonds anciens, dans les fichiers matières papier et en magasins fut aussi l'occasion de passer en réserve un magnifique ouvrage en trois tomes : Les arts industriels des peuples barbares de Gaule : du Vème au VIIIème siècle de M.C. Barrière-Flavy paru en 1901 dont le troisième tome contient un centaine de superbes planches noir et blanc ou couleur.

(Cote: 7347)

• Interrogation de divers catalogues sur le thème d'Alésia et volume des notices obtenues :

Catalogue du SCD de l'Université de Bourgogne : 71 notices

Base Bibliographique Bourguignonne (interrogation sur les mots du sujet ou les mots

du titre): 723 notices

SUDOC: 130 notices

Base Electre (interrogation sur mots du sujet ou mot Rameau) : 47 notices concernant des titres parus de 1936 à 2002.

CCFR (interrogation sur le titre) : 724 notices

Base bibliographique Malraux (interrogation sur le sujet): 99 notices